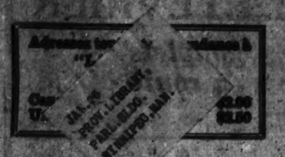
VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 FEVRIER 1925 NUMERO 38



Adressez tou... ...dance à "L...

Ca... $2.00
U... $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LA SESSION FEDERALE

LE CONTENU DU DISCOURS DU TRONE

Uniformité des taux des chemins de fer — L'outillage de nos principaux ports — La réforme du Sénat — L'immigration — Le coût de la vie

Ottawa — La session du parlement fédéral s'est ouverte à 3 heures jeudi. C'est, si l'on en croit les rumeurs, la dernière avant les élections générales qui auraient lieu au cours de l'automne prochain.

La session s'est ouverte avec le cérémonial habituel. Le gouverneur-général est entré par la porte centrale du Parlement, ce qui a mis fin à la querelle entre la Chambre des Communes et le Sénat. L'hon. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, et le colonel Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire, l'ont reçu.

Le discours du trône

Le gouverneur-général, lord Byng de Vimy, en ouvrant la session, a prononcé le discours du trône qui suit:

Honorables membres du Sénat, membres de la Chambre des Communes.

Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la quatrième session du quatorzième parlement.

La situation économique du monde entier s'est améliorée considérablement, depuis la dernière session. Au Canada, l'année 1924 accuse un progrès sensible. Dans le commerce seul, l'excédent des exportations sur les importations a été de plus de $260,000,000. L'année actuelle commence avec la perspective d'un développement stable et solide. La situation financière et commerciale laisse entrevoir le retour prochain de l'or, pour étalon de monnaie courante. Le problème qui préoccupe le plus mes ministres, à l'heure actuelle, est celui du coût de la vie, et ils font tous leurs efforts pour améliorer les conditions qui s'y rattachent.

Economie rigoureuse

L'économie la plus rigoureuse dans les dépenses publiques ne suffit apparemment pas à résoudre cette question pressante ni celle des impôts, qui en est l'accessoire. La solution définitive de ce problème dépend en grande partie de l'accroissement de la production et de l'établissement de marchés nouveaux et plus vastes. Il ne faut pas oublier que le fardeau actuel des impôts est dû principalement aux dépenses incontrôlables provenant des obligations imposées par la guerre et de la situation obérée des chemins de fer nationaux.

L'immigration

Afin d'aider à cet accroissement par l'exploitation de nos riches productions naturelles, rien n'est négligé pour attirer les meilleurs immigrants vers le Canada et assurer leur établissement dans les régions inexploitées que traverse notre immense système de transport. Des mesures seront prises, en temps et lieu, pour activer la colonisation d'autres territoires fertiles, tels que la région de la Rivière de la Paix.

Réductions au tarif

Le coût de la production des matières premières et des articles nécessaires à la vie a été diminué par les réductions faites au tarif et à la taxe sur les ventes, lors de la dernière session. Néanmoins, il devient de plus en plus évident que les frais d'exploitation et les taux de transport, par terre et par mer, constituent un facteur aussi important que le tarif douanier, quant à leur effet sur les productions et le coût de la vie.

Taux de transport

Mes conseillers sont d'opinion que le parlement devrait surtout étudier, au cours de la présente session, la question d'effectuer une plus grande liberté dans le trafic des derniers, par l'uniformisation des taux de transport ferroviaires, entre provinces et localités, et par la diminution de ces taux sur les expéditions maritimes des produits de la ferme, des mines, des forêts, des pêcheries et de nos industries manufacturières.

Mesure de contrôle

Il est évident qu'une mesure quelconque de contrôle sur le transport par terre et par mer est essentielle, si l'on veut activer le commerce intérimaire, l'exportation en général, et le commerce canadien dans les ports du Canada.

La procédure qui sera peut-être la meilleure à suivre, concernant les taux de transport, par chemin de fer, dépendra en quelque sorte, nécessairement, de la décision de la Cour suprême, dans l'appel concernant le traité de la Passe du Nid de Corbeau.

Taux océaniques

Au sujet des taux océaniques, les dispositions voulues ont été prises pour surmonter les entraves causées au commerce d'exportation par cette puissante coalition connue sous le nom de "North Atlantic Steamship Conference". Vous serez invités à approuver une mesure tendant à permettre au gouvernement du Canada de contrôler certains taux océaniques.

Le gouvernement a l'intention d'outiller nos ports importants du Saint-Laurent et du littoral de l'Atlantique et du Pacifique de manière qu'ils puissent répondre à toutes les exigences de la navigation moderne.

Des traités

Pour assurer une meilleure collaboration dans l'administration des lois des deux pays, concernant la contrebande ainsi que la poursuite et l'extradition des personnes prévenues d'infraction aux lois anti-narcotiques de l'un ou de l'autre pays, des traités entre le Dominion du Canada et les Etats-Unis ont été négociés et signés. Avant d'être ratifiés, ils seront soumis à votre approbation.

Réforme du Sénat

Vous serez priés de sanctionner la convocation d'une conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, afin d'étudier la question d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, quant à la constitution du Sénat et d'autres points importants.

Vous prendrez connaissance, au cours de la session, de certaines conventions commerciales ainsi que d'une législation relative à la manutention et à la mise sur le marché du grain canadien; vous serez en outre saisis d'autres affaires importantes.

Membres de la Chambre des Communes,

Les comptes publics pour le dernier exercice financier et les prévisions budgétaires, pour l'exercice qui commence, seront soumis sans délai. Dans la préparation de ces dernières, il y fallut tenir compte de la nécessité de continuer à pratiquer l'économie, sous le rapport des services de l'administration et des travaux publics.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des Communes,

Je prie la divine Providence de guider et de bénir vos délibérations.

Nouveaux députés

Six députés, élus depuis la dernière session, étaient présents à la Chambre des Communes. Ce sont: sir Eugène Fiset, député de Rimouski et MM. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata; W.-J. Hushion, de Montréal-Saint-Antoine; Charles Hanna, de Hastings-Ouest; W.-B. Snowball, de Cumberland-Nord; W. Stirling, de Yale. Les cinq premiers sont libéraux et le dernier conservateur. M. Pouliot a été élu comme libéral indépendant, mais il siège avec le gouvernement.

Dans l'attente

On se prépare donc à de rudes batailles de part et d'autre. Le gouvernement est en excellente posture, à la suite des victoires qu'il a remportées pendant l'inter-session, dans Rimouski, Montréal-Saint-Antoine, Témiscouata et Hastings-Ouest. Cependant il devra manoeuvrer avec prudence, car les progressistes sont arrivés ici avec un programme agressif et déterminés à tout tenter pour le triomphe de leurs idées, même la guerre ouverte avec l'est du pays.

Adresse au roi

Pour amener la réforme du Sénat, il serait nécessaire de voter une adresse au Roi, venant du Sénat aussi bien que des Communes, et il est à prévoir que le Sénat refusera de l'accepter. Même s'il se prêtait à cette mesure, il faudrait encore obtenir le consentement des provinces qui ont signé le pacte de la Confédération, puisqu'il s'agit d'un amendement à une partie essentielle de la constitution.

Quant à la révision des taux de fret il est à peu près assuré que quelque chose sera fait en ce sens, d'autant plus que les progressistes se battront jusqu'à la dernière extrémité pour l'obtenir, comme l'annonçait M. Forke la veille de l'ouverture.

Le rapport Turgeon

Le rapport de la commission du grain, qui a étudié l'année dernière le commerce du grain au Canada, a été déposé lundi à la Chambre des Communes. Il est signé par les quatre commissaires, dont le président est l'hon. W.-F.-A. Turgeon, juge puîné de la cour d'appel de la Saskatchewan. Le rapport touche à toutes les phases du commerce du grain. Il discute la question d'un droit d'exportation sur le blé canadien qui entre aux Etats-Unis. Les accusations portées contre le "Grain Exchange" de Winnipeg lors de l'enquête ne sont pas maintenues.

Premières escarmouches

Sir Eugène Fiset (Rimouski) a proposé en français l'adresse en réponse au discours du trône et Charles-E. Hanna (Hastings-Ouest) l'a secondée.

M. Arthur Meighen, chef de l'opposition conservatrice, s'est immédiatement lancé à l'attaque, accusant le gouvernement au sujet du protocole de Genève, du haut coût de la vie, de l'immigration, des taux de transports, etc.

M. Mackenzie King a répondu aux critiques générales de M. Meighen et M. Robert Forke, chef des progressistes, a pris à son tour la parole.

25 ans de prêtrise



S. G. MGR A.-A. SINNOTT, archevêque de Winnipeg, qui célébrera, le 18 février, le 25me anniversaire de son ordination sacerdotale.

LES PROVINCES DE L'OUEST EN COUR SUPREME

Il s'agit toujours de la fameuse entente de la Passe du Nid de Corbeau

Ottawa — Me H.-J. Symington, c.r., avocat pour les provinces des prairies, a consacré toute la journée de mardi à défendre la cause des provinces de l'Ouest devant la Cour suprême. On sait que la commission des chemins de fer a annulé l'entente de la Passe du Nid de Corbeau, en tant qu'elle remettait en vigueur les taux de transports en vigueur avant la mise en exercice de l'entente. Les provinces de l'Ouest ont porté leur cause devant la Cour suprême.

Me Symington prétend que l'autorité de la Commission des chemins de fer doit s'incliner devant une loi spéciale du parlement sur les questions de transport. Suivant ses prétentions, la loi du parlement qui à la dernière sessions décrétait la remise en vigueur des taux de transport antérieurs à l'entente de la Passe du Nid de Corbeau, était une loi spéciale et que toujours la loi spéciale prévaut sur la loi générale. La Commission des Chemins de fer a droit de fixer les taux de transport en vertu de la loi générale des chemins de fer mais lorsque le parlement adopte une loi spéciale sur tel ou tel point, la Commission doit respecter cette décision spéciale du parlement.

La preuve que la loi de la Passe du Nid de Corbeau était une loi spéciale est que durant la guerre, le parlement, de sa propre autorité, a décidé de maintenir les taux en vigueur contrairement aux dispositions de l'entente, sans consulter la commission.

Les plaidoyers se sont terminés vendredi et la cour a réservé son jugement.

Inventions meurtrières pour la guerre de demain

Paris — Dans une conférence qu'il faisait récemment à Saint-Chamond, le député Taittinger a déclaré que les Allemands avaient perfectionné un produit chimique qui permettrait d'annihiler plusieurs villes en quelques heures au moyen d'avions. Il a ajouté que les détails de l'invention avaient été envoyés au ministère de la guerre et que le général Serrigny avait confirmé les rapports des chimistes sur ce produit.

HALIFAX — La législature de la Nouvelle-Ecosse ouvrira le 26 février.

LE CHEVAL DE BATAILLE DES PROGRESSISTES

Ce sera la réduction des taux de transports, déclare leur chef M. Robert Forke

Ottawa — "Je suis prêt à la bataille", a déclaré M. Robert Forke, en arrivant dans la capitale pour l'ouverture de la session.

"Dans l'Ouest, a-t-il ajouté, on est très optimiste. La récolte fut bonne au Manitoba. En Saskatchewan et en Alberta, elle fut mauvaise en certains endroits, mais elle avait été bonne les années précédentes. De la sorte, on peut supporter tout déficit."

M. Forke déclare que la question des transports sera le grand cheval de bataille des progressistes, cette année. "Nous voulons des taux de fret réduits et nous voulons qu'ils soient accordés par un acte du Parlement."

"Nous considérons que le salut de l'Ouest se trouvera dans cette mesure. Nous ne nous préoccupons pas du tout de savoir si les autres parties du pays obtiennent les mêmes avantages. L'égalité est une bonne chose, mais si nous voulons peupler l'Ouest, il est essentiel que l'on établisse des taux raisonnables. Ce serait le meilleur moyen de promouvoir l'immigration, de sorte que, ayant plus de citoyens, nous pourrions distribuer le fardeau sur un plus grand nombre d'épaules et ses effets seront moins sensibles à chaque individu.

"Les chemins de fer, naturellement, ont droit à des taux raisonnables, mais nous pensons qu'en facilitant l'immigration, la réduction des taux travaillera à l'avantage de tous et augmentera la production du pays. L'augmentation du trafic des chemins de fer compenserait pour la réduction. Il est très bien d'aller en Cour suprême pour quelque définition de loi, mais le Parlement sera la cour de dernière instance. En dehors de ce que la Cour suprême pourra décider, ce sera le devoir du Parlement de définir les principes directeurs. L'Ouest n'abandonnera l'entente de la Passe du Nid de Corbeau que s'il obtient quelque chose d'égale valeur, mais nous voulons que ce soit formel. Connaissant bien le sentiment de l'Ouest, je puis dire que ce sera le principal sujet pour les progressistes, mais il y en aura d'autres."

La Saskatchewan aura-t-elle des élections en été?

M. W.-H. Harvey, député progressiste de Kindersley à la législature de Régina, de passage à Winnipeg, a déclaré qu'il croyait que le premier ministre Dunning irait devant les électeurs avant les prochaines élections fédérales. Il considère plus que probable que les élections de la Saskatchewan auront lieu pendant l'été. Les libéraux sont au pouvoir dans la province depuis vingt ans, dit-il, mais déjà il y a des signes de murmure et ils ne triompheront pas aussi facilement cette fois. M. Harvey croit cependant qu'ils garderont le pouvoir, mais avec une majorité considérablement réduite.

L'ASSOCIATION LAITIERE DE LA SASKATCHEWAN

La seizième convention annuelle a eu lieu avec grand succès à Prince-Albert

Prince-Albert — La seizième convention annuelle de l'association laitière de la Saskatchewan s'est tenue à Prince-Albert du 3 au 5 et elle a remporté un beau succès.

M. J.-A. Smith, député provincial, dans son discours présidentiel, a montré les immenses possibilités de la Saskatchewan dans le domaine de la culture mixte.

L'élevage

Bien que les fermiers de la Saskatchewan, a-t-il dit, ne soient inférieurs à personne dans la production du blé, ils ont encore beaucoup à faire comme éleveurs de bestiaux.

La production dans les produits laitiers de la province a doublé au cours des cinq dernières années, a dit M. Smith. Le rendement du beurre de crèmerie en 1924 a été de 13,500,000 livres, et la production totale des produits laitiers a été évaluée à $19,323,829.

En jetant un coup d'oeil sur les perspectives agricoles du Canada, M. Smith ne s'est pas montré pessimiste. La Saskatchewan, a-t-il dit, est une jeune province, et l'une de ses industries qui promettent le plus est l'industrie laitière, encore dans l'enfance.

Les principaux orateurs de la première journée ont été: P.-C. Kidd, commissaire de la laiterie de la Saskatchewan; Dr J.-A. Ruddick, commissaire de la laiterie et des entrepôts frigorifiques; D'Arcy Scott, secrétaire du conseil national de la laiterie; S.-J.-A. Branion, maire de Prince-Albert; W.-A. Wilson, représentant des produits agricoles à Londres, Angleterre. Une partie de l'après-midi a été consacrée à des causeries pratiques de dix minutes données par des producteurs.

De jeunes orateurs ont également donné de petites causeries qui ont été très bien accueillies.

Sur la proposition de J. Calder, de Moose Jaw, adoptée par les délégués, l'exécutif étudiera la formation d'une association laitière des quatre provinces de l'Ouest, le conseil national de laiterie demeurant tel quel pour l'organisation nationale.

J.-G. Haney, de l'International Harvester Company, a dit sur la culture mixte des choses connues, mais il les a présentées d'une manière originale qui a beaucoup plu aux délégués.

Aux jeunes

L'hon. C.-M. Hamilton, ministre de l'agriculture, en distribuant les prix aux jeunes gagnants du concours d'appréciation des animaux, les a exhortés au travail. "Des problèmes apparaissent à l'horizon, a-t-il dit, qui demanderont tout l'héritage de prévoyance et de courage que vous ont laissé ceux qui ont édifié le Canada."

R.-W. Helm, de Prince-Albert, a été élu président de l'association et R.-H. Thomas, de Boharm, vice-président.

Nouvelles Brèves

REGINA — Les opérations des Crèmeries Coopératives de la Saskatchewan pour l'année 1924 accusent une perte nette de $68,004, d'après le bilan présenté à l'assemblée annuelle.

SASKATOON—L'Université de l'Alberta a gagné dans un débat avec l'Université de la Saskatchewan sur la question de l'abolition du Sénat. La Saskatchewan défendait l'affirmative.

PORTAGE LA PRAIRIE, Man. — On assure qu'une vache laitière ordinaire a mis bas, sur une ferme, un petit chevreuil, lequel a d'ailleurs refusé de reconnaître sa mère et est mort au bout de 36 heures.

OTTAWA — Le gouvernement canadien a enregistré à la S. D. N. le traité qu'il a signé avec les Etats-Unis, dernièrement, relativement à la pêche au flétan.

TORONTO — Le professeur G.-R. Anderson, de l'Université de Toronto, a annoncé sa décision dans la distribution des prix pour le concours canadien sur l'éclairage des maisons. Le premier prix pour les jeunes filles a été décerné à Mlle Marcelle Vaisde, de Verdun. Elle reçoit une bourse d'études ayant une valeur de $600.

REGINA — Il a plu légèrement à Régina jeudi dernier.

MONTREAL — Plus de 400 pompiers en uniforme ont escorté le corps du lieutenant Desjardins à l'église de Saint-Denis et au cimetière.

LONDRES — Le major général sir Willoughby Gwatkin, ancien chef d'état-major de la milice canadienne, est mort.

PARIS — Le gouvernement français a demandé au gouvernement des soviets de faire une enquête sur le cambriolage de l'ambassade française à Moscou, samedi.

MOSCOU — Une mission scientifique française est arrivée ici pour étudier l'application du système métrique en Russie. La mission a offert au gouvernement d'organiser les fabriques russes pour produire des balances, des poids et mesures métriques.

PARIS — Les bruits qui ont couru en France sur la possibilité de troubles communistes ont eu pour résultat d'empêcher de nombreux étrangers de se rendre dans notre pays.

PARIS — On croit que le gouvernement annoncera bientôt la nomination de M. Franklin-Bouillon au poste de premier ambassadeur de France auprès du gouvernement d'Angora.

LA SESSION PROVINCIALE

LA CRITIQUE DU BUDGET BRACKEN

M. Sanford Evans demande une réduction des taxes dès cette session — M. Norris cherche à laver son gouvernement de l'accusation d'extravagance

Le budget de l'année, présenté au commencement de la semaine par M. Bracken, fournit à la Chambre ample matière à discussion. Nos députés se montrent d'autant plus disposés à l'éplucher qu'ils n'auront guère autre chose à se mettre sous la dent, paraît-il. Ne parle-t-on pas déjà d'une prorogation prochaine?...

Prévisions budgétaires

Les prévisions budgétaires sont de $10,608,412.04, avec des revenus de $10,463,904, ce qui accusera un déficit pour 1925-26 de $144,508.04. Pour les huit mois se terminant avec avril 1925, les dépenses projetées sont de $7,283,179.11, avec des revenus, pour le même temps, de $7,115,350.50, ce qui indique un déficit de $167,828.61.

Pour ce qui regarde la taxe sur le revenu, le premier ministre projette de faire porter de $300 à $500 l'exemption pour chaque enfant, et il y aura aussi des exemptions pour les dépendants. On veut réduire encore la taxe sur les autos, mais augmenter celle sur la gazoline, qui serait portée à trois sous le gallon, avec quelques exceptions.

Le département d'éducation veut réajuster ses octrois aux maisons d'enseignement secondaire pour donner aux enfants des districts autant de chances qu'aux enfants des villes, et l'on demandera à l'université de réduire ses dépenses.

Lundi soir, le lieutenant-gouverneur a donné l'assentiment royal à cinq mesures adoptées à la présente session, entre autres celle autorisant le payement de plus de $500,000 provenant du revenu de la Commission des liqueurs aux municipalités de la province.

A cette même séance, les députés ouvriers ont soulevé la question du chômage et condamné vigoureusement la politique du cabinet King à ce sujet. Mme Edith Rogers (libérale), J. Kensington Downes (indépendant) et J.-T. Haig (conservateur) les ont soutenus dans leurs attaques contre le gouvernement fédéral.

M. Charles Cannon, ministre de l'instruction publique annonce que la Commission Murray a coûté à la province $11,378.17.

Sur motion de M. Joseph Hamelin (Sainte-Rose), on fournira à la Chambre copie de tous les documents se rapportant à l'affaire Hearst.

Réduction des taxes

M. W.-Sanford Evans, conservateur (Winnipeg), est le premier orateur à faire une critique générale du budget. Il demande une réduction des taxes dès cette session. Le revenu de la province est excessif étant données les conditions actuelles, dit-il. Si le gouvernement n'a pas annoncé un surplus aussi considérable qu'il l'aurait pu, c'est parce qu'il a craint d'indisposer la population. Les taxes et les charges d'aujourd'hui sont devenues un fardeau qui entrave les entreprises. Le gouvernement a laissé passer deux belles occasions qui lui ont été offertes. En arrivant au pouvoir, il pouvait réduire radicalement les dépenses; il s'est contenté de diminuer le taux de l'augmentation. Il pouvait aussi inaugurer une politique de réduction de taxes à cette session et il n'a pas su saisir l'occasion.

M. Evans cherche à démontrer, en se basant sur les comptes publics soumis à la législature, que le gouvernement a encaissé, pendant la dernière année fiscale, trois quarts de million de plus que dans toute autre année, bien que la taxe des grains à livraison future n'ait rien donné pendant la plus grande partie de cette période et que les taxes des corporations et celle du revenu n'aient pas produit autant qu'on pouvait l'espérer raisonnablement. De plus, le gouvernement a tiré du peuple de la province $200,000 de plus qu'il lui était nécessaire, à une époque où un surplus constitue une faute financière plus grave qu'un déficit.

Faute constitutionnelle

Avant d'aborder sa critique générale du budget, M. Evans avait soulevé le point de la constitutionnalité de la forme sous laquelle celui-ci est présenté par le gouvernement. L'orateur y voit une très grave omission en ce sens que les sept millions un quart d'estimés votés par la Chambre à la dernière session pour couvrir la période fiscale du 1er septembre 1924 au 30 avril 1925 n'ont jamais été étudiés en détail. De même on ne permet pas davantage à la législature d'examiner en détail les sommes supplémentaires s'élevant à environ $425,000 demandées par le premier ministre pour achever le terme. M. Evans déclare que ceci constitue une violation des usages parlementaires de la législature manitobaine, des communes fédérales et des communes anglaises concernant le budget.

La critique libérale

M. Norris, en faisant à son tour la critique du budget, blâme aussi l'attitude du gouvernement sur ce point; mais il s'efforce surtout de défendre sa propre administration. On ne lui a pas accordé le crédit qui lui est dû, dit-il. On l'a accusé d'extravagance, mais les dépenses extraordinaires faites par son gouvernement, qui étaient habituellement inscrites au compte de capital, l'ont été au compte de revenu consolidé. De plus la taux alors très élevé du change à New-York a été un facteur important. Il demande que le déficit attribué à son gouvernement soit examiné par des vérificateurs indépendants et l'on s'apercevra qu'il a été grandement exagéré.

Le gouvernement Norris, poursuit l'orateur, a été défait pour son extravagance, mais ceux qui ont aidé à le renverser commencent à s'apercevoir que le gouvernement actuel n'est pas une amélioration. Les libéraux ont été chassés avant d'avoir pu imposer une taxe sur le revenu, et un an après, les électeurs qui lui avaient signifié leur congé se voyaient imposer une taxe sur le revenu. Le gouvernement Bracken n'est pas seulement plus extravagant que son prédécesseur, il a en outre imposé plus de taxes.

Nouvelle évaluation des terres des soldats

W.-C. McKinnell (Rockwood) présente une résolution appelant l'attention du gouvernement fédéral sur la nécessité de faire une nouvelle évaluation des terres, des animaux et du matériel des colons anciens soldats, celle qui a été faite au temps de l'achat ne répondant plus à la valeur actuelle, ce qui porte préjudice à la province.

Pension aux instituteurs

Le bill créant un fonds de pension aux instituteurs a été adopté en troisième lecture lundi soir. Deux changements seulement ont été faits à la première rédaction du bill.

Une école primaire par correspondance pour les avant-postes de la colonisation

Régina — L'hon. S.-J. Latta, ministre de l'instruction publique, annonce que la Saskatchewan va s'occuper de l'instruction élémentaire des élèves habitant les colonies éloignées de la province. Ce sera au moyen d'un cours par correspondance qui comprendra les huit grades élémentaires et sera connu sous le nom de "Outpost Correspondence School". Une personne compétente a été placée à la tête de ces cours qui commenceront prochainement. Ces cours ne s'adressent pas aux enfants qui se trouvent dans des districts d'école organisés, mais seulement à ceux placés où il n'y a pas d'école publique.

Le plus grand port exportateur de blé du monde

Les statistiques qui viennent de paraître montrent que pour l'année écoulée le port canadien de Montréal a été le premier du monde pour les exportations de blé, avec plus de 165,139,000 boisseaux. De janvier à fin novembre 1924, il a dépassé de 95 millions de boisseaux celui de New-York, son plus fort concurrent, et de 17,232,709 boisseaux les sept grands ports exportateurs de blé, y compris New-York, Galveston, New Orleans, Philadelphie, Baltimore, Boston et Norfolk (Virginie).

La course de chiens du Pas

Le Pas, Man. — Le gagnant de la course de chiens du Pas a été le jeune Emile Saint-Godard, 18 ans, qui a couvert les 200 milles en 33 heures, neuf heures de plus que Shorty Russick, le gagnant de l'année dernière, mais il a démontré qu'il n'était pas impossible d'organiser une course de chiens dont 162 milles du parcours sont une voie ferrée. Le jeune coureur est né au Pas et élève des chiens depuis des années.

LA QUESTION DE L'AMBASSADE AU PALAIS-BOURBON

Le discours remarquable d'Aristide Briand, ancien président du Conseil

Nos lecteurs aimeront sans doute à prendre connaissance du grand discours prononcé par M. Aristide Briand en faveur du maintien de l'ambassade française auprès du Vatican.

M. Briand commence par déclarer qu'il sait gré au président du Conseil d'avoir fait sortir la France de son isolement.

Personnellement, il s'applaudit d'avoir été mis, à Genève, à même de constater le rayonnement de la France. Ce serait une faute impardonnable de diminuer si peu que ce soit, à quelque égard que ce soit, la force morale de ce pays.

Il a le regret, pourtant, de se trouver en désaccord avec le président du Conseil, sur un point spécial de sa politique.

"Je ne suis point, dit-il amené à intervenir ici par le souci de ma carrière politique (Rires), car mon avenir est maintenant surtout derrière moi. (Nouveaux rires.)

Je ne saurais me résigner à ne pas maintenir aujourd'hui les vues qui m'ont amené jadis à soumettre au Parlement des projets qui reviennent en discussion.

Je viens demander à mon ami le président du Conseil de ne pas faire le geste irréparable (Mouvement), de ne pas oublier les grands intérêts du pays.

Les principes, oui, c'est entendu, mais leur application importe davantage, car on ne peut pas agir dans l'idéal absolu.

Le rapporteur a fait surtout un discours théorique.

Il s'est référé au temps où les Papes prétendaient non pas diriger seulement les consciences et les âmes, mais régenter les intérêts matériels: ce n'est plus la situation.

Il faut prendre garde de blesser par un geste les consciences et faire, avant tout, le bilan de l'entreprise qu'on commence.

Pour moi, je dis qu'un parti appelé au pouvoir n'est plus un parti (Vifs appl.); il a la charge de la France entière. (Nouveaux appl.)

Il a le devoir d'assurer le respect des croyances.

Combien, en ce pays, souhaitent de voir mettre fin à des procédés dirigés contre certains citoyens, et qui absorbent le meilleur de l'énergie nationale et de l'action gouvernementale. (Très bien! sur divers bancs.)

Challemel-Lacour, qui n'était pas suspect, a dit qu'il était éminemment dangereux d'inquiéter ou même simplement de gêner dans certaines habitudes une fraction quelconque des citoyens, alors qu'en ce pays il existe des régions immenses où les croyances ont une puissance incontestable. (Très bien!)

La nécessité de l'ambassade

On a dit que nous n'avions pas besoin d'être au Vatican, si précieux que soit cet observatoire, parce que nous sommes renseignés par nos ambassadeurs...

Qu'est-ce à dire? Parce que nous serons absents, les autres ne le seront pas.

Quant à moi, mon premier souci est...

M. Renaud Jean. — La grève générale! (Rires.)

M. Briand. — J'ai rompu avec elle toutes relations diplomatiques. (Nouveaux rires.)

Mon premier souci, dis-je, est l'intérêt de mon pays.

Quand des hommes comme Ferry et Goblet ont proclamé l'intérêt national de notre représentation au Vatican, la question du point de vue de la laïcité est résolue.

Dans quelles conditions l'ambassade a-t-elle été rétablie en 1922?

L'orateur rappelle les faits et indique quelques-uns des cas où l'ambassadeur peut avoir à intervenir.

Il s'étonne d'ailleurs que, dans le même projet qui supprime le crédit de l'ambassade elle-même, le gouvernement propose avec la Commission le maintien du crédit pour un conseiller technique en matière religieuse. (Exclamations.)

Ce conseiller, dit le rapport, est d'autant plus nécessaire qu'il n'y aura plus d'ambassade. (Exclamations et rires.)

Et son maintien est justifié par les sujets que le rapport énumère: protectorat en Orient et Extrême-Orient, Commission internationale des Lieux Saints, custodie de Terre Sainte, écoles françaises en Turquie, statut des Congrégations missionnaires, admission du Saint-Siège à la Société des nations, régime des cultes dans la Sarre, union des Eglises, etc.

Avec qui votre conseiller technique discutera-t-il ces intérêts?

Recourra-t-il à d'autres intermédiaires ou à des procédés subalternes indignes d'un grand pays? (Vifs appl.)

La France doit être présente partout où des intérêts internationaux sont en jeu: auprès des Soviets, je l'en approuve, pourquoi pas à Rome?

Lorsque j'étais à Rome, j'ai vu M. Austen Chamberlain, un des plus violents antipapistes, et d'autres délégués, entrer au Vatican, et moi-même j'y serais allé s'il l'avait fallu. Et l'on eût dit une fois de plus: "Ah! le voilà encore à Canossa." Encore une formule bien moderne! (Rires.)

L'orateur montre, par quelques exemples topiques, les résultats pratiques que peut obtenir l'ambassade auprès du Saint-Siège.

Il cite, notamment, la réouverture de nos écoles en Turquie, qui, sans l'intervention du Pape, n'aurait pas été obtenue.

Certains peut-être se soucient peu de ces contingences, mais il faut se souvenir que nous sommes en matière d'influences morales.

La lendemain de la suppression de l'ambassade

Demain donc, vous allez partir; d'autres vont arriver. (Mouvement.)

Les Etats-Unis, le Japon seront présents; les petites nations nées de la guerre, et qui doivent à notre victoire commune leur existence, n'ont pas un accès personnel à Rome.

C'est, pour elles, une nécessité, pour l'obtenir, de se grouper autour d'un centre d'influences morales.

Ce centre, hier, c'était nous; après notre départ, où sera-t-il? Qu'y aura gagné la France? (Très bien!)

Dans quelle situation serons-nous nous-mêmes?

Sera-ce la rupture diplomatique? Non (Mouvement), car la rupture avec un pays, c'est chose grave. Ici, on ne risque rien, et c'est tant pis, car il vaudrait mieux risquer quelque chose.

Ce n'est pas dans un pays comme le nôtre qu'on mesure la puissance d'une institution à ses forces armées, et qu'on méconnait la valeur suprême des forces morales. (Appl.)

Rupture diplomatique? Non, certainement; si vous supprimez l'ambassadeur, et si le Pape, lui, maintient son nonce à Paris, que ferez-vous? (Long mouvement.)

Sans doute, il y a, à Rome même, des cardinaux, en France certains membres du clergé qui peuvent souhaiter que les relations soient rompues.

Eh bien! supposons que vous notifiez la rupture au Saint-Siège, le lendemain vous aurez, dans toutes les chancelleries, la protestation du Vatican.

Les engagements de la France

Vous avez dit, Monsieur le président du Conseil, que vous aviez évacué la Ruhr parce que vous vouliez tenir l'engagement pris par la France.

Soit, vous avez raison: la solidarité entre les gouvernements successifs est à l'honneur de la conscience nationale.

Or, la reprise des relations avec Rome a été faite après des négociations entre les deux pouvoirs, et ratifiée par le pays.

Si vous ne trouvez pas suffisantes les raisons invoquées, il faut vous en expliquer.

La loi de Séparation reconnait la liberté de tous les cultes. Comment ferez-vous face, demain, à la situation que créerait chez les catholiques français la mesure que vous proposez?

Vous êtes-vous demandé quelle répercussion elle aura chez les 30 millions de catholiques des Etats-Unis, chez les 10 millions de catholiques anglais?

Dans votre conscience, comprenant où est l'intérêt national, si vous veniez ici demander le maintien de la situation actuelle, comme la raison de tous vous applaudirait!

Sans doute, Richelieu avait l'allure plus libre, n'ayant pas devant lui 600 députés et 300 sénateurs (Rires), mais il faut en prendre son parti.

Les trois internationales

M. Briand, poursuivant sa démonstration de la nécessité pour la France d'être représentée partout où ses intérêts sont en jeu, déclare:

Même avec les Soviets, qui nous préparent des refus cordiaux et fraternels (Sourires), il faut tenir.

Deviendriez-vous clérical, parce que vous donnerez des instructions à un ambassadeur pour régler certaines questions avec le Pape? (Rires.)

Actuellement, trois Internationales: l'une de temps immémorial, l'Internationale des catholiques, l'Internationale blanche...

Voix à l'extrême gauche. — Noire!

M. Briand. — Vous n'avez vu que des prêtres, mais leur chef, le Pape, est vêtu de blanc. (Rires.)

L'Internationale rouge: nous y sommes représentés.

L'Internationale, née de la guerre, des peuples qui veulent la paix: nous y sommes représentés, et c'est tant mieux.

Permettez-moi de rappeler à cette occasion qu'en pleine guerre La Mecque était tombée entre les mains d'un chef tourné vers la France, j'ai organisé un pèlerinage, un pèlerinage magnifique, dont nous avons payé tous les frais, et j'ai promis une mosquée, et elle est élevée. (Rires et applaudissements.)

Demain, au prochain Congrès panislamique, où, après la rupture d'Angora, s'instituera peut-être un Saint-Siège musulman, la France s'en désintéressera-t-elle? (Applaudissements au centre et à droite.)

Placez-vous, Monsieur le président du Conseil, non au point de vue républicain, mais au point de vue catholique. (Rires.)

Rappelez-vous François Ier, dans le pays même des Croisades, signant, malgré son titre de roi catholique, un traité d'alliance avec le sultan.

M. Herriot. — Je crois que c'est moi qui continue la politique de François Ier. (Rires.)

M. Briand. — Mais lui ne réduisait pas le nombre de ses ambassades. Il l'augmentait d'une unité. (Applaudissements et rires.)

L'affaiblissement moral de la France

Demain, on se demandera: Pour quelle raison cette rupture intervient-elle? Quels en sont les avantages, les bénéfices moraux ou matériels?

Pour moi, j'y vois l'affaiblissement moral de la France.

En un moment où, bien à tort, on sème la panique financière, pensez que le redressement financier a besoin du concours de tous.

Je ne crois pas que les catholiques français désertent leur devoir, mais des campagnes seront faites pour les en détourner. (Interruptions à gauche et mouvements divers.)

Nos adversaires du dehors s'y emploieront. Je supplie M. le président du Conseil d'éviter l'irréparable.

Du geste qui se prépare et qu'aucun motif d'ordre diplomatique ne légitime, on ne peut attendre aucun bénéfice matériel ou moral.

Pourquoi en assumer les inconvénients?

Il faut, a-t-on dit, choisir entre la fille aînée de l'Eglise et la France de la Révolution!

Mais nos grands révolutionnaires, en pleine Terreur, envoyaient auprès du Saint-Siège un ambassadeur, en lui donnant pour instructions de se plier aux rites du lieu!... C'étaient cependant de rudes laïques, ces hommes-là, et j'ai bien le droit d'invoquer leur patronage.

Le Premier Consul n'écrivait-il pas à son représentant: "Traitez le Saint-Père comme s'il avait une armée de 100,000 hommes"? (Mouvement.)

Plus près de nous, mêlés à toutes les luttes politiques, n'avons-nous pas vu unanimes en cette question, des hommes comme Gambetta, Challemel-Lacour, Waldeck-Rousseau?...

M. le président du Conseil est en présence d'un acte grave à accomplir.

J'ai confiance en lui pour prendre la solution qui ne nuira pas au pays.

Nos concitoyens sont assez intelligents pour s'élever à la compréhension de certaines nécessités politiques.

Personne mieux que M. le président du Conseil ne peut le leur faire comprendre. (Vifs appl.)

L'abbé Wetterlé irait au Vatican

Paris — D'après le "Matin", l'abbé Wetterlé serait nommé délégué de la France auprès du Vatican pour les questions religieuses de l'Alsace et de la Lorraine.

Pour combattre l'augmentation du prix du pain en France

Paris — La Chambre des députés a donné au gouvernement Herriot un vote de confiance de 325 contre 215 sur un projet de loi dont le but est de combattre l'augmentation du prix du pain. Ce projet de loi stipule les déclarations obligatoires de tous les approvisionnements et en autorise la réquisition en cas de nécessité.

Vol de Paris à New-York sans arrêt

Paris — Le sous-secrétaire d'Etat pour l'aéronautique aurait, si l'on en croit les journaux, le projet de faire exécuter le vol Paris-New-York sans arrêt en aéroplane. Les journaux ne fournissent aucun détail.

La neige en France

Paris — Exceptionnellement, il n'a pas encore neigé, ce qui est inaccoutumé à pareille époque, surtout qu'il a fait grand froid. A ce propos, voici les moyennes de jours neigeux dans les principales villes d'Europe: Moscou, 71 jours; Vienne, 32 jours; Berlin, 32 jours; Metz, 30 jours; Bruxelles, 21 jours; Strasbourg, 16 jours, et Paris bon dernier avec 13 jours.

La solde des poilus

Paris — La solde des poilus, qui est actuellement de cinq sous par jour, sera augmentée sensiblement, si un projet de loi dont plusieurs députés sont partisans, et qui a été présenté à la Chambre, est adopté. D'après ce projet, le soldat de deuxième classe touchera 1 franc 25, le soldat de première classe 1 franc 35, les caporaux 1 franc 45 et les sergents 2 francs 70.

VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 FEVRIER 1925 NUMERO [illegible]

Ce n'est que par l'émulation et la rivalité fraternelles que pourra s'élever le niveau de notre esprit national.

Sénateur BELCOURT.

LA LIBERTE

[illegible] les meilleures écoles et les meilleurs catéchismes, si l'enfant, en rentrant, trouve sur la table un journal qui dit tout le contraire. La mauvaise presse, voilà l'ennemi!

SA GRANDEUR MGR A.-A. SINNOTT

Sa Grandeur Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, célébrera, le 18 de ce mois, le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale. Le clergé et les fidèles du diocèse s'uniront d'un seul coeur pour fêter l'heureux événement. Vingt-cinq ans de prêtrise: quelle somme de bien accompli, de grâces et de bénédictions distribuées cela représente, surtout quand pendant un tiers de cette période — comme c'est le cas présent — le jubilaire a connu la plénitude du sacerdoce!

* * *

Alfred-Arthur Sinnott naquit à Crapaud, Ile du Prince-Edouard, le 22 février 1877. Peu de temps après sa naissance, sa famille s'établit sur une ferme près de Morell; c'est là que s'écoula son enfance et son adolescence. Il était le plus jeune d'une famille de onze enfants qui furent élevés dans un pays de mission où la messe ne se disait que tous les trois dimanches. Sa première instruction religieuse lui fut donnée presque exclusivement par sa pieuse mère. Il étudia d'abord à la petite école; il alla ensuite aux Collèges du Prince de Galles et de Saint-Dunstan à Charlottetown; il fit sa philosophie et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal où il passa cinq ans. A l'automne de 1899 il se rendit à Rome et poursuivit ses études à la fameuse école de Saint-Apollinaire. Le 18 février 1900, il était ordonné prêtre par Mgr Stonar, archevêque de Trébizonde. En août 1901, le jeune prêtre revint au Canada et visita la maison familiale à Morell. En septembre de la même année, il était nommé professeur au Collège de Saint-Dunstan. Deux ans plus tard, il devenait secrétaire particulier de Son Excellence Mgr Donata Sbaretti, Délégué Apostolique du Canada, position qu'il occupa pendant une période d'environ onze ans. En 1907, l'abbé Sinnott était fait Camérier particulier de Sa Sainteté Pie X avec le titre de Monsignor. En décembre 1915, il fut nommé par le Saint-Siège archevêque du diocèse nouvellement formé de Winnipeg. Consacré à Ottawa par Son Excellence Mgr Stagni, Délégué Apostolique, il prit possession de son siège le 23 décembre 1916.

Le 18 février S. G. Mgr Sinnott aura ainsi quarante-huit ans d'âge, vingt-cinq ans de prêtrise et un peu plus de huit ans d'épiscopat.

* * *

La *Liberté* s'associe de tout coeur aux fêtes qui vont marquer les noces d'argent du premier archevêque de Winnipeg. Elle est heureuse d'offrir au vénéré jubilaire, au nom de ses lecteurs, ses félicitations et ses voeux les plus sincères pour un long et fructueux épiscopat.

D. F.

LE CONSEIL PRIVE

Il est fort probable que la décision du comité judiciaire du Conseil privé concernant la loi Lemieux va provoquer un intense débat au parlement. On y examinera sans doute les points constitutionnels soulevés par l'auguste tribunal; mais nous ne serions pas surpris que le débat pesât plutôt sur le tribunal lui-même.

Tous n'admettront pas que le Conseil privé doive rester longtemps encore notre cour de dernière instance. Il semble bien que nous approchions du jour où nous demanderons à la Cour Suprême du Canada d'assumer elle-même cette importante fonction. La presse canadienne est remplie de commentaires qui indiquent cette voie au parlement; de Londres nous arrivent des dépêches qui déclarent que la Couronne acquiescera au changement, s'il est sollicité.

Cette question, du reste, n'est pas une nouvelle histoire; il y a longtemps que nos hommes d'Etat ont manifesté des velléités de renoncer aux bons offices du Conseil privé. Précisément à propos de l'imbroglio scolaire du Manitoba, un ministre important du cabinet Laurier, l'honorable R.-W. Scott, prononçait, dès 1893, les très nettes paroles que voici:

"*Le cas du Manitoba* — il s'agit du premier appel — *alla au Conseil privé, ce qui, à mon avis, est excessivement regrettable.... Dans les commencements, aux jours saxons, avant la conquête normande, les appels des sujets à la couronne étaient portés jusqu'au Souverain personnellement. Le Souverain siégeait en tribunal — c'était l'appel final, et c'était un droit que tous étaient censés posséder; mais dans les temps modernes, cet appel n'existe plus — le comité judiciaire n'est ni plus ni moins qu'un tribunal ordinaire et par conséquent il est absurde pour nous d'aller en appel au Conseil privé. Comme question de fait, les décisions de cette cour ont été des plus fâcheuses (most unsatisfactory), non seulement dans ce cas-ci, mais en règle générale. La plus grande incertitude y règne. Ce sont des messieurs dont on ne peut s'attendre qu'ils prennent beaucoup d'intérêt à nos affaires. Ils connaissent peu des conditions de notre pays...*"

Des observations comme celles que nous venons de citer ont encore plus de force aujourd'hui puisque depuis 1893 les Dominions britanniques ont avancé formidablement dans la voie de l'émancipation politique, dans la voie de l'indépendance, pour nous servir d'un mot qui sonne fort à l'oreille. En 1893 nous étions une modeste *colonie;* aujourd'hui nous proclamons à tout propos notre autonomie complète, et l'Angleterre n'y contredit pas. N'est-ce pas lord Milner lui-même, ce pilier de la centralisation, qui, en juillet 1920, faisait la déclaration suivante en sa qualité de membre du gouvernement anglais:

"*Le gouvernement accepte franchement la position que nous sommes des NATIONS ASSOCIEES, D'UN STATUT EGAL.*"

Quelques semaines plus tard, le *Free Press* de Winnipeg donnait son opinion en la manière suivante, et il y est question du Conseil privé:

"*Un principe fondamental, dès maintenant vainqueur, sera comme la pierre de touche dans chaque éventualité qui pourra se produire. Avec ce principe bien en vedette, il n'y a pas de problème au sujet des relations impériales auquel on ne puisse trouver une solution. Ce principe est celui de L'EGALITE ENTRE NATIONS BRITANNIQUES... Visiblement le cabinet britannique, d'après cet arrangement, n'aura pas plus de contrôle sur les affaires canadiennes que le gouvernement canadien n'aura de contrôle sur les affaires de la Grande-Bretagne. Le contrôle législatif (legislative overlordship) du gouvernement anglais tombe... Le droit prescriptif du comité judiciaire du Conseil privé — un tribunal non-canadien — de permettre des appels du Canada, et son pouvoir discrétionnaire de renverser les jugements des tribunaux canadiens doit aussi disparaître.*"

Un éminent professeur de droit constitutionnel, le Dr Keith, de l'Université d'Edinbourg, apprécie de cette manière le comité du Conseil privé entendant les causes des Dominions: "*un reliquat de la suprématie impériale remontant à cette époque où les tribunaux coloniaux auraient pu commettre de graves injustices à moins d'être soumis à un frein efficace.*"

Voilà pour nos législateurs bien du fer au feu. Il nous tarde de les voir à l'oeuvre. Encore une fois, nous croyons à un changement prochain. De fait, pourquoi nos tribunaux canadiens ne connaîtraient-ils pas, de façon finale, de toutes les causes qui peuvent surgir en territoire canadien? Nos magistrats locaux sont probablement plus en mesure que les jurisconsultes anglais d'interpréter nos lois. Dans toute loi, il y a la *lettre*, qui en forme comme l'enveloppe extérieure, et il y a *l'esprit*, qui en est la substance. Cet *esprit* de la loi se compose du but déclaré du législateur, des circonstances qui ont amené la présentation de la loi, des interprétations qui en ont été données au temps de l'adoption du texte. Dire ces choses c'est, croyons-nous, indiquer quelle sera éventuellement, pour ce problème, la solution plausible, logique et raisonnable.

Noël BERNIER.

UNE REPONSE DU CARDINAL LUCON

L'archevêque de Reims remercie le cardinal Bégin de ses sympathies aux catholiques français

Québec — Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, avait écrit, il y a quelque temps, une lettre aux cardinaux français pour leur dire ses sympathies dans la lutte qu'ils font à la politique anticléricale du gouvernement Herriot.

Il vient de recevoir une belle réponse de Son Eminence le cardinal Luçon, archevêque de Reims.

Voici le texte de la lettre du cardinal Luçon:

Reims, le 13 janvier 1925.
En la fête de saint Rémi,
apôtre des Francs.

Eminentissime Seigneur,

Vous nous prouvez d'une façon bien émouvante la profondeur des sympathies qui attachent encore, après près de quatre siècles, les descendants canadiens de nos vieilles familles françaises à la France catholique. Par l'intérêt que vous prenez aux événements de notre pays, vous nous apportez un précieux réconfort dont nous vous sommes reconnaissants.

Vous êtes douloureusement ému des menaces prononcées contre les droits et les libertés dans notre pays, mais vous applaudissez aux protestations qui s'élèvent de toutes les parties du territoire contre la politique sectaire du parti qui a réussi à s'emparer du pouvoir. Les sectes antichrétiennes qui conspirent dans le but de déchristianiser le monde ont voulu commencer par la France, parce qu'elle était jusqu'ici la grande nation catholique, la plus active, la plus attachée au Siège de Pierre, la plus féconde en apôtres de l'Evangile. Elles ont pensé que si elles pouvaient déchristianiser la France, elles auraient ensuite plus facilement raison des autres. Et voilà pourquoi les sectes et les ligues franc-maçonnes, héritières de l'esprit des philosophes du XVIIIe siècle dans lesquelles s'incarnent aujourd'hui les puissances de l'enfer se sont acharnées sur notre pays.

Elles ont commencé par la violence à la Révolution de la fin du XVIIIme siècle. Mais la violence tourna l'opinion du côté des victimes contre les bourreaux. Ayant compris que la violence ne leur réussirait pas, elles résolurent d'employer les moyens légaux: "Opprimamus Israelum sapienter". Et elles se sont appliquées à faire passer l'un après l'autre les articles de leur programme dans la loi. C'est ainsi qu'elles ont fait voter des lois pour mettre Dieu et la religion hors de la constitution, de toutes les institutions publiques, de toute notre vie nationale. Ce sont ces lois qu'on appelle les lois laïques, ou lois de laïcité, parce qu'elles ont pour but de séculariser la société, de laïciser tout l'ordre des choses publiques. Et elles ont couronné leur oeuvre par la loi de séparation qui renferme toutes les autres.

Certes, elles ont fait par là un grand mal à notre pays. Cependant, il reste encore du sang chrétien dans les veines de notre peuple. Si nous avons beaucoup d'indifférents ou de chrétiens peu pratiquants, nous avons encore des élites qui ne le cèdent à celles d'aucun autre pays.

La France chrétienne a donné au monde une belle preuve de son attachement à la foi catholique, lorsqu'en 1906 le clergé a fait généreusement le sacrifice de tous ses biens temporels, pendant que les fidèles prenaient à leur compte la charge de l'entretien du culte et de ses ministres, plutôt que de se séparer de la Chaire de Pierre.

Et en agissant ainsi, la France chrétienne a rendu aux autres nations catholiques un éminent service. Si, en 1906, nous avions accepté les associations cultuelles, qui, telles qu'on nous les offrait alors, n'étaient qu'une constitution laïque de la religion, les sectes triomphantes auraient aussitôt entrepris de les faire accepter par les gouvernements des autres pays, en s'autorisant de l'exemple de la France. La France, comme le disait S. E. le cardinal secrétaire d'Etat aux quatorze évêques que Pie X avait consacrés de sa propre main pour la France, est le premier régiment de l'armée catholique attaquée, dont la résistance couvrait tous les autres.

La cause que nous soutenons est celle de toutes les nations catholiques. Vous l'avez compris, Eminence, en déplorant avec nous le mal que nous font les ennemis de l'Eglise et le scandale que donnent au monde nos gouvernants sans religion, vous compatissez à nos épreuves, vous nous réconfortez dans nos luttes par vos encouragements, vous nous aidez par vos prières.

Nous vous en sommes profondément reconnaissants. Priez pour nous. Oui, priez pour que "l'Etat français, purgé de tout venin révolutionnaire, reprenne bientôt le chemin de ses historiques destinées". Priez pour que, en faisant triompher en France la cause de Dieu et de la liberté de l'Eglise, nous réussissions à épargner aux autres nations catholiques le malheur de connaître jamais les épreuves par lesquelles nous passons.

Veuillez agréer, Eminence, l'hommage de ma profonde vénération et de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

L.-J. Card. LUCON,
Arch. de Reims.

P. S. — Cette lettre n'est point écrite au nom des cardinaux français, mais seulement en mon nom personnel.

Le mot "film" est admis au dictionnaire

Paris — Par décision de l'Académie française, qui s'occupe de la revision du dictionnaire, le mot "film" sera dorénavant un mot français.

M. Poincaré, les maréchaux Joffre et Foch, membres de l'Académie, ont pris part à la discussion au cours de laquelle le mot "film" a été admis à prendre place dans le dictionnaire de la langue française.

Les Oblats dans la Colombie Anglaise

Vancouver — Les Oblats de Marie Immaculée ont construit une nouvelle maison provinciale à Vancouver. Les Jésuites et les Rédemptoristes y ont aussi établi des paroisses, qui seront comme des pied-à-terre d'où ils rayonneront dans la Colombie.

CHOSES DE RUSSIE

Peut-on s'entendre avec les Soviets?

Il n'y a pas une très grande distance entre la capitale russe et les grandes capitales d'Occident, Berlin, Londres, Paris. C'est une affaire des plus simples que d'aller à Moscou, d'y passer quelques semaines et d'en revenir. Des hommes politiques très importants, parmi ceux qui, précisément, nous gouvernent, ont accompli ce voyage, ou plutôt ce pèlerinage. Ils en ont rapporté des volumes plus ou moins gros, où ils nous expliquent que l'existence, après tout, n'est pas sensiblement différente dans la Russie soviétique, de celle des autres pays civilisés.

Et cependant, le gouvernement de cette Russie soviétique est absolument différent de tous les autres gouvernements, passés et présents. Non seulement il est différent, mais, ce qui est plus grave, nous ne savons pas au juste en quoi il consiste. Les conditions dans lesquelles il fonctionne, les mobiles auxquels obéissent ceux qui l'exercent, leurs relations entre eux, leurs dissensions, leurs querelles (car il s'en produit très certainement), les sautes brusques d'influences qui donnent l'autorité tantôt à l'un, tantôt à l'autre, tout cela, que nous aurions pourtant tant d'intérêt à savoir, nous demeure à peu près impénétrable. Nous sommes beaucoup moins renseignés sur ce qui se passe à Moscou que sur ce qui se passe à Pékin, encore que ces deux villes soient situées toutes les deux en Asie.

Un voile très épais enveloppe tout ce qui concerne les dictateurs bolchevíques. L'histoire ne connait pas d'exemples d'un gouvernement aussi occulte, aussi mystérieux. Le fameux Conseil de Venise n'était rien en comparaison. Il est curieux et assez attristant que ce gouvernement-là soit considéré par certains comme le modèle des gouvernements à venir.

Trotsky, tout puissant il y a deux ans, réorganisateur et chef suprême de l'armée rouge, ce qui faisait de lui, après Lénine, un des maîtres de l'Etat, est maintenant en pleine disgrâce. Quelles sont au juste les raisons de cette défaveur? En dehors d'une demi-douzaine d'initiés qui ne disent rien, et pour cause, personne n'est en mesure de nous l'expliquer avec précision. On nous raconte communément que Trotsky favorisait les tendances modérées (cette modération étant d'ailleurs des plus relatives) en opposition aux tendances extrémistes, actuellement prépondérantes. Cependant, le correspondant du "Temps", généralement bien informé des choses russes, donnait, ces jours derniers, une version toute différente. D'après lui, Trotsky aurait conseillé, le printemps dernier, une intervention militaire en Allemagne, afin de soutenir, à l'aide de l'armée rouge, les communistes d'outre-Rhin. Ce prétendu modéré serait donc partisan de la politique la plus violente.

Un tel exemple est des plus significatifs. Il souligne l'ignorance où nous sommes des secrets du gouvernement soviétique.

Dans tous les autres pays civilisés il existe des journaux plus ou moins indépendants, un Parlement, une Opposition. Grâce à eux, par la surveillance qui s'exerce ainsi sur le gouvernement, le public, au dedans et au dehors, est d'ordinaire assez bien renseigné. Rien de pareil en Russie. Aucune élection libre, sauf quelques vagues simulacres qui ne sauraient donner le change à personne. Aucune assemblée représentative. Aucun journal, en dehors des organes officiels du parti, les seuls qui, pouvant être imprimés et lus, deviennent ainsi une sorte de Bible. C'est l'étouffement le plus systématique et le plus impitoyable de toutes les libertés, liberté de conduite, liberté de conscience, etc., etc.

Nos enquêteurs en Russie soviétique, bien qu'ils soient tous des parlementaires éminents, ont glissé avec soin sur ce point qui est cependant capital. Les Soviets ne tolèrent pas de Parlement et déclarent bien haut qu'ils n'en toléreront jamais. Ils ne tolèrent pas davantage d'Opposition.

Un dictateur sud-américain à qui, sur son lit de mort, le confesseur recommandait de pardonner à ses ennemis, lui répondit d'une voix défaillante: "Je n'en ai pas. Je les ai tous massacrés!"

Les dirigeants soviétiques pourraient faire la même réponse. Ils font ce qu'ils veulent et comme ils le veulent. Ils n'ont aucun contrôle, aucun budget. Alors que, de leur propre aveu, une partie de leur peuple meurt de faim, alors qu'ils quémandent un peu partout des secours pour le nourrir, ils dépensent des sommes énormes, "colossales", pour soutenir dans tous les pays la propagande communiste. Les personnes les mieux informées évaluent ces sommes annuelles à deux cents millions de roubles or, soit près de deux milliards de francs. Etonnez-vous après cela que nos communistes disposent de beaucoup d'argent pour leurs journaux, leurs tracts, distribués à profusion, avec une prodigalité folle, pour leurs comités et leurs réunions. S'ils n'avaient que leurs propres ressources, celles-ci, par suite du nombre extrêmement restreint de leurs adhérents, seraient bien vite taries. Mais ils ont la caisse des Soviets, qui constitue une réserve inépuisable.

Ces dirigeants soviétiques (on ne saurait trop insister là-dessus) sont en même temps les chefs de la "Troisième Internationale communiste". Zinovief, au moment de la divulgation de sa fameuse lettre, a essayé vainement de le nier. La chose n'est pas niable. Tous ceux qui voudraient avoir des renseignements détaillés sur ce sujet n'ont qu'à lire le petit livre du colonel Rézanof: "La Troisième Internationale communiste": le "Komintern", comme on appelle cette dernière, ne fait qu'un avec le gouvernement soviétique. Ses directives, sa politique sont les mêmes. Les Soviets ont ainsi, dans chacun des pays, des moyens d'action, un parti constitué, discipliné comme aucun parti ne l'a jamais été, marchant au doigt et à l'oeil, suivant aveuglément le mot d'ordre de Moscou. C'est là justement ce qui donne à ce gouvernement son caractère et son originalité propres. Il pourrait reprendre le mot fameux et s'écrier: "Ma patrie c'est l'univers!"

Il est partout et nulle part. Son appellation officielle en témoigne, ainsi qu'on l'a remarqué, non sans raison, au moment où Krassine a remis ses lettres de créance. "Union des Républiques socialistes soviétiques", tel est le titre qu'il se donne. C'est à dessein que le mot "Russie" n'est pas prononcé: les Soviets prétendent déborder bien au delà de la Russie. Leur principe d'action, leur raison d'être c'est la propagande communiste. Leur demander d'y renoncer, ainsi que le gouvernement français vient de le faire, c'est témoigner d'une naïveté ou d'un aveuglement sans bornes. C'est commettre une véritable pétition de principe. Les Soviets ne peuvent pas renoncer à la propagande communiste, pas plus qu'un être vivant ne pourrait se passer de respirer.

Toutes ces diverses raisons s'ajoutant les unes aux autres, s'enchaînant les unes dans les autres, font qu'il est absolument impossible à un gouvernement normal, quel qu'il soit, où qu'il soit, de s'entendre avec les Soviets. Pour s'entendre, il faut être deux. Or, le gouvernement soviétique n'a rien d'un gouvernement régulier, normal. Une communauté de rapports suppose tout au moins quelques principes communs. Il n'y a aucun principe commun entre les Soviets et les nations occidentales. Les règles auxquelles nous sommes le plus fermement attachés n'existent pas pour eux.

Vous pouvez les reconnaître tant que vous voudrez. Soyez sûrs que, en ce qui les concerne, ils ne vous reconnaîtront jamais!

Raymond RECOULY.

(Le "Figaro")

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

L'indépendance de la presse

Le Progrès du Saguenay (Eugène L'Heureux):

Il est presque toujours téméraire de soulever cette question de l'indépendance de la presse, tant il est rare qu'elle soit comprise.

Entendons-nous bien: pour un journal, être indépendant, ce n'est pas s'abstenir de traiter les questions politiques; ce n'est pas éviter de dire qui, selon lui, a tort, des conservateurs ou des libéraux; ce n'est pas oublier son droit, que dis-je? son devoir de proclamer la vérité, de signaler les torts et les mérites des administrateurs. Tout cela, ce ne serait pas de l'indépendance, mais de la neutralité; et un journal faillirait à sa tâche, s'il restait impassible et neutre en présence des problèmes politiques dont les solutions étendent leur influence à toute la vie nationale, économique et sociale du peuple. D'ailleurs, ne demandons pas aux journaux une impossibilité essentielle: la théorie enseigne et l'expérience démontre clair comme deux et deux font quatre que la neutralité est incompatible avec le rôle de la presse.

Mais le journal indépendant, c'est celui qui exprime des convictions sincères, affranchies de tout préjugé comme de toute arrière-pensée; c'est celui qui est prêt à applaudir le bien partout où il se trouve et à fustiger le mal sans égard aux sympathies personnelles ni aux intérêts particuliers; c'est celui qui, sans jamais aliéner sa liberté, peut appuyer tantôt les libéraux, tantôt les conservateurs, selon que ceux-ci ou ceux-là lui paraissent servir davantage, en même temps que la cause des principes, celle des intérêts matériels du pays, de la province et du comté.

Les Canadiens français de l'Ouest

Conclusion d'un article de Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, dans la Semaine Religieuse de Québec:

Rappellerai-je ici le rôle bienfaisant de l'Association d'Education du Manitoba, qui organise et monopolise la lutte contre la persécution, et canalise toutes les énergies de la race pour en faire une puissance motrice capable de renverser tous les obstacles. "Jusqu'au bout" est sa devise. L'Association Catholique Franco-Canadienne, communément appelée l'A. C. F.-C., qui groupe notre race pour la résistance, manifestait, à son dernier congrès, une vitalité vraiment étonnante. Eh bien, un peuple, si peu nombreux soit-il, mais ainsi organisé, discipliné, obéissant à ses supérieurs religieux, gardant forte au coeur l'allégeance à son drapeau, appuyé sur un Québec solide, peut opérer les miracles dont est seul capable le catholicisme.

On parle du miracle canadien de ces 60,000 Canadiens abandonnés par la mère-patrie en 1760. Ce miracle est en train de se renouveler au Manitoba, où nous avons plus de 40,000 Canadiens groupés en paroisses, avec écoles, prêtres, journaux, collèges, couvents. Et ce groupe n'est pas abandonné à lui-même; il peut et doit compter sur le secours de la province-mère. Comme dans les cantons de l'Est d'où nos Canadiens ont pacifiquement expulsé les autres nationaux, ainsi au Manitoba nous occupons les deux côtés de la vallée de la rivière Rouge, la partie méridionale du Manitoba, les montagnes de Pembina, et nous commençons à envahir le domaine des Strangers.

Le miracle que nos compatriotes manitobains réalisent, nous le réalisons aussi dans la Saskatchewan et l'Alberta. Nous remplirons le rôle providentiel à nous dévolu, qui est de porter la foi et la civilisation sur tout le nord du continent.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 13 février 1875

L'amnistie

Le ministère MacKenzie propose, à l'ouverture du parlement fédéral, "une amnistie complète à tous ceux qui ont été impliqués dans les troubles du Nord-Ouest, à l'exception de Riel et de Lépine, qui auront à subir le bannissement pour cinq ans, et de O'Donohue qui reste étranger à cette amnistie."

M. Ryan, de Marquette, Man., doit proposer un amendement aux résolutions de MacKenzie, afin de ne pas appliquer l'amnistie aux auteurs de la mort de Thomas Scott, et, au cas d'un pardon conditionnel, d'ajouter André Nault à la liste des exilés.

Il est dit que M. Masson proposera un amendement demandant une amnistie générale et sans conditions.

Les membres français sont divisés.

Un orgue pour Saint-Boniface

Les amis des missions de la province ecclésiastique de Saint-Boniface à Montréal voient avec plaisir venir le vingt-cinquième anniversaire de l'élection de Mgr Taché à l'épiscopat (24 juin) et le trentième anniversaire de son départ pour la Rivière-Rouge. Des listes de souscriptions sont ouvertes, sous la direction de M. Malo, ancien missionnaire, pour lui offrir à cette occasion un orgue, instrument de musique encore inconnu au Nord-Ouest.

* * *

Une pétition couverte d'un nombre considérable de signatures a été envoyée à Ottawa pour solliciter le règlement de la question des "claims" pris avant le transfert et que met à néant une loi inique du Sénat.

* * *

Les vieux habitants du pays assurent que de longtemps l'hiver n'a été aussi rude. Moyenne, 25 degrés au-dessous de zéro.

Deux nouveaux postes de radio

Ottawa. — Le gouvernement fédéral érigera deux nouveaux postes de radio à Fort Smith et aux Iles Herschel, cette année. Il en érigera plus tard à Chesterfield Inlet et à Fort Churchill. Ces stations seront en communication constante avec Winnipeg de sorte que les membres de la gendarmerie royale à cheval qui font la police des régions polaires et arctiques pourront recevoir leurs instructions du gouvernement fédéral et [illegible] leurs rapports.

Les Jeux de la 'Liberté'

Série No 10

34.—CHARADE

— Mode de locomotion
Ne vous donnant pas le vertige;
Pour ne pas verser, il exige
Cependant quelque attention.
— C'est bien la fin d'une prière
Qu'on écoute attentivement
Quand le prêtre, pieusement,
Accomplit son saint ministère.
— Le tout est la belle vertu
Des coeurs d'or, des âmes aimantes;
Donnez, de vos mains innocentes,
Au pauvre, de haillons vêtu.

35.—MOTS EN S

— Navigateur de la Hollande.
— Entoure l'Afrique et l'Islande.
— De la gamme un son bien connu.
— On l'obtient dans un fin menu.
— Rongeur. — Un bon est chose rare.
— Pronom vague. — Non loin du phare,
Il traverse l'eau, sans effort,
De la jetée à l'avant-port.
— Dépôt d'apparence vaseuse.

36.—CORRECTION

Nos lecteurs savent qu'il se glisse toujours dans un journal un certain nombre d'erreurs: coquilles, lettres tombées, fautes d'orthographe, lignes manquantes ou transposées, etc. Ce numéro de la Liberté n'en est pas exempt plus que les autres. Une lecture attentive de toutes les parties du journal permettra aux concurrents d'en dresser la liste. Pour alléger leur travail, les annonces seront exclues du concours. Indiquer le ou les mots fautifs et en désigner la place exacte dans le journal. Ex.: "singe" pour "signe", page 7, 3me colonne, 6me paragraphe.

Les solutions de ces problèmes seront publiées dans le numéro du 25 février. Nous recevrons les réponses mises à la poste jusqu'à la date du 23 février.

Joindre à tous les envois le coupon ci-dessous.

La semaine prochaine, nous donnerons les solutions de la Série No 9 parue dans notre numéro du 4 février.

AVIS IMPORTANT — Les concurrents qui nous adressent dans un même envoi les solutions de deux séries différentes doivent les inscrire sur deux feuilles séparées. Ceci est absolument indispensable pour notre travail de classement. Ne jamais joindre à ces envois des "Jeux de la Liberté" des communications pour la rédaction ou l'administration du journal.

Les Jeux de la "Liberté"

11 FEVRIER 1925

Ce coupon devra accompagner tout envoi de solutions. Celles-ci devront être mises à la poste ou déposées à nos bureaux le lundi 23 février, au plus tard.

Nom ....

Adresse **No.10**

Les solutions devront être adressées comme suit:
Les Jeux de la "Liberté",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Solutions des problèmes de la Série No 8

28.—MOTS EN LOSANGE

```
      P
    S A C
  S A P I N
P A P Y R U S
  C I R E E
    N U E
      S
```

29.—COMPOSITION (PHRASE GRADUEE)

Quelques-unes des solutions envoyées:

A la foi vive Jésus promit bonheur immortel.
(Charles Jacob, Sainte-Rose du Lac, Man.)

A un ami fier, loyal, service généreux, affection inlassable, constamment surnaturelle.
(Marie Dyrda, Saint-Boniface.)

A la vie pure, vraie, sainte, succède complète béatitude: enivrement inaltérable, irrésistible, imperturbable, idescriptible!!!
(Irène Catellier, Saint-Pierre-Jolys, Man.)

A sa mie émue, gênée, Joseph raconta quelques histoires émouvantes, pathétiques, instructives, intéressantes, ininterrompues, extraordinaires, invraisemblables.
(Jean Lambert, Saint-Pierre, Man.)

O le bon, sain, utile, savant journal canadien "La Liberté", combattant vaillamment, réconfortant véritablement, charitablement, avantageusement, perquisitionnant philosophiquement!
(Bernadette Roy, Académie Saint-Joseph)

A la foi vive, forte, sacrée, ardente, pratique, lumineuse, vivifiante, succéderont ravissements inexprimables, inévitablement, infailliblement, intarissablement, vraisemblablement.
(Yvonne Fréchette, Saint-Pierre, Man.)

A ce nom, Dieu, Jésus, soient offerts hommages multiples, adorations incessantes, universelles, sempiternelle reconnaissance, anéantissements incommensurables, héroïco-méritoires auto-mortifications, psycho-enthousiastes, archiextraéloquentes catholico-prédications, eucharistico-sacrifices transsubstantiationnels...
(V. Gabillon, O.M.I., Sacred Heart, Alta)

30.—VERS A COMPLETER

La raison conduisait le crayon dans sa main.
Sur lui-même il moulait les plis du coeur humain.
Pour peindre la souffrance, il sondait ses blessures,
Poète, ce sont là tes armes les plus sûres.
Ta flèche est plus agile et son trait plus vainqueur,
Alors qu'elle a trempé dans le sang de ton coeur.

ECHOS DU VOYAGE DE LA "BONNE ENTENTE"

Discours du Chanoine Chartier et du Sénateur Belcourt à Montréal

De tous les discours prononcés au banquet de la "Bonne Entente" à l'hôtel Windsor, à Montréal, les plus remarqués ont été ceux de M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, qui représentait S. G. Mgr Georges Gauthier, et du sénateur Belcourt, président de l'Association canadienne-française de l'Education de l'Ontario.

Discours du chanoine Chartier

Voici les paroles du chanoine Chartier:

M. le président,

J'ai eu si souvent l'occasion de rencontrer nos amis d'Ontario chez eux et comme leur hôte, et j'ai été accueilli si chaleureusement que je considère comme un grand privilège de pouvoir souhaiter à nos distingués hôtes ontariens la bienvenue au nom de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal.

Messieurs, vous cherchez à assurer l'unité nationale canadienne et la bonne entente entre les races qui la composent. Votre initiative ne comporte-t-elle pas une double signification: que "la bonne entente" fait défaut quelque part et qu'on doit la trouver quelque part?

C'est pour trouver où la bonne entente fait défaut que vous venez aujourd'hui dans notre province de Québec. Me sera-t-il permis d'affirme que nous n'en sommes nullement surpris? Car nous pouvons remarquer qu'en dehors de Québec, partout où des races différentes s'affrontent, nous recevons des protestations et des plaintes des minorités; tandis que de partout dans la province de Québec s'élève un concert unanime de louanges sur la conduite de la majorité envers la minorité.

Comment expliquer ce contentement d'une part et ce malaise d'autre part? L'éducation ne constitue pas un véritable champ de bataille pour les conflits de races. Ne serait-ce pas alors que, tandis que dans les autres provinces les populations sont mécontentes du système éducationnel qui leur est imposé, dans la province de Québec, la liberté d'éducation est telle que chaque élément de la population voit à ses propres écoles et par suite ne peut proférer de plainte, au cas de mécontentement que contre lui-même?

Cependant, étant donné sa majorité écrasante, la population catholique romaine et canadienne-française de la province de Québec aurait pu adopter une loi scolaire semblable au règlement 17, de la loi ontarienne, section 3, 1913.

M. l'abbé Chartier cite la section susdite du règlement 17:

"1.—English may be used as the language of instruction and communication; but such use shall not be continued beyond Form I.

"2.—Such instruction in English may be taken only by such pupils whose parents direct that they shall do so and may be given in the English language.

"3.—Such instruction in English shall not interfere with the adequacy of the instruction in French, and the provision for such instruction in English in the time-table of the school shall not in any day exceed one hour in each class-room.

"4.—The provision for such instruction in English in the time-table of the school shall be subject to the approval and direction of the Chief inspector."

Un sentiment naturel à toutes les nations chevaleresques nous a empêchés d'adopter une telle mesure et nous a avertis que ce serait agir contrairement à la justice, à l'humanité et aux droits constitutionnels et surtout à la pédagogie.

C'est pour cela que notre droit scolaire de Québec se lit ainsi:

"1.—Les écoles étant de deux sortes, catholiques romaines et non catholiques, chaque groupe administrera suivant qu'il le jugera mieux pour lui-même.

"2.—Le conseil d'instruction publique est divisé en deux comités dont l'un composé de membres catholiques romains, et l'autre de membres protestants.

"3.—Les inspecteurs en chef seront au nombre de deux et ne devront jamais intervenir dans le domaine assigné à chacun d'eux séparément.

"4.—Les octrois publics seront divisés entre les deux groupes suivant la proportion respective des populations catholique romaine et protestante de la province d'après le dernier recensement."

Une telle loi scolaire porte à croire que sir John-A. Macdonald devait avoir eu en vue la province de Québec quand il prononça cette phrase généreuse: "La minorité dans chaque province devra s'ancrer dans la justice et la générosité de la majorité."

La "bonne entente" dont nous nous enorgueillissons dans notre province démontre que la minorité anglaise de Québec avait raison en se confiant au sentiment de justice de notre majorité; car pour nous la protection des minorités n'est pas une question de générosité, mais de simple justice humaine et d'équité. C'est aussi ce qui explique comment cette province est devenue une terre d'éducation pour tous ceux qui sont avides de véritable liberté, de droits égaux et de bonne entente.

Discours du sénateur Belcourt

Voici maintenant la partie essentielle du discours de M. Belcourt:

Avons-nous atteint le but désiré?

Je me fais fort d'affirmer que nous ne l'avons pas atteint et je n'en cherche pas de meilleure preuve que ce pèlerinage dans cette province où est née la nation canadienne.

Et si on me demande pourquoi l'unité nationale est encore la principale nécessité du Canada, je n'ai aucune hésitation à répondre que c'est parce que nous avons failli à provoquer une sincère et cordiale coopération des deux principaux éléments de notre population; parce que nous n'avons pas reconnu que l'unité nationale n'était et n'est possible que si chaque groupe est complètement libre de se développer et de progresser suivant ses aptitudes spéciales et son tempérament ethnique. C'est parce qu'on a tenté de fusionner ou d'absorber au lieu d'unir.

Le "melting pot" dont l'inefficacité a été prouvée chez nos voisins, n'a jamais eu la moindre chance du plus petit succès dans ce pays.

Ce n'est que par une franche et irrévocable reconnaissance des qualités morales et autres, particulières à chacune des races; ce n'est qu'en manifestant une large et généreuse tolérance envers toute infériorité particulière; ce n'est que par le mélange harmonieux des meilleures caractéristiques de chacune des races; en résumé, ce n'est que par l'émulation et la rivalité fraternelles que pourra s'élever le niveau de notre esprit national.

Tel est le prix de notre unité nationale canadienne.

Nous n'obtiendrons une réelle et féconde unité nationale que lorsque nous aurons versé ce prix.

A Dieu ne plaise que je tente, ici et ce soir, de répartir d'une façon quelconque les responsabilités de chacun dans cette grave question.

Puis-je me permettre, pourtant, de conseiller avec instances un examen de conscience impartial et juste?

Ne pouvons-nous pas, chacun de nous et en toute sincérité, espérer l'aurore prochaine d'un jour où, comprenant mieux leurs obligations respectives et décidés à les mieux accomplir, ayant mieux apprécié leurs qualités respectives aussi bien que leurs insuffisances, les deux races s'uniront dans la tâche commune et obligatoire pour les deux qui consiste à s'efforcer d'atteindre la grandeur du Canada, laissant à chacun le privilège de conserver et de chérir ses propres origines, ses traditions, ses aptitudes et ses idéaux?

Ainsi liées, consacrées à la tâche commune, patriotique et nationale, sans fusion, sans absorption, elles devront exercer leurs forces respectives et leurs activités et les placer toutes, librement et sans contrainte, au service du Canada, en accord avec l'esprit et les principes des pères de la Confédération.

Ne laissons personne oublier que le pays passe avant nous, plane au-dessus de nous et qu'il nous survivra.

Que chacun de nous, avec ses aptitudes respectives, ses énergies, ses activités et sa culture, s'applique résolument à la noble et patriotique tâche de maintenir le Canada uni, uni au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, un Canada qui soit un et indivisible.

L'Amérique envisagerait la reprise des relations avec la Russie

Washington — Le président Coolidge aurait l'intention de constituer une Commission chargée d'examiner les conditions actuelles de la Russie et faciliter ainsi la reprise éventuelle des relations entre les Etats-Unis et la République des Soviets. M. Coolidge subordonne, toutefois, cette reprise aux trois conditions suivantes:

1.—Reconnaissance, par le gouvernement de Moscou, de la dette Kerenski, dont le montant s'élève à 251 millions de dollars;

2.—Admission, jusqu'à concurrence de 200 millions de dollars, des créances de sujets américains pour cause d'expropriation;

3.—Renonciation formelle à toute propagande bolcheviste aux Etats-Unis.

Sous réserve de l'acceptation de ces trois conditions, l'administration de Washington serait disposée à accorder un moratoire au gouvernement de Moscou.

On a trouvé 9,000 spécimens de poissons différents dans le Nil, en Egypte.

M. Emile Lauvrière reçoit la médaille de bronze de la Société historique

Paris — M. Emile Lauvrière, auteur de "La Tragédie d'un Peuple", lauréat de la Société Historique de Montréal, a reçu la médaille de bronze de la Société des mains de M. Philippe Roy, commissaire général du Canada en France. La cérémonie a eu lieu le 6 janvier, au cours d'une fête qui a réuni la colonie canadienne-française de Paris et bon nombre des étudiants canadiens qui séjournent en France.

A cette occasion, M. Roy a proposé M. Lauvrière comme modèle de travail à nos étudiants canadiens, et le Dr Béland, ministre de l'hygiène, de passage à Paris, a souligné toute l'importance de l'oeuvre du célèbre historien.

Un médecin donne ses consultations par T. S. F.

Marseille — Le voyage de retour de l'"Angers", courrier de Chine et du Japon, a été marqué par un événement qui mérite d'être signalé. Le navire se trouvait entre Colombo et Djibouti, en plein océan Indien, lorsque le vapeur "Capitaine-Faure", de la même Compagnie, fit connaître qu'un officier du bord venait de tomber très gravement malade. Il n'y avait pas de docteur à bord du "Capitaine-Faure".

Par T. S. F., pendant plusieurs jours, le médecin de l'"Angers" donna alors des soins à l'officier malade. Au bout d'une semaine, les consultations par T. S. F. prirent fin, l'officier étant désormais hors de danger. Les deux navires, qui étaient séparés par plusieurs centaines de kilomètres, continuèrent leur voyage sans autre incident.

Québec — La rumeur va s'accréditant dans les cercles politiques, que M. Taschereau se retirera de la politique vers la fin de la session, pour raisons de santé. M. Caron serait appelé à recueillir sa succession comme premier ministre.

DANS L'OMBRE DE MES JOURS

Par Jacques des Gachons

(Suite)

Je voulus que Jean connût son père sous ce nouveau jour sous lequel il m'apparaissait. Jean était à Paris où il commençait son droit, avec la certitude de "bifurquer à la première occasion", nous avait-il dit. L'occasion ne s'était heureusement pas encore présentée.

Il vint donc à Charrière, aux vacances de Pâques. C'était alors un fort beau jeune homme. Il avait la taille de son père et la façon de regarder, franche sans trop d'ostentation, qu'avait Lucien, la première fois qu'il m'apparut, l'épaule déchirée par une balle prussienne. Mais Jean était un aimable causeur, ce qui n'avait jamais été dans les habitudes de son père. Il égaya un peu la maison, à la grande joie de sa soeur fort privée de ne pas sortir aussi souvent que jadis et surtout de ne plus recevoir ses amies. Lucien ne pouvait plus supporter le bruit, les allées et venues autour de lui, les rires trop stridents de la jeunesse. Sans qu'il s'en fût plaint, — il était trop patient malade pour cela, — je le devinai et suspendis les invitations. Lucien m'en sut un gré infini. Il n'aimait point parler, mais il adorait que l'on comprît ses désirs.

La pauvre Cécile était doublement navrée, d'abord de voir son père souffrir et puis aussi que cette maladie prît tant d'importance. Elle avait besoin de s'étourdir, de ne pas trop penser à des choses tristes... Ah! qu'elle est mal armée pour souffrir, ta chère maman! Et je prie Dieu tous les jours qu'Il lui continue sa haute protection. Elle est de ces être organisés exclusivement pour le bonheur ou, tout au moins, pour le plaisir, qui est le bonheur des esprit point trop raffinés. Qu'elle ressemble peu à sa mère, si difficile à satisfaire qu'elle a toujours fait fi des plaisirs mesquins, et créée exactement pour savourer les longs chagrins et les innombrables coups du sort.

La famille était donc, momentanément, au complet. Mais que nous étions peu unis! Cette maladie qui aurait dû nous serrer les uns contre les autres, nos enfants en étaient effrayés. Cécile saisissait tous les prétextes qui pouvaient l'éloigner du fauteuil de son père. Quant à Jean, il s'efforçait de ne pas traiter tragiquement la situation. Il se grisait et essayait de nous griser de paroles oiseuses. Il nous parlait du quartier latin, des derniers potins parisiens, de comédie et de musique, quand il aurait convenu que nous entourions ce père stoïque de soins, de douceurs et de prières...

Mais nous sommes tous ainsi faits: nous redoutons les situations franches, nous fuyons la vérité, nous désertons notre devoir...

Car, enfin, ai-je moi-même accompli toute ma tâche? Je ne le pense pas. Comme toutes les épouses en pareille épreuve, j'ai fait venir le médecin et j'ai pris soins que tous les remèdes arrivent à temps, que la chambre soit bien aérée et que soit épargnée à notre malade la fatigue de demander.

J'ai distrait mon mari du mieux que j'ai pu.

Distrait! quel mot! en quelles circonstances! Distraire: détourner l'esprit de ce qui l'occupe, de ce qui le préoccupe!

Lorsqu'on dit d'une personne qu'elle est distraite, on pense lui infliger un blâme, on lui reconnaît un sot défaut et qui peut lui causer les plus grands torts et cependant, au chevet d'un moribond, d'un malheureux dont toutes les facultés devraient être tendues vers cette fin après laquelle tout son corps aspire, on n'a qu'une idée: le distraire, l'arracher à cette magnifique, à cette merveilleuse pensée de l'au-delà qui devrait illuminer ses yeux et nous plonger nous-mêmes dans l'étonnement, la reconnaissance, nous fasciner tout entiers!...

Que nous sommes de pauvres êtres fragiles et contradictoires!

Sans doute, je n'ai pas manqué de prévenir M. le curé et Lucien l'a très bien accueilli. Mon mari est mort chrétiennement. Mais, encore une fois, n'aurais-je pas pu faire davantage et, au lieu de prodiguer à celui qui allait partir des tisanes propres à l'endormir, lui verser de ces précieux philtres qui tiennent l'esprit en éveil et préparent à la vision suprême?

Pourquoi avons-nous peur d'aller jusqu'aux extraordinaires, aux miraculeuses conséquences de notre foi?

Le respect des choses sacrées nous retient; nous n'osons pas nous mêler au grand mystère qui s'apprête. Et puis nous avons confiance! Les prières qui devraient être faites à haute voix, presque chantées, nous les prononçons, de toute notre ferveur, en dedans de nous, humblement. Nous avons raison de nous en remettre à Dieu. Sa miséricorde, d'un seul geste, fera plus que toutes nos lamentations et nos supplications. Ayons donc confiance.

J'avais confiance. Ce sera, si tu le veux bien, l'explication de ma timidité, qui n'était point, je le jure, de la tiédeur.

* * *

Et nous nous retrouvâmes un jour, tous trois tout seuls, mes enfants et moi.

Nous avions beaucoup pleuré. Nous étions tout courbaturés de fatigue, mais nous avions, me sembla-t-il, l'âme toute libérée des choses d'ici-bas. Nous étions encore en la chère compagnie de celui que nous venions de conduire dans le caveau des Charrières, à l'ombre du clocher villageois.

L'heure était venue des douces confidences.

Après un déjeuner silencieux, le lendemain de la cérémonie funèbre, j'entraînai Cécile et Jean dans la bibliothèque. J'avais besoin du secours de mon cher grand-père et je venais chercher son ombre dans cet endroit qu'il aima jusqu'à sa dernière heure. Il me fallait aussi prendre mes livres à témoin.

Après avoir embrassé mes enfants, je les fis asseoir. Jean fronçait un peu les sourcils, mais je n'y pris pas garde. J'étais remplie de courage.

— Mes enfants, nous voici comme une armée sans chef. Qui désormais commandera ici?

— Mais toi, mère, interrompit brusquement Jean.

— Sans doute, mon chéri. Je ne faillirai pas à mon devoir et tout continuera de marcher sur nos domaines comme par le passé. Mais ce n'est pas de cela seulement que je voulais parler. Il n'y a pas que la terre, il n'y a pas que les intérêts matériels, il n'y a pas que la fortune: il y a aussi la direction morale...

Je n'en pus pas dire davantage. J'aurais désiré expliquer ce qui avait fait défaut à leur père, ce dont j'avais souffert et ce que j'attendais d'eux. Jean le devina-t-il? Je ne sais. Toujours est-il qu'il se leva, fit de ses deux mains le geste d'arrêter mon discours et s'écria:

— Oh! maman, je t'en prie. Tu n'as pas besoin de conseils; quant à Cécile et à moi, nous sommes assez grands pour nous diriger tout seuls. Je n'ai pas la prétention de m'ériger en chef de famille, mais puisque tu m'en donnes l'occasion je ne suis pas fâché de te dire quelques petites idées qui me sont venues ces nuits-ci, aux veillées. J'ai vingt et un ans, Cécile aura vingt ans dans quelques jours: je ne sais pas trop si tu t'en rends bien compte. Tu ne penses pour l'instant, ma pauvre mère, qu'à ta cure de tristesse. Eh bien! je dois te prévenir qu'elle ne te vaudra rien, ni à Cécile! Charrière, c'est très bon, en passant: je m'en rends de mieux en mieux compte. Charrière à perpétuité! J'aimerais presque mieux la Guyanne, à cause des évasions.

— Mais, Jean, lui dis-je, où veux-tu en venir?

— A ceci, ma bonne mère: que je ne me sens pas du tout fait pour habiter jamais Charrière, du moins d'ici vingt ou trente ans, ce qui te donne du temps pour te préparer à m'y recevoir... que, d'autre part, Cécile, ici présente, n'a pas du tout le physique ni le caractère d'une personne qui prétend se vouer au célibat.

— Je n'ai jamais pensé que Cécile resterait fille.

— Oui, ma bonne mère, c'est entendu. Mais qui veux-tu qu'elle épouse ici?

— Il y a d'excellents partis.

— On dit toujours cela... Cependant tu aurais quelque difficulté à m'en citer seulement deux dont tu te serais moi-même contentée... Deux, c'est maigre comme choix...

— Et alors?

— Et alors, mère chérie, il n'y a qu'une solution: que les trois Pernet-Vaugis bouclent leurs malles et s'en aillent habiter Paris!

— Que nous allions habiter Paris?

— Ne change pas de visage, ma pauvre mère. Ce que je te propose n'est pas contraire aux bonnes moeurs. Il faut, vois-tu, marcher avec son temps. Or, aujourd'hui, les villes sont faites pour y vivre et la campagne pour y passer les vacances...

— C'est du moins ton avis.

— C'est également celui de Cécile. Nous avons beaucoup causé, ces jours-ci...

— Vous avez beaucoup causé?

— Mais oui, Cécile est prête à partir.

— Ecoute-moi un instant, Jean...

— Maman, mon siège est fait.

J'eus beau m'appliquer à parler avec agrément, à faire abstraction de moi-même, — comme c'est le devoir ou du moins l'usage d'une mère en face d'enfants en âge de marcher sans soutien, — Jean ne cessa de sourire en remuant la tête de pitié.

Cécile ne disait rien, par un reste d'égards, mais elle était passé, avec armes et bagages, dans le camp de son frère.

J'étais vaincue.

Tout ce que je puis obtenir, ce fut une trêve de quelques mois. Jean n'en demandait pas davantage. Il savait bien que je ne quitterais pas Charrière au lendemain de notre deuil. Il avait plaidé le tout, pour avoir la partie. Il l'avait gagnée.

Nous quittâmes notre domaine six mois plus tard, à la fin d'octobre...

Cette fois, c'était irrévocable.

J'étais bien seule. *Erit sola.*

Je ne partais pas avec mes enfants: *ils m'emmenaient*, ce qui n'est pas la même chose; ils m'emmenaient parce que, à cause de Cécile, ils ne pouvaient faire autrement.

Est-ce que Paris saurait nous unir mieux qu'avait fait Charrière?

VIII

Toi!

Tu ne t'attends pas, ma chère petite Aline, à ce que je te raconte notre vie à Paris pendant les deux années que nous y avons passées, ni que je te dise l'histoire du mariage de ta mère.

Cela n'est point mon sujet.

C'est de moi et de moi seule que j'ai eu dessein de te parler.

Il y a des jeunes filles de province qui n'ont qu'à gagner Paris pour devenir Parisiennes. Cécile, par je ne sais quel atavisme, était de ce nombre. Dans les réunions intimes d'abord, puis dès que nous pûmes recevoir, son succès fut très vif. Au tennis, elle fut, tout de suite, de première force. Elle était très gracieuse, comme tu peux t'en douter. Jean était son maître en sport.

Jean n'était plus un cancre. Réformé, "pour gagner du temps", il avait trouvé sa voie.

(A suivre)

Page Féminine

Donnons! Donnons!

Je soupçonne qu'on dit tout bas: "Cette Jacqueline est bien fatigante avec ses exhortations. Quelle autorité a-t-elle pour cela?" Je vous en prie, amies, ne voyez en elle qu'un humble intermédiaire dans cette cause qui l'inspire et qui vaut, certes, qu'on y prête un peu d'attention.

Cela ne vous intéresse-t-il pas de savoir le résultat de vos aumônes jetées dans la "tire-lire" du pain de saint Antoine, que les dévouées dames de notre ville se chargent de faire circuler? Cette dernière année, par vos dons, cette oeuvre a rapporté aux orphelines et aux vieillards de l'Hospice Taché, sept mille deux cent soixante-six (7,266) pains qui représentent, n'est-ce pas, une somme assez importante. On assure qu'il y a là de quoi, en ce qui regarde les zélatrices et les donateurs, s'attirer de grandes bénédictions et une reconnaissance sans limite de la part du grand saint qu'ils honorent de la sorte.

Le pain, c'est une partie de l'essentiel dans la vie... Mais il est nécessaire aussi de se garantir contre le froid... Or, grâce à la demande de linge, qu'on fait un peu partout, et à diverses industries, un milliers de personnes ont pu être assistées dans le vêtement; mais il en reste encore un grand nombre dans le besoin, paraît-il. Et dire qu'il y en a tant qui entassent au grenier, dans des malles pas toujours inaccessibles aux insectes destructeurs des choses qu'ils ne portent plus, qu'ils n'emploieront probablement jamais, et qui ne songent pas à tout le bonheur qu'ils pourraient dispenser, si seulement ils se donnaient la peine de regarder autour d'eux. Même en faisant une réserve pour sa famille, qu'on cherche bien, et l'on trouvera sûrement de quoi donner à plus pauvre que soi...

Pauvres nous! Plutôt que de diriger des regards d'envie vers un luxe souvent inaccessible, nous devrions les abaisser vers la misère que, par une bonté toute providentielle, nous ne connaissons pas. Se l'imaginer seulement quelques instants chaque jour, voilà qui nous serait une source d'infini contentement et d'ineffable gratitude envers le bon Dieu.

JACQUELINE des ERABLES.
Saint-Boniface, février 1925.

CONSEILS DE MERE-GRAND

Nous sommes heureux de reprendre cette rubrique, très appréciée des lectrices de la "Page féminine", que certaines circonstances nous avaient forcés à suspendre temporairement. "Mère-Grand" répondra régulièrement, et le plus promptement possible, à toutes les questions qu'on voudra bien lui poser. Adresser la correspondance: Mère-Grand, la "Liberté".

Institutrice — Votre idée est très bonne. Puisque vous avez les moyens, une bibliothèque pour vos petites élèves ne peut que vous donner de bons résultats. Vous pouvez vous procurer de bons livres pour enfants à la Librairie Kéroack.

Brodeuse — L'invention des aiguilles telles que nous les avons maintenant ne remonte pas avant 1545, quoiqu'au musée du Louvre on peut voir des aiguilles de fer et de bronze dans le genre des nôtres. Elles ont été trouvées dans les tombeaux égyptiens; et on les dit vieilles de 2,000 ans avant l'ère chrétienne.

Ménagère — L'eau de Javel est bien ce qu'il y a de mieux pour blanchir et il n'y a que les maladroits qui brûlent le linge en mettant la dose trop forte ou en prolongeant le contact outre temps.

Jean S. — Oui, Edison, le grand électricien, vit encore. Et malgré son grand âge, (car il est né en 1847) il s'occupe encore d'inventions.

Etudiante — Saint-Saëns n'est pas un compositeur belge. C'est un Français né à Paris en 1835. On dit que ses études musicales commencèrent à l'âge de deux ans et demi et qu'il composa sa première symphonie à l'âge de seize ans.

MERE-GRAND.

EN PASSANT

Le décalogue du bon mari

Il vient d'être établi aux Etats-Unis par les soins d'un certain nombre de femmes parfaitement conscientes de leurs devoirs d'épouses mais par cela même fermement résolues à revendiquer leurs droits conjugaux. C'est en quelque sorte un guide du parfait ménage.

Il y est spécifié que le mari ne doit, sous aucun prétexte, s'immiscer dans la direction de la maison, domaine relevant exclusivement de la compétence et de l'autorité de la femme; qu'il doit être toujours d'humeur égale et amène, afin de ménager les nerfs de sa meilleure moitié; qu'il doit toujours tenir compte des doléances de celle-ci, qui ne se plaint jamais sans raison; qu'il doit faire honneur à son épouse en se tenant bien, soignant son extérieur et ne se livrant ni à des réflexions désagréables ni à des plaisanteries déplacées, encore moins à des critiques injustes. En outre, le mari doit être bon, prévenant, affectueux et généreux. S'il lésine avec sa femme, c'est qu'il ne l'aime pas ou ne l'apprécie pas à sa valeur.

En somme, on exige de l'homme, là-bas, qu'il soit parfait dans son ménage. Hélas! la perfection est fort rare, dit-on.

Une définition de la mode

Elle nous est donnée par M. Gaston Manuel, qui est, depuis trois ans, le délégué de la section de la mode au Salon des artistes français. La voici:

La mode est un art complet. Elle réunit à la fois les couleurs de la peinture, la ligne du dessin, le volume de la sculpture. Elle donne naissance au goût. C'est un art perceptible plus qu'aucun autre, et presque immédiatement, une femme, devant une robe, démêle en quelques minutes tout ce qui conviendra à son avantage.

On ne saurait mieux défendre la mode. Mais si l'on admet qu'elle est un art, on doit reconnaître aussi qu'elle est, de tous les arts, celui qui est le plus sujet à des crises de cubisme et autres fantaisies extravagantes.

La monotonie, cause des maladies

Dans une conférence tenue à Cowes (Angleterre), le Dr Schofield a raconté l'histoire amusante d'un homme que tous les spécialistes avaient condamné à mort et qui résolut de profiter à sa manière des trois mois qu'on lui donnait encore à vivre.

Ce malade avait perdu un poumon et l'autre était gravement affecté.

Bien connu, il employa les derniers mois qu'on lui accordait à essayer de ramener dans le droit chemin des hommes égarés. Tous les jours, par tous les temps, on le vit prêcher en plein air, à Hyde Park, à Londres, où il prêche encore à l'heure actuelle, avec la différence qu'il se porte maintenant à merveille.

— La conclusion à tirer de cette histoire, dit le Dr Schofield, est que la monotonie, dans la vie, est à la base de toutes les maladies; il est absolument nécessaire de changer ses occupations, et les vacances, à cet égard, constituent le meilleur tonique.

Mais, sans doute aussi, la vie au grand air que mène le malade a-t-elle tout autant influé sur sa santé. Car il y a tant de gens dont l'existence se poursuit dans une uniformité complète et qui, pourtant, restent bien portants jusqu'aux extrêmes limites de la vieillesse!

Un bébé tiré au sort

Il y a quelques jours, à Palozzolo, près de Bergame (Italie), on découvrit dans la rue un enfant nouveau-né du sexe féminin. Après avoir été soigné par une brave femme, l'enfant fut remis au commandant de la gendarmerie locale, un vieux carabiniere, et, aidé de ses soldats, ce dernier s'occupa du bébé, qui devint rapidement une cause d'embarras pour les braves militaires. Le carabiniero décida de porter l'enfant à un orphelinat, mais les habitants, qui s'étaient intéressés à l'enfant, refusèrent de le laisser partir du village, et une demi-douzaine de familles s'offrirent à l'adopter. Que faire? Le vieux gendarme eut l'idée de mettre l'enfant en loterie, et des billets furent remis à tous ceux qui s'intéressaient au bébé. C'est à un maçon qui a déjà plusieurs enfants que le lot échut; il est enchanté de sa veine, et a adopté la petite fille.

Le premier roi d'Angleterre à prêter le serment d'office fut le roi Ethelred II, couronné à Kingston en 979.

* * *

Les catholiques n'obtiendront jamais rien jusqu'à ce qu'ils aient la conviction de leurs forces et qu'ils aient donné cette conviction à leurs adversaires.—Montalembert.

PETITS CONSEILS

Les refroidissements

Les refroidissements, parfois si graves, prennent très souvent par les pieds.

Il est donc important d'avoir toujours les pieds chauds.

Pour cela, il ne faut jamais se chausser étroitement: les souliers, lorsqu'ils sont trop justes, pressent contre la plante du pied et empêchent la circulation du sang; lorsqu'au contraire ils n'embrassent pas le pied trop étroitement, le sang conserve son libre cours et l'espace compris entre le cuir et le bas est suffisamment rempli d'air chaud.

Il ne faut jamais rester avec les pieds humides.

On s'imagine souvent, et à tort, que lorsque les pieds ne sont pas mouillés tout à fait, il est inutile de changer de chaussures lorsqu'on demeure immobile; c'est une erreur, car en s'évaporant de la chaussure l'humidité retire au pied lui-même sa chaleur, et la transpiration est aussi interrompue, ce qui crée un danger.

Précautions à prendre pour empêcher la contagion des rhumes ordinaires

N'oubliez pas de vous laver les mains avant de manger.

N'oubliez pas de conserver propres vos dents, votre bouche et votre nez.

Ne vous mouchez pas avec vos mains ou sur vos manches. Servez-vous d'un mouchoir ou de morceaux de gaze.

Ne mouillez pas vos doigts quand vous tournez les feuilles d'un livre.

Ne mettez pas les bouts des crayons dans votre bouche pour les mouiller.

Ne mettez pas des pièces de monnaie ou des épingles dans votre bouche.

Ne crachez pas sur le trottoir ou sur le plancher.

N'éternuez pas, ne toussez pas dans la figure des autres personnes.

Ne laissez pas d'autres personnes éternuer ou tousser dans votre figure.

Le "Daily Advertiser", fondé en 1883 par M. S.-Henry Chapman, fut le premier journal quotidien à Montréal.

L'EVANGILE

Dimanche de la sexagésime

(S. Luc, VIII, 4-15)

En ce temps-là, comme le peuple s'assemblait en foule, et qu'on accourait des villes vers Jésus, il leur dit en parabole: Un homme sortit pour semer son grain, et comme il semait, une partie du grain tomba le long du chemin, où il fut foulé aux pieds, et les oiseaux du ciel le mangèrent. Une autre partie tomba sur un endroit pierreux, et le grain, après avoir levé, sécha faute d'humidité. Une autre partie tomba dans les épines, et les épines, venant à croître en même temps, l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et le grain, ayant levé, porta du fruit et rendit cent pour un. En disant ceci il criait: Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole. Et il leur dit: Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, on ne leur parle qu'en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point. Voici donc ce que signifie cette parabole: La semence c'est la parole de Dieu. Ce qui tombe sur le bord du chemin désigne ceux qui écoutent la parole; mais le démon vient ensuite, qui enlève cette parole de leur coeur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés. Ce qui tombe sur un endroit pierreux représente ceux qui, ayant entendu la parole, la reçoivent avec joie; mais comme ils n'ont point de racine, ils ne croient que pour un temps, et au moment de la tentation ils se retirent. Ce qui est tombé dans les épines figure ceux qui ont entendu la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les soins, par les richesses et par les plaisirs de la vie, en sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin ce qui est tombé dans une bonne terre est l'image de ceux qui, ayant écouté la parole avec un coeur bon et parfait, la conservent, et portent du fruit par la patience.

Calendrier de la semaine

Jeudi 12 février — Les Sept Servites Fondateurs.
Vendredi 13 — S. Polyeucte.
Samedi 14 — S. Valentin.
Dimanche 15 — Sexagésime.
Lundi 16 — S. Onésime.
Mardi 17 — S. Théodule.
Mercredi 18 — S. Siméon.

Autour de la Ferme

L'APICULTURE AU CANADA

Son expansion dans toutes les provinces canadiennes — Qualité exceptionnelle du miel produit

Parmi les denrées alimentaires que produit le Canada, le miel est peut-être celle dont on puisse dire avec le plus de raison qu'elle est inépuisable. De l'Atlantique au Pacifique, les plantes mellifères poussent à profusion et secrètent chaque année de fortes quantités d'un suc (le nectar) que seules les abeilles peuvent cueillir et transformer en miel. Si elles ne sont pas là pour le recueillir, il se perd, et l'on peut dire sans exagération que chaque année, dans tout le Dominion, des millions de livres de ce suc précieux restent inutilisées. En raison de l'abondance des sources de nectar et par suite des conditions favorables qui règnent en été, le Canada est un pays de prédilection pour l'apiculteur.

La majeure partie du miel produit au Canada est de qualité exceptionnelle. A divers endroits il a pris une importance considérable dans l'alimentation; il est de vente facile et rapporte des prix satisfaisants. Au "Dairy Show" tenu à Londres cette année, le miel canadien a remporté le premier, le deuxième et le troisième prix contre les miels du monde entier. C'est la troisième fois que le premier prix est adjugé au Canada.

L'apiculture constitue depuis longtemps une occupation rémunératrice dans l'Ontario et le Québec, et l'on estime que ces deux provinces produisent en moyenne de 15 à 16 millions de livres de miel par année. La Colombie-Britannique en produit aussi depuis plusieurs années; la récolte s'y est élevée à 177,839 livres en 1922. Cette même année, un rucher de la vallée du Fraser a fourni un rendement moyen de plus de 300 livres par colonie, et une colonie a donné à elle seule plus de 600 livres. A la station agronomique d'Agassiz, C.-B., la moyenne par colonie a été de 194 livres en 1922 et de 182.1 livres en 1923.

L'apiculture a pris un développement remarquable dans les trois provinces des Prairies depuis quelques années. En trois ans, le Manitoba a porté sa production de 500,000 à plus de 3,000,000 de livres, et cette quantité est susceptible de s'accroître encore énormément dans un avenir rapproché. La Saskatchewan et l'Alberta ne font que commencer à entrevoir les perspectives que leur offre cette industrie et le nombre d'apiculteurs augmente constamment dans ces provinces. Dans l'Alberta méridionale où la luzerne est cultivée de façon intensive, les conditions sont particulièrement favorables à l'élevage des abeilles. Le rucher de la Station agronomique fédérale, à Lethbridge, a produit durant les six dernières années une moyenne de 144.8 livres par colonie; en 1923, la moyenne a été de 182.9 livres et une colonie a fourni à elle seule plus de 472 livres de miel. L'apiculture n'est encore qu'à ses débuts dans ces deux provinces et prendra de l'expansion à mesure que la culture du mélilot se répandra davantage.

Il existe dans les régions septentrionales de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, de vastes étendues couvertes d'épilobe, une de nos meilleures plantes mellifères. Ces régions offrent de grandes chances de succès aux apiculteurs.

Il y a relativement peu d'établissements d'apiculture dans les Provinces Maritimes. Néanmoins les statistiques démontrent qu'on y obtient de bonnes récoltes de miel. Le rucher de la station agronomique de Nappan, N.-E., a donné en 1922 une moyenne de 165.3 livres et en 1923 une moyenne de 114.8 livres par colonie. D'autres ruchers ont fourni 100 livres et au delà.

Les plantes mellifères à floraison précoce sont, au Canada: les saules, les érables, le pissenlit et les arbres fruitiers. Dans les provinces de l'Est, la floraison de ces espèces est suivie par celle du trèfle d'alsike et du trèfle blanc, du mélilot, du tilleul et du sarrasin, d'où provient la majeure partie du miel récolté au pays. Dans les provinces des Prairies, les abeilles puisent leur nectar à diverses sources: mélilot, luzerne, laiteron des champs et fleurs sauvages des prairies. En Colombie-Britannique, les arbres fruitiers, le trèfle et l'épilobe ont une floraison précoce, tandis que la verge d'or et l'aster sauvage s'épanouissent en automne.

Les principaux problèmes auxquels doivent faire face les apiculteurs canadiens, sont l'hivernage, la prévention des maladies et le contrôle de l'essaimage. Bien que nos hivers soient relativement longs et d'ordinaire rigoureux, on peut faire hiverner les abeilles dans des caves ou dans des caisses, pourvu qu'on prenne tout le soin voulu. Les gouvernements de [illegible] les provinces [illegible] ont promulgué des lois pour la protection du [illegible] contre la loque, et ils emploient des inspecteurs dont la mission est d'examiner les ruchers et d'aider au contrôle des maladies des abeilles, parmi lesquelles les plus sérieuses sont celles qui s'attaquent au couvain.

Nous ne sommes plus à l'époque où le succès en apiculture se traduisait par la mise en ruche du plus grand nombre possible de nouveaux essaims, et l'essaimage naturel cède rapidement la place à des méthodes rationnelles de contrôle de l'essaimage et de la multiplication. La Service des Stations agronomiques fédérales du Canada a établi dans tout le pays, par l'intermédiaire de sa Section d'Apiculture, 21 ruchers d'expérimentation où des essais sont effectués pour le bénéfice des apiculteurs canadiens.

NOUVELLES AGRICOLES

1,200 Mennonites vont venir de l'Ontario au Manitoba

Galt, Ont. — Cinq cents des 1,200 Mennonites de Russie venus dans le comté de Waterloo l'année dernière partiront d'ici le 18 février par train spécial, pour Winnipeg. Ils s'établiront sur des terres par groupes de dix familles à quinze milles au sud et à l'ouest de Winnipeg.

Ces colons, depuis leur arrivée au pays l'année dernière, ont été chez des familles mennonites de la campagne; ils mettent maintenant à exécution leur programme initial en se rendant dans l'Ouest pour y faire de la culture à leur compte.

Dates des principales expositions agricoles de l'Ouest

Edmonton — A l'assemblée annuelle de l'association des expositions de l'Ouest, les dates suivantes ont été arrêtées:

Classe A

Edmonton, 13-18 juillet; Calgary, 6-11 juillet; Brandon, 29 juin-4 juillet; Saskatoon, 20-25 juillet; Régina, 27 juillet-1er août; Vancouver, 8-15 août.

Classe B

Carman, Man., 30 juin-1er juillet; Portage la Prairie, 6, 7, 8 juillet; Dauphin, 9, 10, 11 juillet; Yorkton, Sask., 13, 14, 15 juillet; Melfort, Sask., 16, 17, 18 juillet; Estevan Sask., 20, 21, 22 juillet; Weyburn Sask., 23, 24, 25 juillet; Prince-Albert, 27, 28, 29 juillet; North Battleford, 30, 31 juillet et 1er août; Lloydminster, Alta, 3, 4, 5 août; Vermilion, Alta, 6, 7, 8 août; Camrose, Alta, 10, 11, 12 août; Red Deer, Alta, 13, 14, 15 août.

Il reste encore à fixer définitivement la date de l'exposition de Lethbridge qui a été fixée provisoirement aux 16, 17 et 18 août.

Les pies menacent les animaux dans l'Alberta

Lethbridge, Alta. — Les pies sont devenues une vraie menace pour les troupeaux dans le district de Bow Island. Elles s'attaquent furieusement aux bêtes à cornes, les piquant sur le dos, sans doute à cause des pucerons qui s'y trouvent quelquefois. Un fermier raconte qu'il dût combattre les pies pendant qu'il conduit ses animaux à l'abreuvoir. Elles se montrent voraces et elles ont infligé des blessures graves sur le dos à un troupeau de vaches laitières de prix.

Dix-huit jeunes filles de l'Ontario répondent à l'offre

Toronto — Lorsque le fonctionnaire préposé au bureau des licences de mariage à l'hôtel de ville annonça, il y a quelques jours, qu'il avait reçu la demande d'une femme d'un jeune fermier de Kennedy, Sask., il ne se doutait pas de l'avalanche d'acceptations qu'il allait recevoir. Dix-huit jeunes filles sont prêtes à se rendre sur la ferme de la Saskatchewan. Toutes se disent âgées de moins de 25 ans.

Mort d'un pionnier de l'organisation agricole

Roderick McKenzie, l'un des chefs de l'organisation des Fermiers-Unis du Manitoba, est mort à Winnipeg à la suite d'une attaque de paralysie. Il fut le premier secrétaire de l'association des "Grain Growers" du Manitoba, dont il devint plus tard le président. Il fut également le premier secrétaire du Conseil d'Agriculture Canadien et directeur des "United Grain Growers" pendant un grand nombre d'années. Son fils, D.-G. McKenzie, est actuellement secrétaire des Fermiers-Unis du Manitoba.

Au lieu de vendre du blé, la Russie en achète

Londres — Un des faits remarquables de l'année c'est que la Russie achète du blé, au lieu d'en vendre, comme par le passé. Une demi-douzaine de pays, qui s'approvisionnaient ordinairement de blé en Russie, sont obligés d'en acheter aux Etats-Unis, au Canada et en Australie. L'an dernier, la Russie a exporté quatre millions de tonnes de blé; cette année, elle en achète.

Rubinovitch, qui est à la tête de la délégation commerciale russe à Londres, a déclaré que ces achats n'étaient qu'une mesure de précaution en vue de ce qui peut se produire d'ici trois mois. "La récolte de l'an dernier, a-t-il déclaré, a été de dix à douze pour cent inférieure à celle de l'année précédente et les paysans amassent leur grain".

L'argent servira à aider les recherches sur la rouille

Avec les $128,000 qui vont être payés à la province du Manitoba, comme sa part du surplus de la Commission du Blé, le gouvernement Bracken se propose de créer un fonds dont le revenu servira à promouvoir les intérêts agricoles, en particulier les recherches sur la rouille et le développement des méthodes de vente. Cet argent devrait revenir aux producteurs de blé de province, mais le premier ministre estime qu'il est pratiquement impossible de le leur restituer par petites sommes.

Encore une tragédie du feu

Régina — Le jeune François Brochu, sept ans, a été brûlé vif dans l'incendie de la maison sur le "homestead" de son père, au nord de Tisdale. Ce dernier a failli mourir à la suite d'un vain effort pour entrer dans l'habitation et secourir son fils. Une enquête est ouverte.

Histoire Naturelle

La mouche bleue de la viande

(Par J.-H. FABRE)

Parmi ceux qui ont charge d'expurger la terre des souillures de la mort, se trouve la mouche bleue. Chacun de nous la connaît. C'est la grosse mouche d'un bleu sombre qui, son coup fait dans le garde-manger mal surveillé, stationne sur nos vitres et gravement y bourdonne, désireuse de s'en aller au soleil mûrir une autre émission de germes. Comment dépose-t-elle ses oeufs, origine de l'asticot, odieux exploiteur de nos vivres? Quelles sont ses ruses et comment pouvons-nous y parer? C'est ce que je me propose d'examiner.

Sous une grande cloche en toile métallique, qui repose dans une terrine, je viens de servir une linotte tuée l'avant-veille. Puis une mouche bleue y est introduite. D'un pas âpre et saccadé, elle explore le gibier, va de la tête à la queue, revient de la queue à la tête, plusieurs fois recommence, enfin plonge son oviducte tout à la base du bec dans la commissure. A diverses reprises, la mouche quitte le bec de l'oiseau et vient se reposer sur le treillis. Enfin la ponte est finie. La mouche ne revient plus sur l'oiseau. Le lendemain elle est morte. Deux jours après les vers sont éclos.

Mais si le bec était rigoureusement clos, en quel point se ferait le dépôt des oeufs? J'introduis une seconde mouche bleue. Cette fois la ponte a été faite sur un oeil, entre la paupière et le globe oculaire.

Je coiffe une linotte d'un capuchon de papier, qui empêchera l'invasion par le bec et les yeux; je la sers sous la cloche à une troisième pondeuse. Un plomb a atteint l'oiseau à la poitrine. Mais rien n'indique au dehors le point meurtri. Rapidement la blessure est trouvée et tout au fond elle y a déposé ses oeufs.

Je plume complètement un oiseau sans blessures; en outre je le coiffe d'un capuchon de papier. Longtemps, à pas saccadés, la pondeuse en tout sens explore le morceau. De préférence elle stationne sur la tête, mais l'endroit adopté pour la ponte sera le creux de l'aisselle et la base de la cuisse en contact avec le ventre. C'est qu'il lui faut un recoin où la peau lui soit d'une grande finesse.

Avec un oiseau non plumé et toujours encapuchonné, il n'y a pas eu ponte.

Continuons d'interroger la mouche bleue en variant nos moyens d'information. Une boîte en fer-blanc, de quatre pouces de hauteur environ, contient un morceau de viande de boucherie. Une petite ouverture où pourrait tout au plus s'engager une fine aiguille est laissée entre le couvercle et la boîte. Lorsque l'appât commence à répandre un fumet de faisandé, les pondeuses arrivent attirées par l'odeur qui affecte à peine mon odorat. Ne trouvant rien qui leur permette d'atteindre le morceau convoité, elles se décident à pondre sur le fer-blanc, tout à côté de la fissure. Eclos au dehors, à distance de la pièce convoitée, les nouveaux-nés savent très bien trouver leur réfectoire. Sans hésitation aucune, ils se glissent sous le rebord du couvercle incomplètement joint.

Je remplace le couvercle en fer-blanc de la boîte par un papier tendu et collé sur l'orifice. De la pointe du canif j'ouvre une étroite fissure. Cela suffit. La pondeuse accepte le papier. La mère des asticots a sa logique, ses judicieuses prévisions. Elle sait d'avance la débilité de ses vermisseaux, incapables de s'ouvrir une voie à travers un obstacle de quelque résistance. Aussi malgré la tentation de l'odeur, se garde-t-elle de pondre tant qu'elle n'a pas reconnu une entrée où puissent d'eux-mêmes s'insinuer les nouveaux-nés.

Dans la lutte contre les teignes, fléau des lainages et des pelleteries, des ménagères feraient bien de remplacer le camphre, la naphtaline, le tabac, etc., par des journaux de format convenable. La pièce à protéger est soigneusement pliée dans un journal dont on assemble les bords par un pli double, bien épinglé. Si l'assemblage est rigoureux, jamais les teignes ne pénétreront sous l'enveloppe.

Revenons au diptère. Au fond d'un bocal, un morceau de viande est dissimulé sous une couche de sable fin et sec d'un travers de doigt d'épaisseur. Les mouches bleues ne tardent pas à visiter ma préparation; elles pénètrent dans le bocal, sortent et rentrent, explorent la nappe sablonneuse, la piétinant à petits coups de tarses, l'interrogeant de la trompe. Deux ou trois semaines, je laisse faire les visiteuses. Aucune ne dépose des oeufs.

C'est la répétition de ce que m'a montré le sachet de papier contenant un oiseau mort. Les mouches se refusent à pondre sur le sable, apparemment pour les mêmes motifs. Le papier était jugé obstacle que ne pourrait franchir la débile vermine. Avec le sable c'est pire. Ses rudesses blesseraient les nouveaux-nés.

En vue de nous édifier sur notre néant, certains orateurs ont parfois abusé du ver de la tombe. N'accordons pas créance à leur lugubre rhétorique. Le ver du sépulcre est invention d'esprits moroses, incapables de voir les choses telles qu'elles sont. Sous quelques pouces de terre seulement, les trépassés peuvent dormir un tranquille sommeil; jamais le diptère n'y viendra les exploiter.

Conseils pratiques pour la traite

1o. Opérez toujours la traite à fond et avec les plus grands soins de propreté, rejetez les quatre ou cinq premiers jets qui sortent de chaque trayon;

2o. Recueillez le lait dans des récipients ne servant qu'à cet usage; lavez-les toujours à l'eau bouillante additionnée de cristaux de soude, rincez-les à l'eau froide, puis égouttez-les dans un endroit sec, frais, à l'abri des poussières et des mauvaises odeurs;

3o. Eloignez le lait de l'étable aussitôt après la traite, tamisez-le de suite, refroidissez-le et maintenez-le au-dessous de 12 degrés.

4o. Ecartez de la fabrication tout lait provenant de vaches en rut, malades, fraîchement vêlées ou trop vieilles en lait, ayant été soumises à un travail excessif ou à une marche exagérée.

Cours du grain fourni par Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 9 février 1925

Grains	Mardi 3 fév.	Merc. 4 fév.	Jeudi 5 fév.	Vendi 6 fév.	Samedi 7 fév.	Lundi 9 fév.
Blé No 1 Nord	2.05	2.06⅝	1.99⅛	1.90½	1.96⅝	1.98
2 Nord	1.99	2.00⅝	1.93⅛	1.84½	1.90⅝	1.92
4 Nord	1.93¼	1.95⅛	1.87⅞	1.79½	1.85⅞	1.87¼
Avoine 2 CW	.71½	.71¼	.69⅜	.67¼	.67⅞	.67⅜
3 CW	.65¾	.65⅞	.64⅛	.62	.62⅜	.62¼
Orge 3 CW	1.02¾	1.03⅜	.99	.96	.99	.98
4 CW	.97¼	.98⅛	.93⅝	.90⅝	.93½	.92½
Lin 1 NW	2.75⅞	2.76⅛	2.72¼	2.58½	2.63¾	2.65½
2 CW	2.71⅜	2.72	2.68	2.54	2.59¼	2.61
Seigle 2 CW	1.67½	1.69	1.61½	1.57⅝	1.61¾	1.60½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	2.04½	2.05⅝	1.98⅜	1.89½	1.95⅞	1.97¾
Avoine 2 CW	.71⅛	.71¼	.69⅜	.67¼	.67⅞	.67⅜
Orge 3 CW	1.02¾	1.03⅜	.99	.96	.99	.98
Lin 1 NW	2.76⅛	2.76¾	2.72¾	2.58¾	2.64	2.65¾
Seigle 2 CW	1.67½	1.69	1.61½	1.57⅝	1.61¾	1.60½
Options						
Blé Mai	2.07½	2.08⅞	2.01⅜	1.92½	1.98⅞	2.00¼
Juillet	2.04⅜	2.06½	1.98⅛	1.88¼	4.94⅞	1.96¼
Octobre	1.58⅝	1.58⅝	1.52½	1.46	1.49⅞	1.51⅞
Avoine Mai	.72⅝	.73	.71⅛	.69	.69⅝	.69⅝
Juillet	.74	.74	.72⅛	.69¾	.70⅞	.70⅞
Octobre	.64½	.64½	.62¼	.63	.63½	.62½
Orge Mai	1.06¾	1.07⅛	1.03	1.00	1.02¾	1.01¾
Juillet	1.07	1.08⅞	1.03	.99	1.01⅜	1.00⅜
Octobre	......	......	......	.85	.87½	.87
Lin Mai	2.83¾	2.84	2.80	2.66	2.71¼	2.73
Juillet	2.84½	2.84¾	2.81	2.70	2.71	2.73
Octobre	2.68	2.61	2.53	2.40	2.40	2.42
Seigle Mai	1.73½	1.74½	1.67	1.63¼	1.67¼	1.66
Juillet	1.71	1.72½	1.64⅝	1.60½	1.65¼	1.63⅝

LE MARCHE

9 FEVRIER 1925

Bouvillons—	
Excellents	$6.00—$6.50
Bons	$5.00—$5.75
Moyens	$4.25—$4.75
Ordinaires	$3.00—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.25—$4.75
Bons	$3.00—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$3.50—$4.00
Bons	$2.50—$3.25
Boeufs—	
Bons	$3.25—$4.00
Moyens	$2.50—$3.00
Communs	$1.50—$2.25
Taureaux—	
De choix	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.25
Assez bonnes	$3.50—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$2.75—$3.25
Bonnes	$2.00—$2.50
Veaux—	
De choix	$6.00—$8.00
Bons	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.00—$3.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.25—$2.25
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$8.00
Moutons ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux bons	$10.00—$12.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$11.27½—$11.38½
Très gras	$10.25—$10.35
Lourds	$9.25—$9.35
Très lourds	$8.75—$8.85
Porc d'étal	$9.25—$9.35
Légers	$4.00—$8.00
Inférieurs	$6.25—$6.35
Truies No 1	$8.25—$8.35
Truies No 2	$8.25—$8.35

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .29
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .50—$ .55
Premiers	$ .45—$ .50
Seconds	$ .30—$ .35
Fêlés	$ .25—$ .30
Pommes de terre—	
Le minot	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.47½
2 sacs de 49 livres	$5.52½
4 sacs de 24 livres	$5.57½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.47½
2 sacs de 49 livres	$5.52½
4 sacs de 24 livres	$5.57½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.47½
2 sacs de 49 livres	$5.52½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.47½
2 sacs de 49 livres	$5.52½
4 sacs de 24 livres	$5.57½
Alimentation—	
Son. La tonne	$20.00
Gru. La tonne	$32.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.75
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$20.00
Mil. No 2	$18.00
"Red Top" No 1	$16.00
"Red Top" No 2	$12.00

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

La convention de l'industrie laitière de la Saskatchewan a amené à Prince-Albert un grand nombre de délégués et de visiteurs. On a remarqué le caractère pratique des conférences et des démonstrations qui ont été faites.

* * *

Dans la même journée, mercredi, nous avons eu à peu près toute la gamme des variations atmosphériques: temps calme et excessivement doux, chute de neige avec fort vent de l'est, enfin éclairs et tonnerre. Le thermomètre a marqué ce jour-là 50 degrés au-dessous de zéro, alors que quelques jours avant il était à 50 au-dessus. Les anciens du pays n'avaient jamais vu chose pareille à cette époque de l'année.

* * *

La Ligue des Dames catholiques a organisé une partie de cartes qui a obtenu un grand succès à l'école séparée. Les gagnants des prix furent: Mmes C.-S. Lacroix, E. Roberts, A. Dorion, Mlle Gilbert; MM. Laporte, Brodeur, Dorion et M. l'abbé Gilbert.

* * *

M. A.-J. Reynolds, gérant de la Banque Canadienne du Commerce, a reçu avis qu'il était transféré à Peterboro, Ont. Son départ sera vivement regretté, car il a toujours pris un grand intérêt aux affaires publiques et à l'avancement de la ville. Pendant plusieurs années vice-président de la Chambre de Commerce, membre de la Société d'Agriculture, il était aussi mêlé activement à la vie sociale et musicale.

Les catholiques de Prince-Albert regretteront surtout le départ de M. Reynolds, qui était un membre assidu de la chorale de la cathédrale et était toujours heureux de mettre son expérience d'homme d'affaires au service des intérêts temporels de la paroisse.

* * *

Le maire Branion s'efforce de remettre sur pied la Société Chorale de la ville, pour que Prince-Albert puisse figurer au prochain festival de la province, qui aura lieu en mai à North Battleford.

ARBORFIELD

Un de nos concitoyens demeurant dans la partie nord-est de la localité, M. Edmond Brochu, vient d'être cruellement éprouvé. Pendant l'absence de M. Brochu qui s'était rendu à un moulin à scie à quelques 15 milles de chez lui, et pendant que Mme Brochu était à l'étable avec le plus âgé des fils, un violent incendie se déclarait dans leur demeure vers les sept heures du soir.

En quelques instants tout ne fut qu'un immense brasier et réduisit en cendres, avec la demeure, tout le mobilier. Le deuxième garçon de M. Brochu, âgé de sept ans et demi, venait de monter à l'étage supérieur et comme les flammes se propagèrent rapidement il lui fut impossible de se sauver; il perdit la vie dans cet incendie. Deux autres enfants se trouvaient dans la cuisine et purent sortir sans brûlures.

Les pertes de M. Brochu sont estimées à environ $2,000 et il n'y avait aucune assurance. Des voisins charitables se sont empressés de venir au secours de la famille éprouvée en lui fournissant des vêtements et provisions, ainsi que du bois pour rebâtir.

* * *

Une organisation est actuellement à se faire dans le but d'ériger une fromagerie coopérative. Près de quarante fermiers ont déjà donné leurs noms pour en faire partie et l'on compte que cette fromagerie ouvrira ses portes en mai prochain.

* * *

L'assemblée annuelle de la compagnie du téléphone rural de la localité eut lieu lundi dernier. M. Auguste Hudon présidait. Les finances de la compagnie sont prospères et tous les membres se sont déclarés satisfaits du service donné.

LEBRET

La soirée du 4 février a été un succès. Organisée par MM. Lafleur et Filiatreault, la partie de cartes a rapporté la somme de $61.50. Nos meilleurs remerciements à ces messieurs, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué de quelque manière à la réussite de cette soirée. Favorisés par la belle température, nos amis les plus éloignés étaient présents. Les tables firent même défaut pour tout ce monde. Voici les gagnants aux cartes:

Euchre: M. McIntyre et Mme Welsh. Whist: M. Blotz et Mme Lecours.

A la table des Révérends Pères, l'heureux gagnant a été le R. P. S. Perreault, O.M.I., missionnaire des Indiens.

* * *

M. le Dr W.-A. Plourde arrivait, mercredi matin, d'un voyage à Régina où il est allé faire des opérations à l'hôpital.

* * *

Nous signalons le passage au milieu de nous du R. P. P. Etienne, O.M.I., ancien missionnaire bien connu.

* * *

Les amateurs de "hockey" de Lebret se sont mesurés avec ceux de l'Ecole Indienne, dimanche le 1er février.

COCHIN

Monsieur le Directeur de la Liberté,
Winnipeg, Man.

Cher monsieur,

J'ai obtenu une faveur très importante du Sacré-Coeur de Jésus, par les prières des pauvres vieillards et des orphelines de Saint-Boniface, Man.

J'avais promis que si j'obtenais cette grande faveur, je le ferais publier; ainsi, je sollicite bien respectueusement de vouloir l'insérer dans les colonnes de votre journal si estimé, afin que d'autres, le sachant, puissent aussi bénéficier des prières des orphelines et des pauvres vieillards déshérités. J'ai déjà reçu plusieurs faveurs par les prières sollicitées dans cette institution et je demanderais à vos chers lecteurs désireux d'obtenir des faveurs, de solliciter aussi les prières des pauvres vieillards et des orphelines de l'Hospice Taché, qui sont au nombre de 275; et je puis vous assurer que leurs désirs seront exaucés au-delà de leurs espérances.

Votre tout dévoué,
Un ami de la Saskatchewan.

P. S. — Pour correspondance, adressez: Hospice Taché, Saint-Boniface, Man.

MANITOBA

BRUXELLES

L'assemblée en faveur du "Wheat Pool" a eu lieu le 28 janvier dans la salle paroissiale, sous la présidence de M. Auguste De Pape. D'abord M. De Pape recommande la nécessité de réorganiser le local des Fermiers-Unis afin de maintenir l'union si nécessaire entre les fermiers, puis présente M. A.-L. Beaubien, député progressiste de Provencher, déjà avantageusement connu à Bruxelles.

L'orateur se dit heureux de parler devant un auditoire aussi nombreux. Il parle en anglais et en français. Il rappelle que partout où il a adressé la parole, il a rencontré beaucoup d'enthousiasme. On voit que la question du "Wheat Pool" devient de plus en plus populaire. Le printemps dernier, elle avait été exposée par M. Weir, de Rosebank, directeur du district de Macdonald; mais les fermiers, tout en en reconnaissant la valeur, n'ont pas osé y risquer leur signature, si ce n'est deux ou trois un peu plus tard. M. Beaubien en a donc démontré à l'évidence les avantages encore plus marqués aujourd'hui. Ceux qui se sont empressés de vendre leur blé à l'automne se rendent parfaitement compte de la perte subie jusqu'à présent, sans parler du reste de l'année. A l'appui de sa thèse sur l'organisation des fermiers, il cite le Danemark qui est devenu en industrie laitière le pays le plus prospère par le moyen de la coopération. Et ces paroles du premiers, il cite le Danemark qui est de nos jours, ne savent pas comprendre l'importance de la coopération, ne sont plus considérés comme des peuples civilisés."

"Il est plus temps que jamais, dit-il, de faire partie du "Wheat Pool" maintenant qu'il a montré ses preuves. Le fermier ne retire pas assez de profit de son blé. C'est l'intermédiaire et surtout le spéculateur qui bénéficient à ses dépens. Qu'on regarde, par exemple, ce qui se pratique dans nos grands entrepôts à Fort William et à Port Arthur. Là, il entre beaucoup de blé nos 4 et 5 et il en sort très peu. Par contre, il en entre peu de nos 1, 2 et 3, et cependant il en sort beaucoup. Ainsi le fermier reçoit un prix relativement bas pour une bonne partie de son blé, tandis que l'acheteur, après avoir pratiqué le mélange du bon blé avec le blé inférieur, vend le mélange à l'étranger pour du bon blé. Je n'en blâme pas les spéculateurs qui profitent de la faiblesse des fermiers, faiblesse qui consiste dans le manque d'unité d'action. Voulez-vous le remède à cela? C'est le "Wheat Pool". Le bureau de direction ne demande que votre signature, avec privilège de retenir $5.00 sur le premier blé vendu, et il se charge de votre affaire. Vous n'êtes plus inquiété des hausses et des baisses qui se produisent et vous êtes assuré du plus haut prix moyen de toute l'année. Avec les signatures de quelques mille fermiers du Manitoba, la direction a pu, l'automne dernier, emprunter 25 millions de piastres à la banque pour l'achat du blé."

M. Beaubien dit qu'il est sincère quand il ajoute que dans le "Wheat Pool" dont le fonctionnement n'est peut-être pas encore parfait — il entrevoit une plus grande prospérité pour les fermiers qu'il voudrait voir plus unis. Quand le fermier aura compris qu'il doit s'unir et qu'il aura réalisé alors tout le profit de son travail, il ne sera plus tenté de dire que tout autour de lui on le vole.

Avant de procéder à la nomination des "canvassers", MM. Aug. De Pape, Charles Hacault et Rémi Cabernel, qui devront recueillir les signatures au mois de mars, M. Beaubien, apercevant M. le curé dans l'assistance, l'invite à dire quelques mots des coopératives en Europe et plus particulièrement en Hollande.

M. le curé avoue qu'il n'est pas venu pour parler, mais bien pour écouter comme les autres. M. le curé H. Heynen, qui a déjà été à même d'étudier sur place le fonctionnement des coopératives, raconte brièvement, en français et en flamand, les merveilles opérées dans les paroisses de son pays natal depuis l'établissement de ces sociétés.

"Il n'y a pratiquement plus d'intermédiaires, dit-il en substance; ainsi les commandes sont données à l'instituteur du village qui communique directement avec les grands entrepôts de la ville, et le transport des marchandises se fait à très peu de frais. Il y a aussi ces caisses populaires qui ne font qu'un avec les sociétés coopératives et qui rendent un service inappréciable. La caisse paie au déposant un intérêt de 3 pour cent et prête à 4 pour cent. L'emprunteur peut rembourser n'importe quel montant, quand il le veut. Voilà qui est différent avec les banques, qui prêtent à 8 p.c., mais tout compté, au bout de l'année, vous en êtes quittes pour un intérêt de 10 à 11 p.c.

"Quant à la question du "Wheat Pool", si bien exposée par M. Beaubien, ajoute-t-il, j'y vois, du moins pour le moment, le salut des fermiers. Il n'y a pas à dire, le fermier est à la merci du spéculateur, et ne retire pas assez de son travail. Le spéculateur a le monopole du blé. Et avoir le monopole du blé, c'est en faire le prix du marché. Les grands spéculateurs contrôlent donc le prix du marché. Ceux qui font ainsi de grandes fortunes ne gagnent pas cet argent. Il est vrai, il faut des richesses pour les grandes entreprises, mais des richesses acquises honnêtement. Ce que M. Beaubien a dit du mélange du blé pratiqué aux grands entrepôts, j'ai pu le constater à un port d'Europe où j'ai examiné du blé qu'on venait de décharger. Sur demande du grade de ce blé, on m'a répondu: Il n'y a pas de grade, c'est un blé de bonne qualité tout simplement. Il s'en trouvait du gros, du moyen et du petit, mais le tout bien sec; c'était l'important.

"A propos des taux de transport du grain, il me semble qu'ils peuvent difficilement être réduits plus qu'ils ne le sont actuellement.

"Pour l'unité d'action, voyez donc ce qu'ont fait les ouvriers. Je suis loin de partager toutes leurs vues, mais ce qu'ils ont obtenu est énorme.

"Maintenant, pour terminer, si j'ai un conseil à vous donner, signez le contrat du "Wheat Pool". Je crois que, en général, vous avez à y gagner quelque chose, sinon beaucoup; mais, de toute façon, je ne pense pas que vous y puissiez rien perdre. Le seul inconvénient sérieux est qu'un fermier se trouvant dans une situation financière difficile n'y retire pas assez du premier versement pour faire face à ses affaires; mais si le "Wheat Pool" réussit, — comme je n'en ai pas le moindre doute, — cet inconvénient disparaîtra en ce sens que les compagnies ou les créanciers seront bien obligés de changer leur mode de paiement actuel en un système de trois paiements basé sur ceux du "Wheat Pool", et ce sera tant mieux pour tout le monde."

Les 40 personnes présentes, vivement intéressées, ont voté des remerciements aux deux orateurs.

SAINT-LEON

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos amis que la joyeuse jeunesse se propose d'égayer les jours gras par un concert musical, entremêlé de "rigolades". Venez en foule le 22 février, dimanche. Le concert aura lieu dans la salle du couvent à huit heures précises. A cette occasion, il y aura le tirage des beaux objets de la loterie au profit du couvent. Cordiale bienvenue à nos amis!

LA BROQUERIE

Premiers de classe en janvier, à l'école Saint-Joachim:

Grade XI: Adèle Savard.
Grade X: Irène Trottier.
Grade IX: Lucie Beaudry.
Grade VIII: Marie-Louise Normandeau.
Grade VII: Arthur Balcan.
Grade VI: Jean Andie.
Grade V: Napoléon Boily.
Grade IV: Joseph Jolicoeur.
Grade III: Jeannette Lafortune.
Grade II: Joséphine Jolicoeur.
Grade I: Classe A: Malvina Vanberlerghe; classe B: Aimé Jolicoeur.

* * *

Au commencement de l'année nous avons eu deux mariages. Cela augure bien.

Le 7 janvier, M. Adélard Fournier, fils de feu Narcisse Fournier et de M. Grégoire, unissait sa destinée à Mlle Irène Tétrault, fille mineure de M. Louis Tétrault et de Rosilda Gosselin.

Après la messe, parents et amis se rendirent à la résidence de M. M. Fournier, frère du marié, pour le dîner, qui fut présidé par M. le curé. L'après-midi se passa très joyeusement en conversation, chants et discours.

A 5 h., tous se mirent en route pour la résidence de M. Louis Tétrault, où une autre grande réception les attendait.

La veillée commença par le souper que M. le curé avait encore l'honneur de présider, et se continua très gaiement jusqu'à une heure avancée de la nuit.

* * *

Le lendemain, c'était M. John McCarthy qui conduisait à l'autel Mlle Germaine Laramée, fille mineure de M. Pierre Laramée et de L. Simard.

Après la messe, un grand dîner attendait les invités chez le père de la mariée. M. le curé, qui aime toujours à assister aux agapes de famille, présidait le dîner. Une franche gaieté canadienne ne cessa de régner jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux deux heureux couples.

* * *

Durant l'année qui vient de finir, il y a eu, dans la paroisse, 47 baptêmes, 18 sépultures et six mariages.

SAINT-PIERRE

Mme J.-Albert Scotte remercie sincèrement les parents et amis qui lui sont venus en aide et lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la longue maladie et de la mort de son époux.

* * *

Samedi dernier 31 janvier, M. Henri-Noël-René Bougard, notre populaire gérant de la Banque d'Hochelaga, succursale à Saint-Pierre, conduisait à l'autel Mlle Marianne-Laetitia Préfontaine, fille de notre très regretté coparoissien Ovide Préfontaine. Le mariage, qui devait avoir lieu il y a déjà un certain temps, avait été retardé par la mort inopinée du père de la famille.

La famille Préfontaine se trouvant encore en grand deuil, le mariage s'est fait sans éclat; il n'y avait à la cérémonie que les plus proches parents des deux mariés. L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture et secrétaire provincial, était témoin de sa nièce, Mlle Laetitia, et M. Louis Bétournay, de Winnipeg, était témoin de son beau-frère Noël Bougard. Etaient présents aussi: Mme Ovide Préfontaine, mère de la mariée, M. et Mme Amédée Préfontaine, Mme Albert Préfontaine, MM. Charlemagne et Eugène Préfontaine et deux des soeurs du marié, Miles Bougard.

Le mariage a eu lieu à la chapelle du couvent, sur la demande de la mariée qui a reçu son éducation dans cette excellente maison que les soeurs des SS. NN. de Jésus-Marie dirigent déjà depuis 39 ans.

M. le curé a officié et a donné la bénédiction nuptiale aux jeunes époux. L'autel était orné avec goût et quelques voix ont discrètement chanté quelques cantiques d'une remarquable piété pendant la messe.

Mme Bougard, jusqu'à son mariage, était présidente de la Congrégation des Enfants de Marie de Saint-Pierre, charge qu'elle a remplie avec grand zèle ces dernières années.

Le jeune couple est parti pour une excursion dans le sud; le soir du mariage, les nouveaux mariés prenaient ici le train pour Minneapolis et Saint-Paul.

Les amis de M. Bougard ont voulu lui présenter leurs souhaits de bonheur et de longue vie conjugale le 30 au soir. M. Edmond Préfontaine, dans un discours très approprié, spirituel et délicat, s'est fait l'interprète de tous. Nous souhaitons que ses voeux si bien exprimés se réalisent en entier. Un service de table en argent dans un bel écrin fut offert à M. Bougard comme témoignage d'estime et d'affection.

* * *

Est-ce un avant-coureur du printemps? Nous avons le dégel depuis deux jours; ou plutôt serait-ce le vent soufflant en tempête par 38 degrés au-dessous de zéro, lundi dernier, qui s'est essoufflé et qui se repose? Toujours est-il que mercredi nous avions trois degrés au-dessus du point de congélation et nous étions dans la neige fondue.

THIBAULTVILLE

La partie de cartes qui a eu lieu le 18 janvier dans notre salle paroissiale au profit de l'église a été on ne peut plus gaie et animée. En dépit d'une température plutôt inclémente, l'assistance s'est trouvée plus nombreuse qu'on pouvait l'espérer. Douze tables se sont remplies sans peine. Sous la direction pleine de tact et d'entrain de Mme Max. Champagne, les parties se sont succédées avec intérêt jusqu'au bout, laissant à tous le souvenir d'une soirée très agréable.

* * *

Le dimanche 15 février une nouvelle soirée sera donnée à Thibaultville, à laquelle nous invitons cordialement nos amis et connaissances des paroisses voisines.

* * *

Il nous fait plaisir de noter que notre jeunesse semble vouloir continuer le mouvement si bien commencé de s'établir et de fonder des foyers. En effet, une autre de nos paroissiennes, Mlle Laura Saindon, fille de notre estimé concitoyen Charles Saindon, unissait sa destinée, le 19 écoulé, à M. Armand Archambault, de Sainte-Amélie. La cérémonie nuptiale eut lieu à la cathédrale de Saint-Boniface. MM. Emile Saindon et F. Dugray servaient de témoins.

Les jeunes époux prirent ensuite le train et se rendirent chez les parents de la mariée où un somptueux souper les attendait ainsi que de nombreux et joyeux convives. La fête se poursuivit jusqu'aux petites heures du matin.

M. et Mme Archambault iront habiter à Sainte-Amélie.

A quel âge sommes-nous le plus intelligent?

Un savant s'est distrait à calculer, d'après d'innombrables statistiques, l'âge auquel l'homme atteint ce qu'on peut appeler son apogée intellectuelle, et voici quelques-unes de ses découvertes:

L'âge moyen auquel les plus grands inventeurs ont fait leurs découvertes les plus sensationnelles est de trente ans.

L'inventeur de la machine à vapeur et celui de la turbine avaient vingt-neuf ans au moment de leurs géniales trouvailles.

La T. S. F. et le frein à air comprimé ont été inventés par des hommes de trente ans. L'inventeur de la machine à coudre en avait vingt-six, et celui qui découvrit le moyen de fabriquer de l'aluminium économiquement en avait vingt-deux. Edison était âgé de trente ans quand il fabriqua sa première lampe incandescente. Wilburg Wright "conquit" l'air à trente-huit ans.

Des peintres, des sculpteurs et des musiciens ont produit des chefs-d'oeuvre à un très jeune âge. Par contre, les grands écrivains, en général, n'ont atteint le sommet de leur puissance créatrice que vers quarante ou quarante-cinq ans. Les princes de la finance et les grands hommes d'affaires atteignent leur zénith entre cinquante et cinquante-cinq ans.

La plupart des grands hommes d'Etat et des diplomates d'envergure n'ont atteint leur apogée qu'après soixante ans.

De nombreuses batailles importantes ont été gagnées par des généraux qui étaient des grands-pères.

Humour britannique

Le jeune Tommy ne serait pas un mauvais élève, mais il est très bavard.

Son maître d'école a noté sur le carnet que l'enfant doit montrer chaque semaine à ses parents: "Tommy bavarde toute la journée et très bruyamment."

Le lendemain, Tommy rapporte le carnet au maître d'école.

Sous la note de celui-ci, le père de Tommy a écrit: "Que diriez-vous si vous entendiez sa mère!"

On attend de jour en jour une hausse des prix du thé

On estime que l'augmentation dans la consommation du thé en 1924 sur 1923 a dépassé 39 millions de livres. Comme l'augmentation dans la production, n'est que de 17 millions de livres durant la même période, il en est résulté que les prix du thé sur les marchés de production ont monté de 10 à 14 sous par livre depuis l'été dernier. Le prix payé par les consommateurs aujourd'hui est basé sur un coût beaucoup moins élevé, de sorte qu'une hausse générale est inévitable dans un avenir rapproché.

LA BANQUE D'HOCHELAGA DEVENUE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Le 1er février, la Banque d'Hochelaga, avec l'autorisation du Parlement, a pris le nom de Banque Canadienne Nationale. Il est probable que le public, toujours enclin à abréger les noms, en fera "Banque Canadienne".

Pour l'information du lecteur, nous reproduisons un extrait du dernier rapport annuel ayant trait à ce changement de nom:

"Le 1er février prochain, la Banque d'Hochelaga prendra le nom de Banque Canadienne Nationale. Nous ne voyons pas disparaître sans regret le vieux nom sous lequel notre institution a grandi, s'est fortifiée et a élargi sa sphère d'action. Les fondateurs de la Banque lui choisirent un nom historique qui cadrait parfaitement avec le milieu où elle débutait. Cependant, il y a plus de trente ans, les administrateurs de la Banque d'Hochelaga constatèrent devant l'extension prise par notre institution, qu'il convenait de lui donner un nom mieux en rapport avec l'importance et l'étendue de ses opérations et qui la rattachât au pays tout entier. On attendait des circonstances opportunes pour donner suite à ce projet. Nous avons éprouvé les mêmes hésitations que nos prédécesseurs, mais il nous a semblé qu'il n'y aurait guère d'avantages et qu'il y aurait beaucoup d'inconvénients à en différer plus longtemps la mise à exécution. Si le changement de nom entraîne quelques ennuis et quelques dépenses, il deviendrait beaucoup plus difficile et onéreux de le faire dans quelques années.

"Après avoir considéré la question sous toutes ses faces, nous avons choisi le nom de Banque Canadienne Nationale, qui nous a paru le meilleur qu'on pût trouver à tous points de vue. La plupart des choses qui ont une grande valeur ne s'obtiennent pas sans peine; vous n'aurez donc pas été étonnés que nous ayons dû vaincre quelque résistance pour obtenir ce nom. Il va sans dire que seul le nom change, et que l'institution demeure la même, conservant comme actif inaliénable ses traditions de droiture, de loyauté, de prudence et d'attachement à l'intérêt public."

Timbre-poste bilingue

On s'étonne à bon droit qu'au Canada, pays bilingue, le timbre-poste soit unilingue. L'idée de remédier à cette lacune n'est pas nouvelle et, sauf quelques bonnes âmes volontairement vouées à une ignorance de cannibales ou à une bienveillance de Georges Dandin, le public en général, du moins dans le Québec, désire la voir disparaître.

Nous avons sous les yeux un cachet au moyen duquel l'auteur se propose de répandre dans tout le pays l'idée du timbre-poste bilingue. Le libellé comporte, en français et en anglais, une simple question: "Pourquoi pas un timbre bilingue au Canada bilingue? — In bilingual Canada why not a bilingual postage stamp?" En exergue, les éléments des nouvelles armoiries du Canada: lis, rose, chardon, trèfle et feuille d'érable. Ce cachet constitue un bon moyen de propagande. On pourra se le procurer à la Lampe Antique, 15, rue Laval, à Québec, à raison de 15 sous le cent, $1.25 le mille, $10 les dix mille.

M. AIGUEPERSE

A Dix-Huit Ans

Feuilleton de la "Liberté" No. 1

PREMIERE PARTIE

Mon enfance

Etant très franche, je commence par me dire à moi-même que cela m'ennuie beaucoup d'écrire ces pages. D'abord, je suis assise devant mon pupitre mon papier, avec une plume qui fait un petit cric crac monotone. Or, j'aime follement le mouvement, le bruit. Puis, je trouvais déjà très sot qu'on se racontât son histoire, et je le trouve encore plus sot, depuis ma conversation avec grand'mère. Mais cette pauvre grand'mère paraissait si désireuse de me voir rester un peu tranquille ces jours-ci, que je me suis engagée, sur l'honneur, à m'annoncer ma naissance, à m'apprendre le nom de mes parents et le mien, à me décrire ma maison, mes habitudes, mon caractère, etc., etc.

Voilà comment cela s'est fait.

Miss Oburn, appelée, hier, en Angleterre, pour un règlement de comptes pressé, a dû partir subitement. Leçons, devoirs tout a été oublié dans la bousculade délicieuse des bagages à emporter. On a empilé: plaid, robes, parapluie, chaussures, voiles, de gaze, chapeaux, manteaux, linge; et, du fond du landau, du milieu des paquets, une voix dolente a jeté:

— Dans huit jours...

J'étais ravie, absolument ravie. Bien que je ne craigne pas Miss, — je ne crains personne, — elle représente assez bien le fil qui tient un hanneton à la patte... Le hanneton s'envole trop, crac, on le fourre dans sa boite, avec des feuilles de laitue ou de lilas. Il est entendu que si je m'émancipe trop, j'irai au couvent. Le hanneton a la philosophie de manger sa verdure, malgré son emprisonnement, mais je sais que, derrière des grilles, je mourrais de chagrin. Or, j'aime mieux vivre. Donc, je subis Miss, et ne vole pas trop...

Avec grand'mère, c'est autre chose. Dès lors qu'elle n'a pas sa crise de rhumatismes, et que mes folies ne sont pas absolument folles, je puis être "Moi", ce qui est ravissant.

Tout en aidant Miss à envelopper ses pantoufles, — de vrais transatlantiques! — j'avais combiné une promenade en bateau, puis une course échevelée sur le poulain de Mascotte, je ne sais plus quoi encore. Hélas! la pluie s'est mise à tomber: pas une querelle de nuages, pluie fine qui vous arrose gentiment, non, un combat acharné entre les cumulus et les stratus (comme l'expliquait gravement, ce matin, le maître d'école à Gothé) qui trempe jusqu'aux os les pauvres humains.

Oh! je serais très bien sortie. Les rages des cumulus m'importent fort peu. Mais grand'mère soupçonnant mes desseins d'escapade, a dit de sa voix des circonstances graves:

— Tu me contrarierais beaucoup, Géva, si tu allais dehors par un temps pareil.

Et voilà deux jours que ce déluge continue! Deux jours de réclusion, c'est à devenir folle. Le premier jour, j'ai mis sens dessus dessous la cuisine de Gothe; puis, nettoyé et aéré si bien l'écurie, en l'absence de Sidoine, que le poulain a pris la clef des champs; enfin, dépoté les camélias de la serre, espérant leur donner plus de vigueur.

Colère horrible de Gothe, de Sidoine et d'Eusèbe.

— Mademoiselle Géva, vous avez, pour sûr, le diable au corps.

Ceci à trois voix différentes, mais avec la même indignation, la même conviction. Alors, ce matin, en attendant qu'on me rouvre cuisine, écurie et serre, — ce qui ne tardera pas, car ces bons vieux m'adorent, — j'ai promené mon "diable" dans toute la maison.

"Promené" n'est pas exact. Le nez aplati contre les vitres de ma chambre, je regardais la transformation des allées en ruisseaux, et des pelouses en étangs, quand ce cher gros nigaud de Tourbillon, ouvrant la porte avec son adresse habituelle, est venu, sans façon, poser ses pattes sur mes épaules, lécher mes joues avec ivresse, puis, les yeux pleins de malice, il a remué son panache de queue d'une façon que je connais bien, et qu'il sait irrésistible. Cela veut dire: "Géva amusons-nous tous les deux."

Ce "tous les deux" attendrirait un uhlan, à plus forte raison, *son* amie; donc, j'ai répondu "oui" par une petite tape sur le museau. Et nous voilà à courir dans les corridors, les escaliers, les chambres, nous cachant tour à tour et manifestant notre plaisir, lui, par ses aboiements, moi, par des cris et des rires.

Nous nous amusions beaucoup, quand, au premier étage, j'entends la voix de grand'mère:

— Qu'y a-t-il donc? Qu'est-ce que ce vacarme?

Julie répond, de la lingerie:

— C'est Mlle Géva et Tourbillon, voire même qu'ils vont s'entre-tuer, si ça continue. Rentrez vite dans votre chambre, madame: ils ouvrent toutes les portes, et avec votre crise de rhumatismes...

Prestement, j'ai retenu Tourbillon par le collier, comme il allait partir en gambadant. Assise par terre, les deux mains autour de son cou, je lui ai murmuré à l'oreille:

— Mon pauvre vieux, le désastre est complet. Déluge au dehors, crise de rhumatismes au dedans, nous n'avons plus qu'à nous transformer en statue comme Mireille. Tant que nous serons ensemble, ce sera impossible, il faut donc nous séparer. Va dans ta niche ou sous mon lit.

Nous sommes descendus tête basse, en malheureux qui portent le cercueil de leur liberté. Tourbillon est allé dormir, tandis que, très doucement, j'entrais dans la chambre de grand'mère. Là, entre deux baisers, j'ai dit avec ma voix du coeur:

— Je ne vous savais pas malade, grand'mère, et je suis bien fâchée d'avoir été si bruyante. Souffrez-vous beaucoup?

— Beaucoup.

— Faut-il aller chercher une infusion vers Gothe? Puis-je vous lire le journal?

— Non, ma chérie, je te demande seulement de rester bien tranquille, si tu veux me tenir un peu compagnie. Prends ton ouvrage ou un livre.

Le travail manuel? La lecture? Des antipathies. C'est bon pour les vieilles, les molles, les anémiques, ces machines-là. Enfin, j'ai ouvert le premier livre venu, tandis que grand'mère fermait les yeux entre les deux oreillettes de son fauteuil.

"Le scepticisme est la doctrine du doute. Or, par essence et par définition, l'homme qui doute, par le fait même qu'il doute, admet et comprend que d'autres hommes ne doutent pas. S'il ne l'admettait pas..."

S'il ne l'admettait pas, je ne sais pas du tout ce qui arriverait, car je me suis endormie. Vraiment, il y avait de quoi. Peut-on écrire des soporifiques pareils? Je dormirais peut-être encore si la petite chienne de grand'mère ne m'avait réveillée en sursaut. Elle venait de glisser d'un pouf très moelleux qu'elle affectionne particulièrement, et me mordait sans façon les mollets pour appeler à son aide.

— Chut, Fléa, je ne puis bouger, mais je vous offre mes genoux, ma belle.

Elle accepte d'un air vexé, montre les dents, parce que je chatouille la petite truffe noire qui lui sert de museau, et japperait même de rage, si je ne posais bien vite un baiser sur son front. Nous voilà bonnes amies! Fléa s'allonge avec béatitude pour commencer un nouveau somme, tandis que je passe doucement les doigts dans ses poils de soie floche: des poils si longs que j'ai l'idée de faire une tresse sous le noeud bleu qui orne la tête de Fléa, après cette tresse, une autre, puis une autre, une autre encore... Bientôt, Fléa devient un animal si étrange qu'oubliant le repos de grand'mère, son rhumatisme, tout..., je bats des mains en riant comme une folle. Fléa se met à japper, à se plaindre aussi, tant elle est tiraillée au nord, au sud, à l'est et à l'ouest de sa minuscule personne... Grand'mère se réveille brusquement. Elle voit mon délire, elle voit une chose qui se trémousse, qui n'est plus ni chienne, ni havanaise, ni Fléa et... j'entends la ritournelle bien connue:

— Tu as le diable au corps.

— Alors, grand'mère, pourquoi m'aimez-vous tant?

Elle se radoucit soudain m'attire à elle:

Je t'aime parce que tu as un coeur excellent, parce que j'espère beaucoup de l'avenir. Mais, parfois, ma fille, tu lasserais la patience d'un saint. Si tu t'occupais comme une enfant de ton âge doit le faire, il ne germerait pas en ton cerveau des idées absolument folles. Tu les trouves superbes, et, pour les mettre à exécution, rien ne t'arrête. Tu es prisée, possédée. Tiens, aujourd'hui, tu n'as eu pitié ni de cette malheureuse petite bête, qui est à la torture, ni de moi, qui t'ai demandé du repos. C'est mal, Géva!

J'aimerais mieux être battue jusqu'au sang, faire le tour du monde à genoux, manger des escargots vivants, plutôt que d'entendre grand'mère dire ces trois mots: "C'est mal, Géva!"

Elle le sait, et, sans que je prononce une syllabe, car je suis trop bouleversée pour pouvoir parler, mon regard lui en dit long sur ma contrition et mon ferme propos. Elle ne songe plus alors qu'à ramener la gaieté, tant elle redoute un coup de tête causé par mon chagrin.

— Allons, remets vite Fléa dans son état normal: elle représente assez bien, pour l'instant, une bête de l'Apocalypse ou une divinité hindoue; puis, tu iras dans ta chambre...

— Grand'mère, ne me renvoyez pas, je croirais que vous êtes fâchée.

Elle hésite, un moment, tandis que je m'acharne après les soies floches de Fléa.

— Sais-tu ce que tu devrais faire tranquillement à mes côtés? Ecrire l'histoire de ton enfance, ou commencer un journal, à ton choix.

— Oh! grand'mère, vous voulez me punir...

— Ce n'est pas une punition ma petite fille, c'est une occupation charmante. Avec ton originalité habituelle, tu conteras drôlement les moindres faits, ce qui t'amusera d'abord, et moi ensuite.

— Cela ne m'amusera pas du tout de me raconter à moi-même ce que je sais.

— On forme son style...

— Alors, c'est un devoir, je le pensais bien...

— On se regarde en face. Le caractère...

— Bon! Un examen de conscience indéfini, alors que celui de tous les mois me paraît plus que suffisant.

Grand'mère pousse un long soupir.

— Ma chérie, tu me fatigues horriblement. Puisque tu ne veux rien écouter, laisse-moi et agis à ta guise, pourvu que je n'entende pas de bruit. Si ce temps continue, je t'enverrai chez ton père, ce sera beaucoup plus simple.

"Beaucoup p l u s simple!" Alors que cette menace est la ressource suprême quand grand'mère est à court d'arguments!...

— Grand'mère, écoutez-moi une minute encore. Avez-vous fait votre journal?

— Oui.

— Vous l'avez montré à grand-père?

— Non.

— Je voudrais bien le lire, grand'mère...

— Il est en cendres depuis longtemps.

— La drôle de chose! Ecrire durant des jours, des mois, des années pour qu'une belle flambée détruise ces récits, ces confidences, ces examens!... C'est bien la peine d'user tant de plumes, d'encre, de papier!

Pas de réponse... Je regarde grand'mère. Sous les boucles qui encadrent son visage d'une finesse extrême, elle semble triste, triste, triste... Triste à cause de moi, sans doute.

Du remords plein l'âme, je baise doucement ses jolies mains blanches:

— Grand'mère, pour vous faire plaisir, je vais écrire mon histoire; je vous le promets sur mon honneur.

. . . .

Et voilà comme quoi, ayant engagé mon honneur, je suis tenue, — avec des fautes d'orthographe qui donneraient à Miss des crises d'épilepsie, — de raconter à grand'mère et à moi des choses que nous savons aussi bien l'une que l'autre.

. . .

Il faut d'abord, je pense, me présenter à moi-même, avec mes noms, prénoms, surnoms très variés, peu banals: prénoms, surnoms d'homme, de femme, de bête, de chose et d'amitié.

Je m'appelle officiellement: "Dominique-Geneviève du Bozec de Montilleul". Pas officiellement: "Géva, Mouche, Tambour".

"Dominique" sert uniquement à marraine: j'expliquerai pourquoi.

"Geneviève" s'emploie devant les étrangers, ou quand on me sermonne.

"Géva" est pour la masse, — pour le bloc, dirait père, — depuis le pâtre Corentin jusqu'à grand'mère, avec la différence qu'au bas de l'échelle on dit "mamz'elle Géva", et au sommet "Géva" tout court.

"Mouche" s'envole des lèvres de mon frère et de ma soeur.

"Tambour" appartient en toute propriété à mon oncle le colonel.

Mon âge? Je suis, paraît-il, depuis ma naissance, dans la période ingrate.

Taille: courte, grosse, une vraie taille de campagnarde.

Teint hâlé, bistré à faire pâlir une Napolitaine.

Figure: ronde, "pas belle", disent mes parents dans un soupir. On murmure tout bas, cependant, que mes yeux sont jolis. En effet, je les trouve grands, aussi noirs, aussi brillants que la claque vernie de mes bottines neuves. Quant à mes cheveux, on pourrait confondre la natte qui touche mes talons avec la longue queue de notre amour de poulain.

Passons à mes parents. D'abord, grand'mère, qui me garde à Montilleul. Elle est très ouvertement ma passion pour toutes les raisons possibles, et je suis non moins ouvertement la sienne, à cause de ma ressemblance avec grand-père. Les domestiques chuchotaient, un soir, à la cuisine, qu'il n'avait pas rendu sa femme heureuse. Je me demande alors pourquoi grand'mère l'aimait tant, pourquoi elle m'adore, moi qui lui rappelle son peu aimable mari, pourquoi enfin elle le regette toujours... Bref, c'est un mystère...

Grand'mère est petite, mince. Une vraie miniature! Je la trouve tout à fait jolie, et, souvent, à genoux devant elle, comme devant une statue de sainte, je regarde ses yeux bleus si doux, ses lèvres souriantes, son teint transparent, les boucles soyeuses qui forment sur son front une couronne de neige.

Malgré sa taille de bibelot, grand'mère a l'air d'une princesse, sous les vêtements de deuil qu'elle n'a jamais voulu quitter. Elle vit à Montilleul dans une retraite absolue; mais, autrefois, quand grand-père, amiral à bord du *Victorieux*, — ce qui le fait sans doute appeler coureur par les domestiques, puisqu'il était toujours à naviguer, — revenait en France, elle allait avec lui de fête en fête, de soirée en soirée, ce qu'elle n'aimait pas, paraît-il.

Un de mes plus vifs plaisirs est d'amener grand'mère à décrire ses toilettes de visites et de bals. Pour les visites, elle avait une robe de soie "puce", une autre en popeline "carmélite", une autre en mérinos "aventurine". Là-dessus, un cachemire de l'Inde, ou un mantelet de dentelle, puis un chapeau "cabriolet" très seyant avec un "bavolet" retombant sur le cou, un gros noeud et des paquets de fleurs comme garnitures. Robes de bal, en tartatane à bouillons ou à volants soutenues par une énorme crinoline. Un "marabout" dans les cheveux.

Et je ris à pleines lèvres.

— C'était horrible, grand'mère, vous ressembliez à des caricatures, à des ballons.

Grand'mère hoche la tête.

— On trouvait cela fort joli, ma petite fille, comme on trouve charmantes les modes actuelles, qui transforment les femmes en fourreaux de parapluies.

— Eh bien, j'accepte les cabriolets, les robes de soie puce et les autres; mais la crinoline, jamais!... Quand une dame passait dans la rue, les gamins devaient chanter:

La tour prends garde, la tour prends garde,
De te laisser abattre.

— "La Tour prends garde" vaut encore mieux que "Viens, Poupoule" et autres horreurs du même genre.

Vite, je mets un baiser sur les mains de grand'mère, de vraies mains de poupée.

— Grand'mère chérie, petite reine de mon coeur, eussiez-vous dix crinolines superposées, que je vous trouverais toujours ravissante, vous le savez bien?

Oui, elle le sait bien. Grand'mère est pour moi tout ce qu'il y a de bon, de gracieux, d'indulgent, de parfait. Grand'mère, enfin, c'est grand'mère.

Au tour de Père, maintenant. Père est conseiller général, en attendant la députation, qui, pour Mère et Mireille, équivaut à la tiare ou à la couronne royale. Je n'entends rien à la politique: bonne raison pour ne rien dire. Je sais seulement que Père, défenseur de l'autel et du trône, siégera à droite, puis, que l'on compte beaucoup sur grand'mère et sur moi pour faire *bien* voter notre village et les villages environnants. Dans cette occasion, — l'unique! — on ne me regarde pas comme un vulgaire zéro!...

Père est grand, fort, d'allure très distinguée. Ses cheveux et sa barbe grisonnent. Il a l'air sévère, froid, bien qu'il soit très bon. Le travail, la politique l'absorbent. Il s'enferme à double tour dans son bureau, compulse des piles de bouquins, prend des forêts de notes, prépare des montagnes de discours, et se les dit à lui-même, devant la glace, avec de grands gestes et une voix tonnante. Je le sais, parce que je me suis amusée plusieurs fois, en cachette, à regarder, à écouter par le trou de la serrure. Père est, paraît-il, un grand orateur. On trouve qu'*il parle d'or!*

"Il parle d'or!" Je le croyais si bien, autrefois, que mes yeux se rivaient à ses lèvres. Ils s'y rivaient avec une telle persistance, qu'un jour, le vieux comte d'Uriel arrêta net une discussion politique, en me tirant par une oreille, du coin où je me croyais bien cachée, pour me conduire au milieu du salon.

— Que fais-tu là, petite diablesse, et pourquoi cherches-tu à fasciner ton père avec tes yeux de sorcière? Cela t'intéresse donc ce qu'il raconte?

— Oh! pas du tout! je voudrais voir l'or!

Le bataillon d'habits noirs n'y comprenant rien, j'aurais bien expliqué la chose, mais Père, très mécontent de ma présence, encore plus mécontent, je crois, d'avoir manqué un effet oratoire, me montra la porte, en joignant à son geste l'épithète qui a si fort attristé mon enfance:

— Petite sotte!

..... Chez nous, si Père est le dieu, Mère est la souveraine maîtresse. Père aimerait s'occuper de sciences, de littérature. Mère veut qu'il soit député, et il s'attelle à la députation. Les domestiques le respectent, tandis qu'ils craignent Mère. C'est d'elle qu'ils prennent les ordres, et ils déclarent entre eux qu'elle ferait marcher un régiment de dragons. Elle régit tout le monde, sauf moi, dont elle n'a jamais pu venir à bout, et grand'mère, devant laquelle elle reste petite fille, bien à contre-coeur, j'en suis certaine.

On dit Mère très instruite, et elle lit des tas de choses sérieuses pour pouvoir causer avec les messieurs qui fréquentent son salon. Elle a beaucoup de monde à son jour, donne très souvent des dîners, bien que nous n'ayons pas une grosse fortune. Mais, lorsqu'on veut être député, il faut lancer l'argent par les fenêtres...

Mère est grande, brune, fort belle, très majestueuse: on dirait une impératrice. Il paraît qu'au bal elle a des épaules comme du lait. C'est sans doute superbe d'avoir des épaules comme du lait. J'ai regardé les miennes, ce qui n'était pas commode. Ah! que j'ai envié le cou des petits oiseaux qui se tortille en tous sens! Eh bien, franchement, mes é p a u l e s m'ont fait penser aux ailes mordorées des hannetons. Grand'mère a ri:

— Tu te grises d'air et de soleil comme eux, il n'est pas étonnant que tu prennes leur couleur.

Elle a continué avec un soupir:

— Puis, vois-tu, Géva, ta carnation est celle d'une gitane; cependant, l'arbre généalogique des Montilleul est pur de toute mésalliance. Tu dois tenir de dona Annunciade, qui épousa, en 1324, un seigneur Rigaud du Châtelet. Elle était fille de haut et puissant...

— Oui, grand'mère, je tiens de dona Annunciade, ne vous tourmentez pas. Ce que cela m'est égal, la carnation!!

Et je me suis endormie, pour rêver que je me promenais sur un lilas, avec des hannetons qui me servaient de pages.

J'en reviens à Mère. Elle a l'air fier, même dédaigneux, mais elle est bonne, moins que Père, cependant. Très calme, elle raisonne tout ce qu'elle fait, sait pour quoi et pour qui elle donne, inscrit ses dépenses, l'emploi de ses journées, avec une minutie extrême. Grand'mère déclare:

"Ma fille devrait s'enrôler dans la secte des Méthodistes. Je me demande où elle a pris une enfant comme Géva."

Je me le demande aussi...

Mon frère Bernard, l'aîné de nous trois; l'idole de Père! Un amour de Saint-Cyrien, droit comme un I, souple comme un clown, spirituel comme un gamin de Paris, brave comme un soldat français, beau comme un héros, malin comme un singe, etc., etc., etc. Lui et Mireille sont les espérances de la famille, les deux fleurons de la couronne des du Bozec.

Bernard, selon le rêve de Père, doit devenir le représentant de la légitimité en France, le porte-voix et le porte-plume des volontés du Roy au sujet de son peuple; le cornet acoustique des désirs du peuple auprès du Roy.

— Je m'en fiche! m'a déclaré crûment Bernard, un jour que je lui détaillais ces emplois variés, et quel honneur retomberait sur moi d'avoir un frère cornet acoustique et.. le reste. Je m'en fiche! Je serai pour le bien, pour la liberté, pour ce qui sera noble, beau, grand. Après cela, zut! Mais, tu sais, Mouche, silence!... Je te dis cela *à toi*, qui comprends les choses, bien que tu sois une endiablée gamine.

Oui, je comprends, et... j'aime beaucoup Bernard. D'abord, il est charmant; puis, il m'apprend l'escrime, l'équitation, le patinage, le vélo, le cake-wlak et l'argot. Le tout m'entre dans les bras, les jambes, la tête et la langue avec une facilité rare.

Bernard partage ses faveurs. Il a une soeur pour la ville, une autre pour la campagne. Rien ne le rend plus fier que d'obtenir de Mère la permission d'offris son bras à Mireille, pour la conduire à la musique ou la promener sur les boulevards. Il frise alors son soupçon de moustache d'un air faquin, et son plumet ressemble à la crête d'un coq victorieux. On les regarde beaucoup, on se retourne, il y a des murmures d'admiration... Bernard frise son duvet d'un air plus conquérant, et le plumet se balance à la brise de l'orgueil.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Au dire de tous, une des plus belles, des plus agréables, des plus intéressantes soirées de cartes qu'on ait jamais vues à St-Jean-Baptiste, est sans contredit celle du 1er février, donnée au profit de notre future fanfare. La salle était comble et vu son exiguïté, 21 tables seulement ont pu fonctionner. Jouer aux cartes aux sons doux et harmonieux d'un orchestre ou d'une fanfare n'est pas chose banale et est une heureuse innovation. A tour de rôle, l'orchestre et la fanfare ont mis de l'ardeur au jeu. La fanfare se composait, comme on l'a dit, "des vieux restants" de la fanfare d'il y a vingt ans. Plusieurs oubliaient qu'ils jouaient aux cartes, charmés qu'ils étaient par la musique.

Après un copieux goûter, un programme varié de chansons et de déclamations a vivement intéressé le nombreux auditoire. M. Bissonnette, de Saint-Joseph, s'est révélé excellent chanteur, d'abord seul, puis avec sa soeur Mme Hector Fillion. Ferdinand Bissonnette, son frère, donna une déclamation comique qui lui a valu deux rappels. Les autres qui étaient au programme sont: Mlle Annette Plamondon, qui s'est bien acquittée de sa tâche; Jacques Bissonnette, qui a chanté une gentille "Alouette, faut que tu penses bientôt t'y marier"; Yvonne Gauthier, qui a déclamé avec une diction parfaite; Noël Plamondon, qui a chanté "Marchitæ"; M. Savoie, qui a chanté une couple de chansons comiques.

Le premier prix des hommes a été gagné par Eug. L'Heureux, le second par Elphège Lafontaine. Le premier prix des dames a été gagné par Mlle Rose Plamondon et le second par Mme Hildège Sabourin.

Bref, la soirée s'est passée trop vite et tous étaient surpris de constater qu'il se faisait tard et qu'il fallait songer à retourner chez soi.

* * *

La prochaine partie de cartes aura lieu le 15 février. On nous assure un magnifique programme musical, etc. Venez encore en grand nombre passer une agréable soirée dans notre salle paroissiale.

* * *

M. Thomas Beaubien et sa nouvelle moitié, de Winnipeg, sont venus faire une courte visite à leurs amis.

* * *

Notre hiver manitobain est bien inconstant et capricieux. Aux violentes tempêtes succèdent les jours calmes et doux d'un printemps prématuré.

* * *

Le 3 février au soir, plusieurs amis se réunirent chez M. et Mme David Marell pour fêter leur vingtième anniversaire de mariage.

* * *

Le 2 février, le Cercle Saint-David tenait sa réunion régulière. Une quinzaine de membres étaient présents. Il serait à souhaiter qu'un plus grand nombre fasse partie de cette association. Un petit coup de coeur de la part des anciens membres et un peu de bonne volonté de la part de ceux qui n'en font pas partie grossirait nos rangs. Dans un endroit comme le nôtre, il devrait y avoir "au moins" une quarantaine de jeunes gens dans ce cercle, si avantageux, si utile et même si indispensable dans la formation du jeune homme pour un avenir sérieux et fécond. Donc à la prochaine réunion qui aura lieu le 16 février, que tous soient présents: anciens et nouveaux.

* * *

Le 17 février, il y aura concert de radio en français dans la salle paroissiale. Ne l'oubliez pas et dites-le à vos amis.

* * *

Le C.N.R. est à faire un grand ménage devant notre station de chemin de fer. La glacière et la petite remise ont été changées de place.

* * *

M. Patrick Hérie est actuellement à l'hôpital où il subit un traitement.

* * *

Baptême — 1er février: Marie-Berthe-Cécile, enfant de Antonin Plamondon et de Maria Dupuis. Parrain, Léonide Brodeur; marraine, Agnès Plamondon.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Concours français

Le 30 janvier, les élèves des grades supérieurs de l'école du village étaient conviés à prendre part à leur concours mensuel de composition française. Ces concours français, sous forme de dictées ou de compositions littéraires, ont lieu tous les mois, sous la surveillance de M. le curé et de MM. les commissaires. A la fin de l'année scolaire, des prix spéciaux sont décernés aux élèves qui ont obtenu le plus de points durant l'année.

Voici le résultat du dernier concours. Le maximum est de 20 points.

Composition — Grades 9, 10 et 11: René Jacob, 19; Madge Vaison, 19; Joseph Delveaux, 17½; Marie Hultric, 17½. Grade 8: Berthe Houdé, 18; Annette Houde, 17½; Henriette Delorme, 16; Jérémie Archambault et Blanche Langevin, 15½.

Dictée française — Grades 5 et 6: Clémence Montsion, 15½; Françoise Guyot, 15; Jeanne Abraham, 15. Grades 3 et 4: Lorento Lussier, 15½; Gertie Tucker, 15. Grades 1 et 2: Paul Guyot, 17½; Alice Hamelin, 17; Maurice Piché, 17; Lorraine Charbonneau, 16½; Alfred Pelletier, 16.

50ème anniversaire de mariage

Le 2 février 1925 était le 50ème anniversaire de mariage de M. et Mme Pierre Gamache, deux de nos bons paroissiens de Sainte-Rose. Pour célébrer dignement les noces d'or des jubilaires et pour permettre à leurs nombreux descendants d'être tous présents, la famille a décidé de renvoyer la fête au mois de juillet prochain.

Cependant les parents et amis de cette brave famille canadienne n'ont pas voulu laisser passer inaperçu un si bel anniversaire. Aussi le 2 février au soir se donnèrent-ils rendez-vous chez nos jubilaires pour leur souhaiter bonne fête, bonheur et santé. Une belle adresse fut lue par Mlle Eugénie Hamelin et un magnifique bouquet fut présenté par Mlle Yvonne Bouchard, nièces de M. et Mme Pierre Gamache.

M. et Mme Pierre Gamache furent les pionniers de Laurier, Man., avec les familles A. et P. Trottier. Partis de Saint-Georges d'Henriville, P. Q., en 1885, ils vécurent deux ans à Oak Lake, Man., puis vinrent s'établir à Laurier en 1897. Ce ne fut qu'en 1921 qu'ils vinrent à Sainte-Rose.

Aux vénérables jubilaires nous souhaitons encore de longues années d'un heureux ménage.

* * *

M. et Mme Emile Lussier nous sont revenus enchantés de leur voyage de noces, mercredi dernier.

* * *

Mme Ephrem Théoret, mère de notre curé, partait le 4 février pour passer quelques semaines chez ses enfants à Saint-Isidore de Bellevue, Sask.

* * *

Gouret

	G.	P.
Sénateur	4	0
Canadien	1	2
Sainte-Rose	0	3

SAINT-GEORGES DE CHATEAUGUAY

Belle fête paroissiale, en l'honneur de M. l'abbé Sylvio Caron, curé

Le 28 janvier était le jour fixé pour une fête de surprise au dévoué curé de Saint-Georges. Retenu au Fort Alexandre par les bons Pères Oblats, M. l'abbé S. Caron ne se doutait pas de l'immense conspiration (quasi maçonnique) que tramait en son absence les paroissiens de Saint-Georges.

Les organisateurs de cette fête avaient si prestement et si habilement manoeuvré qu'ils réussirent admirablement à rendre cette surprise des plus complètes et, cela va sans dire, des plus agréables à leur sympathique curé.

A son retour du Fort, M. l'abbé Caron eut une première surprise heureuse. Car en rentrant chez lui il est assailli par quatre confrères. Quatre "frères maçons", direz-vous? Oui, mais quatre "francs amis", de bons vieux amis dont la bourrasque affreuse et le froid rigoureux n'a pu refroidir le coeur, tant il était chaud et rempli de l'amitié la plus sincère.

Je vous ai nommé dans ces distingués visiteurs Mgr Jubinville, curé de la cathédrale à Saint-Boniface, M. l'abbé A. Sabourin, chancelier, visiteur des écoles, M. l'abbé Lucien Senez, curé du Lac du Bonnet, M. l'abbé Edmond Lavoie, vicaire à la cathédrale. Le R. P. Gélen, cela va sans dire, était aussi de la fête. Depuis 19 ans qu'il est au Fort Alexandre, c'est dire qu'il est de la famille.

Le plaisir aussi inattendu de rencontrer ses amis dévoués, la joie de les voir, de causer avec eux, tout cela aida bien quelque peu aux organisateurs à cacher leur jeu. Et M. l'abbé Caron, en voyant ses paroissiens arriver de tous côtés, croyait à une partie de cartes comme on a l'habitude d'ailleurs d'en organiser de temps à autre.

Mais en entrant dans l'église, il a bien fallu mettre cartes sur table et jouer franc jeu! Il y avait là un théâtre improvisé, des décorations, une salle comble. Des applaudissements chaleureux accueillirent M. le curé et les autres invités.

M. Alfred Gauthier, de Great Falls, fit les frais du "Toutrée" avec sa musique de violon. Mme Yve Vinet accompagnait au piano. Puis on fit immédiatement le "lever de rideau".

Il suffira d'indiquer les numéros au programme pour faire comprendre combien cette soirée fut intéressante et goûtée de tous.

1.—Tableau de la "chaumière" (tableaux vivant représentant d'une manière tout à fait originale les industries exercées à Saint-Georges). Acteurs et actrices: Mme Martel, Mme Fontaine, Aurore Vincent, Rosanna Chèvrefils, Ferdinande Vincent, Philemon Vincent, Raoul Vincent, Omer Chèvrefils, Elie Martel.

2.—Chanson comique: "Le Bossu": M. et Mme Ludger Curé.

3.—Saynète: "La maison de pension": M. et Mme Omer Chèvrefils.

4.—Scène d'auberge: "Les ivrognes": M. et Mme Ludger Curé, Lionel Curé, Elie Martel.

5.—"La tireuse de bonne aventure": M. et Mme Omer Chèvrefils.

6.—Déclamation: "Le loup et l'agneau": Zéphir Chèvrefils, Gédéon Dumaine.

7.—Chant: "Les lauriers": Mme Lionel Curé.

8.—Succulent goûter servi par les dames de la paroisse.

9.—Déclamation: "La Veillée", François Coppée: Mme Arthur Saint-Pierre.

10.—Adresse à M. le curé, lue par M. Joseph Papineau.

Présentation d'une bourse: Georgette Papineau, Archange Chèvrefils.

Présentation d'un bouquet spirituel des Dames de Sainte-Anne: Edithe Péreux, Eugène Chèvrefils.

Présentation d'un bouquet spirituel et d'une soutane par les Enfants de Marie: Marie-Jeannette Vincent, Irène Fontaine.

Présentation d'un bouquet spirituel des enfants de l'école Saint-Adélard: Olivier Chèvrefils, Josaphat Vincent, Victor Vincent, Robert Papineau.

11.—"L'apothéose du prêtre", tableau vivant avec chant "Un choeur qui t'aime", chanté par Mme Arthur Saint-Pierre, M. Raoul Vincent et Mlle Cordélie Martel.

12.—Réponse à l'adresse par M. l'abbé S. Caron, curé.

En termes choisis M. l'abbé Caron adresse des paroles de bienvenue et de remerciements aux distingués visiteurs, et l'émotion envahissant son coeur, se trahit dans sa voix et rend sa parole vraiment éloquente lorsqu'il s'adresse à ses paroissiens pour leur dire comment il a appris à les aimer et à se dépenser pour eux. Il n'a plus qu'un désir, celui de leur faire du bien le plus longtemps possible en demeurant au milieu d'eux.

Mgr Jubinville, M. l'abbé Sabourin et le Père Gélen prirent aussi la parole pour féliciter, et à bon droit, les paroissiens de Saint-Georges et leur vaillant curé.

Adresse à M. le Curé

Monsieur le curé,

En cette fête que nous appellerons la "fête de la reconnaissance", nous éprouvons une immense joie à nous grouper auprès de vous, pour épancher de nos coeurs dans le vôtre les sentiments de sincère et vive gratitude qui les font battre à l'unisson.

Non seulement vous veillez avec sollicitude sur toutes les âmes confiées à vos soins, mais comme le grand apôtre imitateur du Christ, vous savez aussi vous faire tout à tous: nos peines, vous les partagez; nos joies, vous les doublez; nos besoins, vous les soulagez; nos malades, vous les secourez, et pourquoi ne pas le dire, vous obtenez même parfois leur guérison.

Ce dévouement dont vous avez fait preuve, depuis votre arrivée, M. le Curé, ne peut être inspiré que par un ardent amour de Dieu, car les ressources financières dont nous disposons ne nous permettent pas, et nous le déplorons, de reconnaître comme il le mérite votre zèle inlassable dans l'exercice du saint ministère.

Pour suppléer aux moyens qui nous manquent de vous témoigner notre reconnaissance, nous avons recours au Dispensateur de tout bien, de tout don, le priant de vous accorder la force et la consolation. La force physique surtout qui vous permettra de remplir sans trop de fatigue vos saintes fonctions; puis la force morale qui soutiendra la courageuse activité avec laquelle vous embrassez nos intérêts spirituels et temporels.

La consolation, M. le Curé, nous voulons que vous la trouviez en nous. Que la divine Providence nous préserve de tout ce qui serait de nature à paralyser votre action bienfaisante dans cette paroisse, afin que toujours comme aujourd'hui vous nous voyiez former autour de vous une couronne dont la jeunesse est la fleur, et l'âge mûr la chaîne. Si cette chaîne n'a pas le pouvoir de faire manoeuvrer le "pont flottant" que nous devrons à votre influente bonté, du moins nous osons espérer qu'elle sera assez forte pour unir nos âmes à la vôtre par l'affection filiale la plus respectueuse.

Oui, cher et bon M. le Curé, vivez longtemps, vivez heureux, avec nous toujours!

Les paroissiens de Saint-Georges de Chateauguay.

Le 28 janvier 1925.

SAINT-BONIFACE

Grande partie de cartes-concert donnée par la Chorale de la Cathédrale

Le dimanche 15 février, à 8 h., dans la salle du Collège, grande partie de cartes-concert donnée par le choeur de la cathédrale. Entrée 35 sous.

Programme

Le whist seulement sera joué; on tient quinze mains avec points marqués. Il y aura une seule rafle à 10 sous le billet, donnant droit à dix prix variés, entre autres une corde de bois. Il y aura également deux prix d'entrée, trois prix de cartes pour les dames, trois prix de cartes pour les hommes.

Après le goûter, le choeur chantera "France", d'Ambroise Thomas.

Si vous voulez rire, il ne faut pas manquer d'entendre cette partie du programme intitulée: "Quatuor improvisé", par des artistes et comédiens.

Les prix ont été gracieusement offerts par: S. G. Mgr Béliveau, Mgr Jubinville, la Cie Toupin, Antonio Lanthier, la Société des Artisans Canadiens-Français, la Crèmerie Saint-Boniface (M. C. Gaudet), M. Rousseau, Bérubé et Cie, Lavoie et Cie, la Cie Swift Canadian, la Librairie Kéroack Ltée, le Magasin Bleu (M. H. Chevrier), Fontaine et Boulanger, la maison Robinson et Cie, Gibson-Gage, R. A. McRuer, le Bon Marché (M. Trudeau), la boulangerie Speirs-Parnell, la fabrique de macaroni Excelsior (M. H. Constant), la Maison Blanche, Mme J.-L. Trudeau, la Cie Western Packing, la Union Abattoir, M. Fourneau, M. Poirier, la St. Boniface Hardware.

Les gâteaux sont fournis par les membres de la chorale.

Ceux qui désirent se procurer des billets peuvent le faire en s'adressant aux membres de la chorale, à la Librairie Kéroack et au bureau de l'Association d'Education.

"Les Romanesques"

Nous avons eu le plaisir de rencontrer une personne qui a assisté à une répétition des "Romanesques", la pièce qui sera donnée au théâtre Dominion le 23 février, sous les auspices du cercle l'Aiglon et la direction du Professeur A. Castelein de la Lande. Celle-ci nous a assuré que le public peut s'attendre à un régal littéraire.

L'appui moral que la petite troupe d'acteurs rencontre chez nos amis de langue anglaise aussi bien que chez nos compatriotes lui promet un grand succès. Toutes les scènes sont étudiées dans le plus grand détail, afin de donner la pièce avec toute la perfection possible. Un maître d'armes de la plus haute valeur prête son concours pour donner des leçons d'escrime aux acteurs qui doivent manier l'épée en scène. C'est dire que l'on veut en tout la perfection.

Les billets s'enlèvent rapidement pour cette grande manifestation littéraire française que toutes les personnes de langue française devraient encourager de tout leur pouvoir.

Cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C.

La réunion qui devait avoir lieu dimanche dernier a été renvoyée à dimanche prochain. Tous les membres sont instamment priés d'y assister. M. Raymond Bernier donnera la conférence et M. Hector Allard fera la chronique des événements de la quinzaine.

Il y aura communion générale, dimanche, à 8 h., au Collège. Nous comptons sur la présence de tous les membres sans exception.

L. D. C. F.

Voici le résultat de la partie de cartes de dimanche soir:

Prix des dames, gracieusement offert par Mme L.-P. Roy, gagné par Mme L. Trudeau. Prix des hommes, généreusement donné par M. Jean Arpin, gagné par M. Emile McDougall. L'heureux gagnant du prix de rafle fut M. Monin.

La Ligue remercie sincèrement les généreux donateurs et tous ceux qui ont donné leur obole pour les pauvres.

Collège de Saint-Boniface

Tableau d'honneur pour janvier

Philosophie II — Excellence: 1. Ant. Gerein; 2. E. Levêque. Diligence: 1. E. Levêque; 2. A. Gerein.

Philosophie I — Excellence: 1. O. Kritzweiser; 2. E. McDougall. Diligence: 1. H. Roy; 2. W. Patenaude.

Rhétorique — Excellence: 1. E. Longpré; 2. P.-E. Lavoie. Diligence: 1. Jos. Robert; 2. E. Longpré.

Rhetoric — Excellence: 1. G. Kramer; 2. J. Costello. Diligence: 1. G. Kramer; 2. J. Lambert.

Belles-Lettres — Excellence: 1. A. Landry; 2. Jos. Sabourin. Diligence: 1. Jos. Sabourin; 2. M. Dugal.

Humanities — Excellence: 1. B. Davis; 2. J.-P. Switallo. Diligence: 1. B. Davis; 2. J.-P. Switallo.

Versification — Excellence: 1. R. Bélanger; 2. J. Boily. Diligence: 1. J. Boily; 2. L.-P. Brodeur.

III Grammar — Excellence: 1. F. Gilbert; 2. F. Kwiatkoski. Diligence: 1. F. Gilbert; 2. E. Lalonde.

Méthode — Excellence: 1. D. Audette; 2. J. Gousseau. Diligence: 1. J. Gousseau; 2. H. Bériault.

II Grammar — Excellence: 1. G. Amyot; 2. J. Rydlewski. Diligence: 1. T.-P. Green; 2. J. Rydlewski.

Eléments latins — Excellence: 1. M. Prud'homme; 2. O. Boily. Diligence: 1. Ant. Lemay; 2. G. Leveillé.

Latin rudiments — Excellence: 1. S. Sergot; 2. S. Roger. Diligence: 1. A. Bouchard; 2. S. Duniec.

Prép. Français II — Excellence: 1. C. Ouellette; 2. E. Boivin. Diligence: 1. E. Boivin; 2. C. Ouellette.

Prép. Français I — Excellence: 1. L. Lavack; 2. G. Huot. Diligence: 1. L. Lavack; 2. L. Mélançon.

Senior Commercial — Excellence: 1. L. Siaud; 2. H. Mercereau. Diligence: 1. L. Proulx; 2. L. Siaud.

Junior Commercial — Excellence: 1. J.-A. Wimmer; 2. M. Shirtliff. Diligence: 1. J. Boisvert; 2. A. Wimmer.

Comité de reconstruction du Collège de Saint-Boniface

M. l'abbé J.-A.-E. Rousseau, curé, Mariapolis	$ 50.00
M. l'abbé J.-A. Normandeau, prêtre colonisateur	25.00
M. Ernest Dufault, St-Lupicin	5.00
M. A. Galliot, Notre-Dame de Lourdes	2.00
M. Marc Boisjoli, La Broquerie	5.00
M. N.-J. Minville, Saint-Boniface	43.20
M. Hector Fillion, Saint-Jean-Baptiste	5.00
M. Ferdinand Gauthier, Sainte-Agathe	5.00
M. Napoléon Despins, Elie	1.00
M. L. Lacroix, Saint-Claude	10.00
M. Henry Payette, Saint-Léon	25.00
Brunet et Desrosiers, Saint-Boniface	100.00
M. Jean-M. Augert, Notre-Dame de Lourdes	24.00
M. L.-A. Tougas, Saint-Adolphe	10.00
Un ami, Mariapolis	5.00
M. Auguste Pichette, Deerhorne	15.00

Les "Canadiens"

Notre club local, les "Canadiens", qui avait subi plusieurs défaites consécutives, s'est ressaisi mercredi dernier et a tenu tête aux "Tigers". Résultat: 3 à 3. Espérons qu'à la prochaine partie nous aurons le plaisir de porter au compte de nos joueurs une réelle victoire. Ceux-ci comptent sur l'appui de leurs concitoyens et sur l'encouragement de tous. Rendons-nous donc en foule à la prochaine partie.

Concert

La Fanfare La Vérendrye donnera un concert dans la salle du Collège, dimanche le 22 février. Au cours de cette soirée, M. l'abbé Sabourin, chancelier du diocèse de Saint-Boniface, donnera une causerie. Des artistes locaux prêteront leur concours et figureront au programme. Tous sont instamment priés d'assister à cette soirée qui sera très intéressante.

Association libérale de Saint-Boniface

Samedi, les libéraux du comté de Saint-Boniface se réunissaient à la salle Lavoie pour procéder à la réorganisation de leur association. MM. P. Brasult et C. Midwinter présidèrent l'assemblée. Des discours furent prononcés par MM. C. Midwinter et F. Trafford Taylor. Tous deux préconisèrent l'union et la coopération entre les deux races et la nécessité de l'organisation libérale dans ce comté.

M. Phillias Brasult fut élu président et M. Edmond Beaudry secrétaire.

De Glasgow à Vancouver par le Canal de Panama

Le "Princess Kathleen", le nouveau vapeur que le Pacifique Canadien a fait construire à Clydebank, Ecosse, pour ajouter à la flotte côtière de la Colombie-Anglaise, a quitté les chantiers de la Cie John Brown le 15 janvier sous les ordres du capitaine McMurray, pour se rendre à Vancouver par voie du canal de Panama. Plusieurs personnalités, parmi lesquelles on remarquait Lady Mount Stephen, qui présida à la cérémonie du lancement du "Princess Kathleen", Sir George McL. Brown, gérant du Pacifique Canadien en Europe et quelques autres officiers de cette compagnie, assistaient au départ du navire pour son long voyage de 10,000 milles.

Le "Princess Kathleen" quitta son quai à 11 heures a.m., au moment où le soleil perçait les nuages qui l'avaient obscurci depuis le matin. Ceci fut considéré comme de bonne augure pour la future carrière maritime du nouveau navire. Après un court arrêt à Greenock pour laisser descendre le pilote, le "Princess Kathleen" prit la pleine mer. Il fera escale aux îles Açores, à Curaçao, Panama, Balboa, San-Diego et Victoria. C'est le premier vapeur de la flotte côtière du Pacifique Canadien qui se rend à son poste en passant par le canal de Panama. Si la température est assez favorable, il touchera Vancouver avant la fin de février.

Le "Princess Kathleen" jauge 6000 tonnes, brûle du mazout et peut développer une vitesse de 21 noeuds, ce qui lui permettra de réduire considérablement la durée du trajet entre les ports de Vancouver, Victoria et Seattle, qu'il desservira désormais avec le "Princess Marguerite" lancé récemment à Clydebank et dont on achève présentement la construction. Ce dernier sera en tous points semblable au "Princess Kathleen". Les deux navires ont chacun 368 pieds de longueur et sont aménagés de la façon la plus moderne. Ils sont naturellement pourvus de tout ce qui peut assurer la sécurité des passagers en mer. C'est ainsi qu'ils sont dirigés au moyen de la fameuse boussole gyroscopique, que les compagnies de navigation adoptent presque toutes maintenant pour leurs navires.

PETITES NOTES

M. et Mme Alaric Martel, autrefois de Saint-Boniface et actuellement à Chicago, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, le 27 janvier. Le baptême eut lieu à l'église Notre-Dame de Chicago. Parrain et marraine: M. et Mme H. Labossière. L'enfant porte les noms de Joseph-Henry-Norman.

TRIBUNE LIBRE

Réponse à Monsieur X

Monsieur le Rédacteur
de la Liberté,

Naturellement, c'est un peu gênant de répondre à un X. On ne sait si l'on s'adresse à une aimable brunette ou à un vaillant représentant du sexe masculin. Quoi qu'il en soit, il est évident que votre correspondant a fait quelques études. Il sait que X représente généralement une quantité inconnue; que l'exagération est une figure de rhétorique tout à fait permise et que, par conséquent, il était parfaitement juste de parler de la pièce française comme d'une "toute petite pièce". Il est regrettable cependant que ce cher monsieur ait coupé court ses études de logique, car une connaissance plus approfondie de cette science lui aurait fait comprendre que si "une fois pour toutes, nous voulons nous entendre" il est nécessaire de ne pas nous dérober sous l'anonymat si facile de M. X. De plus, ce cher monsieur X sait sans doute que l'effet d'un soufflet ne dépend pas seulement de la vigueur avec laquelle il est administré. On le sent davantage quand on le reçoit d'un homme qui a la prétention d'être votre ami sincère.

En terminant, je ne puis m'empêcher de souligner la sollicitude et le courage avec lesquels M. X veille aux intérêts patriotiques. M. X est sur la brèche, prêt à repousser tout danger: l'avenir est sauf.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Frère JOSEPH, S.M.
Directeur de l'Académie Provencher.

AU SACRE-COEUR

Société Saint-Jean-Baptiste

A l'assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, tenue dimanche le 8 février, il a été proposé par M. A.-H. Desrochers, secondé par M. A.-R. Paquin et approuvé à l'unanimité, qu'une lettre de félicitations soit envoyée au nom de la société à Son Honneur le Juge L.-P. Roy, ancien président de la société, à l'occasion de sa nomination comme juge de la cour de comté, y remplaçant Son Honneur le Juge Prud'homme, démissionnaire, et que copie de cette résolution soit communiquée au journal la Liberté.

• • •

A l'assemblée du Comité Exécutif de la la Société Saint-Jean-Baptiste, tenue le 1er février, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année 1925:

Président, A.-J. Dostert; 1er vice-président, E. Chaput; 2me vice-président, O. Marquis; secrétaire, J.-A. Leduc; trésorier, Auguste Côté; organisateurs: R. Paquin et O. Gareau; sergent d'armes, N. Dusseault; auditeurs, E. Aubin et Jos. Lavoie; visiteur des malades, Ed. Gauthier; directeurs, J.-H.-N. Leveillé, R. Vien, Edouard Blanchard; chapelain, R. P. C. Pilon, O.M.I.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée mensuelle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura lieu le 11 courant, mercredi après-midi, à 2 heures, dans la salle de la Ligue des Femmes Catholiques, au Columbus Hall. N'oublions pas la partie de cartes, au profit de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, qui aura lieu chez Mme G. Longpré, avenue Provencher, Saint-Boniface, samedi après-midi, le 14 février. On nous promet de jolis prix. Le thé sera aussi servi.

Ligue des Dames Auxiliaires des Vétérans français

La Ligue des Dames Auxiliaires des Vétérans français rappelle à ses amis qu'elle donnera une mascarade le samedi 21 février, dans une des jolies salles des Chevaliers de Colomb (coin des rues Graham et Smith). De beaux prix seront offerts aux costumes les plus élégants et les plus originaux.

Un joli orchestre charmera toute la soirée qui commencera à 8 h. 30.

Pour billets de chemin de fer ou de paquebots, s'adresser à J.-A. Hébert et Cie, 348, rue Main, Winnipeg, ou 164, ave. Provencher, Saint-Boniface.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER—Boucherie et épicerie, bel emplacement à proximité de tout. Clientèle choisie. Conditions faciles. S'adresser à la Liberté.

N'OUBLIEZ PAS—A. Poirier, gérant d'un coin du petit bloc Provencher, échangera ou achètera les produits de la ferme: volailles, oeufs, beurre, pour tabac, fromage des Trappistes, miel, huile d'olive France et Italie. Téléphone N [illegible]. 36p

A VENDRE — Magasin général avec agences International et John Deere. Bon centre de culture mixte et bonne location pour un compatriote parlant les deux langues. S'adresser à Casier 22, Vawn, Sask. 36p

ON DEMANDE — Instituteur ou institutrice bilingue, qualifié, pour l'école Newville no 610. Devra ouvrir le 15 mars. Résidence confortable. Adresser toute correspondance à: A. Saint-Jacques, sec.-trés., Lac Pelletier, Sask. 37p

MAISONS à vendre à Saint-Boniface. Prix modérés, termes faciles. Si vous devez changer de quartier à cause des écoles, un échange de propriétés peut être fait. S'adresser à C. Buffet, 204 Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 36

FERMES à vendre dans paroisses françaises du Manitoba. Terrain pour jardinage, près de Winnipeg. Bas prix et termes faciles. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 36

INSTITUTRICE — Le district scolaire de Saint-Claude No 782 demande une institutrice pour enseigner les grades 4 et 5. Les applications devront donner les références et expérience dans l'enseignement. A. Bonnefoy, sec.-trés., Saint-Claude, Man. 37

ON DEMANDE — Institutrice bilingue qualifiée, pour école Brightside no 648, certificat de 2me classe. Salaire: $100 par mois, 10 mois d'école. Bonne maison de pension. Ecole ouvre le 4 mars. S'adresser à Mme A. Proulx, St-Front, Sask. 36p

A VENDRE ou à louer — Ferme de 800 acres avec roulant. Termes faciles. Aussi bonnes maisons à Saint-Boniface. J.-A. Hébert & Cie, 348, rue Main. 37

WINNIPEG

Les noces d'argent de S. G. Mgr Sinnott

Les fêtes de la célébration des noces d'argent sacerdotales de S. G. Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, le 18 février, s'ouvriront par une grand'messe à la cathédrale Sainte-Marie. A la fin de la cérémonie, le clergé du diocèse présentera à Sa Grandeur une adresse accompagnée de cadeaux de prix. On compte sur la présence de personnalités ecclésiastiques importantes de l'Est.

Dans la soirée, il y aura une réunion des fidèles au Columbus Hall. Des adresses en anglais et en français seront présentées au jubilaire avec une bourse, fruit des contributions de laïcs du diocèse. Un programme musical sera exécuté et la soirée se terminera par une réception.

Tous les catholiques se feront un devoir d'assister à ces fêtes du vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de leur bien-aimé archevêque et de lui témoigner à cette occasion leur reconnaissance et leur attachement.

Bénédiction de la nouvelle annexe du Bon Pasteur

La bénédiction de la nouvelle annexe du Bon Pasteur aura lieu le dimanche 15 février, à 3 h. 30 de l'après-midi. S. G. Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, officiera.

PETITES NOTES

Le 17 février, nouveau concert en français au radio, organisé par Mlle Yvonne Thibault et M. C.-A. de la Lande.

• • •

Mme Louisa Bénard, veuve de feu Benjamin Bénard, propriétaire de l'ancien Hôtel du Canada, rue Lombard, est morte samedi à l'hôpital Général, à l'âge de 58 ans. Les funérailles ont eu lieu mardi à l'église Sainte-Marie.

NOUVELLES DE PARTOUT

Les Etats-Unis devront reconnaître la Russie soviétique

Moscou — Parlant à une grande assemblée des communistes de Kharkof, le chargé d'affaires russe à Londres, M. Rakovsky, a assuré que les Etats-Unis reconnaîtront officiellement la Russie soviétique cette année. Il dit ne rien connaître d'officiel, mais il est certain que les Américains seront forcés d'agir en ce sens à la suite de la reconnaissance de la France, de la Grande-Bretagne, du Japon, de l'Italie et de différents autres pays. Ils y seront aussi forcés parce qu'ils s'occuperont de plus en plus des affaires européennes, maintenant que l'Europe a accepté le plan des experts.

Une belle histoire de loups

Cochrane — Voici une histoire de loups tout à fait véridique. Deux trappeurs, K. Massere et W. MacDonald, se rendaient il y a quelques jours de New-Post à Smoky Falls, distance de 35 milles, et ils ont eu maille à partir avec des loups qui leur ont laissé six magnifiques peaux d'au moins six pieds six pouces de longueur.

A la tombée du jour, les deux trappeurs avaient aperçu une douzaine de loups qui festoyaient à l'aise à même un orignal qu'ils venaient de capturer. La bonne chair les avait rendus tellement absorbés — ventre affamé n'a point d'oreilles, — que les chasseurs ont pu les approcher d'assez près pour en tuer six. Comme la peau de loup se vend $15 pièce, les trappeurs croient avoir fait une bonne journée.

Chassée par son mari par 40 degrés au-dessous de zéro

Dauphin, Man. — Chassée de sa petite maison, près de Waterham, alors que le thermomètre marquait 40 degrés au-dessous de zéro, Mme Joe Alex a été secourue par deux hommes qui l'ont emportée chez un voisin. Elle avait les pieds et les mains gravement gelés. Quand les deux hommes crièrent à Alex d'ouvrir, celui-ci refusa. Ils essayèrent alors de forcer la porte, mais ils entendirent à l'intérieur une fusillade de dix-sept coups.

Alex est un métis qui cultive une petite ferme. L'état de sa femme est sérieux, mais on espère cependant qu'elle se remettra.

Noces d'argent du président de la République polonaise

Varsovie — Le président de la République polonaise, M. Stanislas Wojciechowski, qui est un ardent catholique, a fêté ses noces d'argent en décembre. Le nonce, Mgr Lauri, a remis au président de la République polonaise une lettre contenant une bénédiction papale pour le président, sa famille et la nation polonaise et un témoignage d'amour du Pape pour la Pologne, ainsi que deux médailles d'or emmurées par Léon XIII dans la porte sainte de la basique Saint-Pierre de Rome en l'Année Sainte 1900. Le président a remis de son côté au nonce le grand cordon de l'Ordre "Polonia restituta".

Vaste projet d'embellissement pour Ottawa

Ottawa — Le gouvernement fédéral ayant annoncé son intention d'élever à Ottawa un monument aux morts de la guerre, la commission d'embellissement a suggéré un vaste plan d'ensemble pour la construction d'un boulevard, dont le nom serait "Chemin de Vimy" et qui encerclerait le monument en se prolongeant jusqu'aux limites de la ville. Ce boulevard serait construit entre les édifices du parlement et la rivière Ottawa, passant par le chemin actuel tracé à mi-côté de la colline et nommé "Chemin des Amoureux".

Le plan suggère une idée originale. Comme il serait nécessaire, à un certain endroit, de couper la falaise, la commission propose d'isoler un énorme rocher du côté de la rivière.

La plus puissante locomotive

Paris — La plus puissante locomotive d'Europe, d'une série destinée à la remorque des trains rapides les plus lourds, a fait le 10 janvier, sur le parcours Epernay-Châlons et retour, à la vitesse moyenne de 120 kilomètres à l'heure, des essais concluants. Cette locomotive mesure 4 mètres de hauteur, 25 de longueur; elle a 22 roues avec le tender et quatre essieux accouplés. Elle entrera prochainement en service sur la ligne Paris-Strasbourg.

Accusé d'homicide involontaire

Montréal — Le jury de la Cour du coroner a déclaré le révérend frère Usmar, de la Communauté des Frères de la Miséricorde de Belgique, criminellement responsable de la mort du jeune Hector Galarneau, par homicide involontaire.

Ce jeune garçon, âgé de huit ans, est mort après avoir été ébouillanté à l'orphelinat de Huberdeau. Le Dr Derôme a déclaré que l'enfant avait été brûlé jusqu'à la ceinture, également partout. L'hypothèse la plus probable, d'après lui, est qu'il a été maintenu dans le bain, étant donné que les chairs étaient cuites et assez profondément.

La mortalité dans les différents pays

Paris — Voici d'après les statistiques, un tableau comparatif de la mortalité dans les différents pays:

En France, on enregistre 176 morts sur 100,000 habitants; en Angleterre, 127; en Autriche, 171; en Hongrie, 200; en Suisse, 127; en Allemagne, 143; aux Pays-Bas, 111; en Belgique, 139; en Espagne, 215; en Italie, 175; en Australie, 92; en Nouvelle-Zélande, 88.

C'est donc en Espagne qu'on meurt le plus et en Nouvelle-Zélande qu'on meurt le moins.

Les étrangers à Paris

Paris — Paris comptait en 1924: 11 Afghans, 48 Albanais, 894 Allemands, 3,769 Américains, 4,211 Britanniques, 408 Chinois, 10 Costariciens, 4,415 Espagnols, 1 Memelois, 3 Monégasques, 2,448 Tchèques, 1 Zanzibarois, 387 Portugais, 3 Siamois, 246 Persans, 206 Japonais, 1,465 Luxembourgeois, 149 Mexicains, 137 Péruviens, etc.

Ces chiffres n'indiquent que les déclarations reçues.

Sur les 300 millions d'acres propre à l'agriculture au Canada, le tiers est constitué en propriétés fermières dont la moitié est cultivée; il reste donc 250 millions d'acres qui attendent la charrue.

La St. Boniface Hardware Co. a un assortiment complet de quincaillerie, de peinture, de vaisselle, etc. — 129-131, avenue Provencher.

LES ARMEMENTS DE L'ALLEMAGNE

Le rapport final de la Commission de contrôle signale les graves manquements du Reich

Londres — On s'attend à Londres à ce que le rapport définitif de la Commission de contrôle militaire allié soit déposé bientôt.

Si l'on ne connaît pas l'attitude respective observée par les représentants alliés au cours de l'élaboration de leur rapport, il est possible cependant de dire qu'ils sont complètement d'accord sur l'existence des manquements.

Les commissaires, d'ailleurs, ne concluent pas. Ils se contentent, dit-on, d'exposer les faits, démontrant que l'Allemagne n'a pas exécuté les cinq conditions considérées comme essentielles par les alliés.

En effet, les commissaires, au cours de leurs investigations, ont trouvé la preuve notamment:

"On a conservé dans les casernements de la police allemande, un nombre beaucoup plus élevé d'hommes que celui nécessaire au fonctionnement de la police et en tous cas supérieur aux chiffres autorités par le traité de Versailles;

"Que les usines de guerre, si elles ont été transformées, ne l'ont été qu'en apparence;

"Que le Reich a obligé certaines usines, apparemment rendues à l'exploitation civile, à conserver un outillage facilitant sans aucun délai leur transformation et la fabrication de matériel de guerre;

"Que, si le Reich a transféré d'autres usines à l'industrie privée, il a imposé aux preneurs des conditions qui autorisent la reprise immédiate de ces usines par le gouvernement allemand;

"Que par le moyen d'un camouflage devenu notoire, le grand état-major impérial a été reconstitué d'une façon clandestine."

Dans certains cas, on prétend que l'on pourrait consentir à admettre la bonne foi du Reich comme dans celui de la fabrication secrète de 30,000 canons de fusils et croire que le Reich ignorait et fit des raids de police pour découvrir cet approvisionnement clandestin. On peut même supposer que des faits constatés ne sont pas d'une gravité exceptionnelle et immédiate et qu'il est fort difficile d'en éviter le retour s'il est possible de les supprimer temporairement. Mais ce qui à Londres comme à Paris, paraîtrait être considéré comme grave pour l'avenir, c'est que l'ensemble des constatations de la Commission de contrôle donnerait des doutes sur la sincérité du Reich et constituerait la preuve évidente que la mentalité d'avant-guerre domine toujours en Allemagne.

Tel serait, dit-on, le sens que l'on estimerait pouvoir attribuer aux résultants de l'enquête de la Commission de contrôle, qui laisse aux gouvernements alliés le soin de dégager la conclusion des faits qu'elle expose.

• • •

Asthme — "L'hiver dernier, je fus pris d'asthme", écrit M. Louis Diefenbach, de Sellersburg, Ind. "Je toussais jour et nuit et pouvais à peine respirer. Quand le printemps vint, j'étais tellement abattu que je ne pouvais presque plus marcher. Aucun médicament ne me soulagea. Après un traitement du Novoro du Dr Pierre, mon état s'est grandement amélioré et je vais très bien." Cette célèbre préparation végétale a un effet excellent sur les muqueuses et les organes de sécrétion, elle active le changement de matières dans le système et affecte favorablement la circulation du sang. Ce n'est pas une drogue faite pour le commerce, des agents spéciaux seulement peuvent le procurer. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.